BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES,
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XIV.

QUATORZIÈME ANNÉE. 1854 — 1855.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

RUE DE SÈVRES, 31.

1854



les vaines objections tirées de l'outrage prétendu que le célibat ferait à la sainteté de l'union conjugale, de l'infraction chimérique à la loi *Crescite et multiplicamini*, des scandales du clergé qu'arrêterait, dit-on, l'abolition du célibat? — 2° Pour apprécier convenablement le célibat ecclésiastique au point de vue social, rendons-nous compte des devoirs du sacerdoce à l'égard de la société, établissons le parallèle des services rendus à la société par un clergé célibataire, et de ceux qu'elle obtiendrait d'un clergé marié, et comparons les sacrifices mis à sa charge, dans l'une et dans l'autre hypothèse; et pour préciser davantage, le clergé se composant du Pape, des Évêques, des prêtres, des ministres inférieurs, et ayant pour auxiliaires les religieux de l'un et de l'autre sexe, demandons-nous d'abord : quelle est la tâche sociale de ces différentes classes du clergé? Et puis : célibataires, les prêtres et les religieux ont-ils rempli cette tâche? Mariés, l'eussent-ils remplie au même degré? Il suffit de poser de telles questions pour les résoudre, et pour répondre en même temps aux objections banales qu'on y oppose : le célibat nuit à la population; il rend le prêtre insensible aux maux comme aux gloires de la patrie, incapable de servir de modèle aux personnes mariées, impuissant à consoler la famille, dont il ignore les joies et les douleurs. — 3° Réclamé par la religion, éminemment utile à la société, le célibat est encore une institution profondément philosophique, car il aide puissamment à la connaissance du vrai, dont il facilite l'étude; il conduit plus sûrement à la possession du bien, en rendant plus intimes les rapports avec Dieu, en augmentant le mérite et le bonheur de l'individu; il offre enfin un parfait modèle du beau, soit physique, soit moral. Au point de vue philosophique, les objections contre le célibat n'ont pas plus de gravité qu'au point de vue théologique ou social, car on prouve facilement qu'il n'est point en opposition directe avec la nature de l'homme, qui l'appelle au mariage; qu'il n'est pas plus impossible que l'instinct du mariage n'est irrésistible; et que, sérieusement et réellement pratiqué, il ne tourne au détriment ni de la santé ni de la vie.

Nous tenions à donner une analyse complète de cette grande thèse, développée dans ce livre avec tant de science, de philosophie et d'éloquence. Jamais la sainte institution du célibat n'avait été si savamment étudiée dans ses origines et dans son histoire, si noblement défendue dans ses motifs et sa raison d'être, si victorieusement vengée contre les sophismes de l'ignorance, de l'impiété ou du vice. Voilà un

ouvrage que nous pouvons offrir avec une égale confiance et aux économistes qui étudient les conditions de l'existence matérielle des sociétés, et aux philosophes qui en recherchent les lois morales, et aux législateurs qui président aux destinées des nations. Voilà un ouvrage que nous devons méditer avec orgueil et amour, car il nous fera connaître et chérir davantage le célibat qui est la vie et le triomphe de l'Église catholique, la gloire et le bonheur du prêtre.

24. **DIEU ET LES DIEUX**, ou *un Voyageur chrétien devant les objets primitifs des cultes, les traditions et la fable. Monographie des Pierres-Dieux et de leurs transformations*, par M. le chevalier R. Gougenot des Mousseaux. — 1 volume in-8° de 590 pages (1854), chez Lagny frères ; — prix : 7 fr. 50 c.

Les anciens Hébreux, comme nous l'apprend la Bible, avaient coutume de consacrer les grands souvenirs par des monuments simples et durables. C'étaient des pierres plus ou moins considérables, appelées du nom commun de *pierres de témoignage*. La tradition en conservait la signification particulière. Après le passage du Jourdain, Josué posa douze pierres à Galgala comme un monument impérissable des merveilles que Dieu avait opérées en faveur de son peuple. « Quand vos » enfants, dit-il, interrogeront leurs pères et leur demanderont : Que » signifient ces pierres ? vous les instruirez, en disant : Israël a passé » à pied sec le lit du Jourdain. » Ce fait nous donne la clef du sens de tous les monuments du même genre. Lorsque Jacob, fuyant la colère d'Esaü, se rendait en Mésopotamie, il eut une vision célèbre, et il dit en s'éveillant : « Vraiment le Seigneur est en ce lieu, et je l'ignorais : « c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel. » Il érigea la pierre qu'il avait mise sous sa tête durant son sommeil, en monument de souvenir, après y avoir répandu de l'huile. Il appela Bethel la ville qui auparavant s'appelait Luza. La pierre reçut le même nom de Bethel, ou *maison de Dieu*. Les autels des Hébreux étaient de pierres brutes. Le fer, instrument meurtrier de la guerre et de la chasse, n'y devait point toucher ; car le Seigneur avait en horreur les autels taillés et polis *comme ceux des idoles*. — La coutume des Hébreux fut générale : on en trouve des signes frappants chez les plus anciens peuples. Tous paraissent avoir élevé des *pierres de témoignage*. Ainsi s'expliquent les pierres posées des Celtes, leurs menhirs, leurs lichavens, leurs dolmens. — Ces pierres monumentales furent de bonne heure entourées d'un respect superstitieux, et reçurent même les honneurs divins.

Les Chananéens paraissent être les premiers qui se rendirent coupables de ce grand crime : ils transférèrent à des pierres un culte seulement dû à Dieu. L'adoration des pierres se retrouve chez les peuples idolâtres. Les *bétyles* sont connus ; on les disait descendus du ciel. C'étaient communément des aérolithes ou bolides. Tels étaient la pierre dévorée par Saturne, et que l'on montre encore en Italie, le bétyle de Cybèle, de la Grande Déesse de Syrie, de Vénus de Pessinunte, etc. — Une observation ne doit pas être omise. Les pierres branlantes, assez rares chez les Celtes, étaient assez communes en Asie. Pline nous a fait connaître celle d'Harpase. Eusèbe, dans sa *Préparation Evangélique*, nous a conservé un texte de Philon de Biblos qui confirme l'existence de plusieurs pierres du même genre en Asie. Il y en avait aussi en Egypte ; mais c'est surtout à Héliopolis ou Balbeck qu'elles étaient communes ; elles étaient consacrées au soleil. On les croyait animées par un *esprit*. Cet esprit était-il malfaisant ou bienfaisant ? Isidore, d'après Damascus, pensait qu'il était de la classe des esprits purs et sans malice. — Il serait aisé d'entrer dans de plus longs détails sur ce sujet intéressant. Nous tenions seulement à constater les points principaux admis des antiquaires sur l'origine des *pierres monumentales*.

M. des Mousseaux a voulu traiter cette question historique et archéologique dans toute l'étendue que comporte la matière. Il a consulté les auteurs qui avaient écrit avant lui sur le même sujet ; il a recueilli dans les auteurs anciens des textes nombreux sur le culte des pierres et les bétyles ; enfin, il a développé ses idées en soixante chapitres. C'est donc un ouvrage de science et d'érudition qu'il a voulu faire. Aussi s'adresse-t-il uniquement à ceux que des études préalables ont préparés à en suivre les développements et à en comprendre le sens. D'autant plus que ce livre est écrit avec une diffusion trop ordinaire, malheureusement, aux ouvrages d'érudition, et qui nuit considérablement à la clarté et à la précision. Pour qu'un livre de ce genre soit profitable au public, et non à de rares lecteurs, il doit être bref, clair, simple et concis. Ce qui montre encore que l'auteur destine le sien à des lecteurs choisis, c'est qu'il y fait des allusions directes et fréquentes aux débauches, aux mystères impurs des anciens, dont il signale et décrit souvent les symboles obscènes. Des détails de cette nature ne peuvent, sans danger, être exposés à tous les yeux.

Quant à la méthode qu'il a suivie, nous ne saurions mieux la faire connaître qu'en empruntant à son livre les lignes suivantes : « Il faut

» que, procédant avec le lecteur dans les voies ardues et ténébreuses
» où nous l'engageons, nous appelions à son aide toute sa complaisante
» attention. Tenant le flambeau de l'histoire, et maniant à propos le
» levier du raisonnement, nous marcherons l'un et l'autre de conserve,
» et nous avancerons en vigilants explorateurs. Apprenant sur un sol
» presque vierge et inhospitalier à nous faire arme de tout bois, nous
» fortifierons, chemin faisant, l'une par l'autre, les *conjectures*, les *pro-*
» *babilités* et les *preuves incontestables* au milieu desquelles les difficul-
» tés du parcours nous forceront à prendre position. Sans doute que,
» tout à coup, le moment viendra où, frappée par la baguette magique
» de la vérité, la pierre, semblable à celle de Moïse dans le désert, lais-
» sera s'échapper pour nous, sous les rayons de la lumière, les sources
» abondantes d'une eau vive. — Cependant notre but étant de pour-
» suivre, *à la faveur de l'occasion*, un certain nombre de vérités que nous
» nous attendons à rencontrer sur la ligne tracée par notre route, per-
» mettons-nous, au sujet de la multiplicité des religions, une remarque
» dont le souvenir devra souvent tenir nos yeux ouverts et attentifs :
» c'est qu'en portant son attention sur la foi, sur le culte des différents
» peuples, l'esprit investigateur saisit et démêle l'origine de leur sang
» (pp. 37 et 38). » — Ce passage nous explique pourquoi il y a des digressions si fréquentes dans le livre de M. des Mousseaux. *A la faveur de l'occasion*, l'auteur se lance trop souvent dans des épisodes et des réflexions qui se rattachent avec peine au sujet principal. Au milieu des digressions et des incidents, le lecteur suit difficilement la pensée de l'écrivain. Ce qui jette encore une plus grande obscurité sur certaines parties de l'ouvrage, c'est que les *conjectures* et les *probabilités* sont présentées avec la même assurance que les *preuves incontestables*.

L'auteur, entraîné par ses idées particulières, semble ne pas avoir évité un écueil dangereux. Les indications suivantes, que nous donnons dans l'ordre même adopté par lui, expliqueront et justifieront cette opinion. « Jupiter-pierre. — Pierre-Cybèle. — Pierre-Vénus. — Mithras,
» fils de la pierre, épouse une pierre, et a un fils pierre. — L'Amour,
» le plus ancien dieu, est pierre brute. — Hythie ; elle est représentée
» par la pierre. — Diane et Apollon sont dans la pierre Bétyle, etc. »

Le style n'a pas la simplicité qui convient aux matières scientifiques ou historiques. Citons quelques passages : « Mais ces dieux Cabires,
» mais ces Pélasges, ce peuple *à sources diverses*, à origine probléma-
» tique ; mais ces divinités et ces hommes divins, ainsi que les dénomme

» Homère, ce sont deux des moins solubles énigmes de l'histoire. . . . .
» Devant nous voici ces deux sphinx; eh bien! posons-nous face à
» face, ou plutôt commençons par appuyer nos regards sur les Pé-
» lasges, et suivons-les à la trace de ces monuments impérissables qui
» semblent porter l'empreinte de leurs mains. Le nom de Cyclopéens
» les distingue des frêles ouvrages de l'architecture des âges posté-
» rieurs, de ces âges où l'on put dire, en portant les yeux sur les édi-
» fices qui sortaient du sol : Oh! pitié, les géants dorment; les géants
» ne sont plus (p. 17)! — Malgré l'incommensurable hauteur d'où
» rayonnent les splendeurs cabiriques, la pensée de l'homme ne s'épou-
» vanta point de placer l'origine humaine à ce même niveau. Déjà donc,
» tout en renversant les rôles, c'est-à-dire en élevant l'homme au ciel
» au lieu de laisser Dieu venir le ramasser à terre et revêtir sa chair,
» déjà l'orgueil disait juste en affirmant la rencontre de la Divinité et de
» l'humanité dans le même être (p. 19)! — Nous ne pouvons contester
» que, de nos jours encore, cette fille de ténèbres et de passions, l'ido-
» lâtrie, vieille de tant de siècles, ne se soit fortement retranchée dans
» une portion de son dédale. Tournant une de ses faces du côté de la
» nuit, elle continue à jeter le sarcasme et le défi au visage de frivoles
» investigateurs. Les énigmes dont elle s'entoure sont autant de
» sphynx qui dévorent toute patience chez l'homme qui marche vers
» elle le front rampant vers la matière (p. 55). »

Nous dirons, en terminant, que les archéologues trouveront dans l'ouvrage de M. Gougenot des Mousseaux de curieux renseignements sur le culte des pierres dans l'*antiquité*. Il y a des *notes* nombreuses et savantes, qui attestent ses recherches et son érudition. J.-J. BOURASSÉ.

25. **GABRIEL**, ou *le Bon prêtre*, par M. l'abbé PETIT, curé de Saint-Nicolas, à La Rochelle. — 1 volume in-12 de 263 pages (1852), chez Boutet, à La Rochelle, et chez Védrenne, à Paris; prix : 1 fr. 25 c.

L'auteur nous avertit que le tableau qu'il va nous présenter des vertus du bon prêtre n'est pas un fruit de son imagination : « Les principaux traits de cette vie appartiennent bien réellement à un prêtre » (p. 5). » Toutefois, comme cette vie, aussi modeste que pure, n'aurait pas offert assez d'incidents pour remplir le cadre qu'il s'était tracé, il a cherché encore ailleurs des inspirations, et il a complété le tableau par quelques traits qu'il ne lui a pas été difficile de rencontrer dans le diocèse où il exerce le saint ministère. — L'ouvrage s'ouvre au moment où

l'onction sainte vient de couler sur les mains de Gabriel. Après un premier chapitre sur sa vocation bien marquée pour l'état ecclésiastique, nous le voyons pendant quelques années dans les humbles et laborieuses fonctions du vicariat. Survient la tourmente révolutionnaire de 93 : Gabriel est exilé en Espagne, où il reste dix ans à prêcher et à pratiquer toutes les vertus chrétiennes au milieu des simples habitants des montagnes. Il revoit enfin la France, où le calme et la foi commencent à renaître. Alors, successivement desservant d'une paroisse et curé de canton, il se montre partout également pieux, zélé, prudent, charitable, jusqu'à ce qu'il meure plein de jours pour aller recevoir des mains de Dieu la récompense de sa fidélité dans la conduite du troupeau confié à ses soins. — Tel est, en peu de mots, l'ensemble du livre de M. l'abbé Petit. Mais, on le conçoit, c'est par les détails surtout que vaut un pareil ouvrage. C'est là aussi que consiste le mérite de *Gabriel*. L'auteur n'y a rien oublié de ce qui peut servir à diriger le jeune prêtre dans la sainte carrière où il vient d'entrer, et lui tenir lieu de l'expérience qu'il n'a pas eu le temps d'acquérir par lui-même. Ce que nous y avons remarqué surtout, c'est le bon sens à l'aide duquel Gabriel réfute à chaque instant les objections et les railleries insultantes des impies et des esprits forts ; quelques mots lui suffisent pour les réduire au silence, et cela, sans s'irriter, parce l'irritation ne convertit pas, sans s'animer d'un autre feu que celui de la charité. Et qu'on ne s'y trompe pas, ce bon sens est celui d'un homme qui a profondément étudié la religion, qui ne s'effraie d'aucune attaque, parce qu'il peut répondre à toutes, que le calme de son maintien et de ses paroles n'empêche pas d'être prêt à donner son sang, s'il le faut, pour la cause de la foi et pour le salut de ses frères. — Le livre de M. l'abbé Petit est une excellente lecture à conseiller en particulier aux élèves des séminaires ; les jeunes prêtres, de leur côté, y trouveront de sages enseignements qui leur conviennent spécialement ; mais nous croyons que cet ouvrage ne profitera pas moins aux laïques qui veulent connaître la valeur des préjugés que conservent encore un grand nombre d'esprits peu éclairés contre la religion et ses ministres, et voir comment, avec un peu de foi, de bon sens et de charité, un chrétien peut toujours être prêt à défendre, contre les attaques de l'ignorance et de l'impiété, ses saintes croyances et ceux qui les prêchent.

26. **MANUEL DES MÈRES DE FAMILLE** *et des jeunes personnes.* — 1 volume in-18 de 288 pages (1853), propriété de l'auteur ; au Bu-

Néron en plein sénat, du meurtre de sa mère, pour ce grand parleur de vertu, qui écrivait sur une table d'or l'éloge de la pauvreté. Ce n'est pas pour mener une vie ascétique qu'il se condamna à ne manger que les fruits de ses jardins et à ne boire que l'eau du ruisseau qui les traversait ; mais c'est qu'il craignait partout, comme le raconte l'histoire, les empoisonneurs de Néron. Nous ne voyons donc dans son ascétisme prétendu que la peur du poison, comme dans sa mort si sainte qu'une parade stoïcienne. Sans doute M. Fleury ne veut pas en faire un chrétien orthodoxe, ni surtout un chrétien pratique ; car alors la faiblesse avouée du philosophe, la crainte de se compromettre auprès de l'empereur, ne suffiraient pas à expliquer le silence absolu qu'il garde dans ses écrits sur la religion qu'il aurait embrassée ; mais il prétend néanmoins démontrer son christianisme. Eh bien ! nous ne saurions croire à ce christianisme de Sénèque. Que Sénèque ait eu des rapports avec saint Paul, qu'il ait été frappé de la sublimité des idées chrétiennes, qu'il en ait imprégné quelquefois ses ouvrages, voilà ce qui ressort assez clairement des savantes recherches de M. Fleury. A cet égard, sa thèse nous paraît solidement établie, bien que, d'un côté, il l'ait exagérée en cherchant trace des idées chrétiennes dans des passages qui ne renferment guère que du stoïcisme, et que, de l'autre, il l'ait affaiblie, suivant nous, en niant absolument la correspondance Seneca-Pauline, sur laquelle s'appuient un grand nombre des témoignages traditionnels qu'il invoque. Mais le christianisme n'a été pour Sénèque qu'une philosophie, et jamais une religion qui, à un degré quelconque, ait conquis sa foi et exercé une influence sérieuse sur ses mœurs. — Toutes ces assertions demanderaient à être développées, et c'est ici que nous devons réclamer le bénéfice des réflexions jetées en tête de cet article : il nous est évidemment impossible d'entrer dans des détails qui atteindraient facilement la limite d'un volume. Ajoutons seulement que, dans notre pensée, nos conclusions, bien que renfermées dans des bornes plus étroites, ne nuisent en rien à la valeur et à la portée du travail de M. Fleury. C'est là un beau et savant chapitre d'un livre qui n'est pas fait encore, et que réclament cependant les besoins de la polémique contemporaine. Nous voulons parler d'un ouvrage sur les rapports du stoïcisme et du christianisme, où il serait démontré que le chrisnianisme n'a rien emprunté à la philosophie stoïcienne, et que celle-ci, au contraire, a dérobé à l'Évangile ce qu'il y a de plus beau dans les Sénèque, les Epictète et les Marc-Aurèle.

U. Maynard.

76. **PHILOSOPHIE FONDAMENTALE**, par Jacques BALMÈS, *traduite de l'espagnol* par Édouard MANEC, *précédée d'une lettre approbative de Mgr* DUPANLOUP, évêque d'Orléans. — Tome 3e, in-12 de 444 pages (1852), chez Vaton; — prix : 3 fr. 50 c.

Dans ce troisième volume, l'éminent philosophe aborde, ainsi que nous l'avons annoncé précédemment (tome XII, p. 329), les questions les plus épineuses de la métaphysique : le Temps, l'Infini, la Substance, la Nécessité et la Causalité. Cet intrépide esprit pénètre dans ces obscurités si fécondes en vertiges avec une sage audace et une prudence chrétienne. Ce volume fait dignement suite aux deux premiers, et nous n'avons guère qu'à renvoyer au jugement que nous en avons porté. Ici c'est, avec la même profondeur et la même clarté, un peu moins de vigueur et d'éclat; mais ne serait-ce pas une nécessité de la matière? Nous le croyons fermement; d'autant plus qu'à notre avis, quand même on formulerait la vraie théorie de ces questions métaphysiques, il ne serait pas possible de prouver qu'elle possède ce privilége. Aussi, tout en admirant avec une certaine émotion respectueuse ce que Balmès dit sur le temps, principalement dans ses rapports essentiels avec le principe de contradiction, n'aimons-nous pas qu'il présente l'édifice tout entier des connaissances humaines comme portant sur l'*explication de l'idée de temps.* C'est la suite d'une faiblesse ordinaire aux métaphysiciens, dans laquelle cependant Balmès est très-rarement tombé, et qui consiste à regarder implicitement la théorie que l'on élabore comme la théorie de la vérité. Or, il y a danger à donner nos vues et nos idées pour les bases et les fondements de la philosophie; car c'est compromettre, à force de vouloir l'affermir, la pierre angulaire sur laquelle repose la certitude. La certitude, heureusement, est dans la nature humaine avant d'être dans les constructions métaphysiques. Et pour ce qui regarde le temps, c'est beaucoup moins sur l'explication de cette idée que sur la conscience de la chose qu'elle représente, que repose tout l'édifice des connaissances humaines. Aussi saint Paul, exhortant les vrais philosophes, c'est-à-dire les chrétiens, à bien vivre, ne leur donne-t-il pas l'explication du temps : « Le temps est court, » leur dit-il en se mettant à l'œuvre. — Au reste, la tendance que nous signalons est toujours très-faible, quand elle existe, dans Balmès. Il regarde, contemple, réfléchit et constate ses réflexions avec impartialité, plutôt qu'il ne systématise. — Quoiqu'il soit un peu moins neuf

dans ce troisième volume que dans les deux premiers, on ne le suit pas avec un moindre intérêt ni une moindre sympathie. Une certaine indécision règne dans les chapitres sur l'infini; mais quoi de plus naturel? Il prouve que nous avons véritablement l'idée de l'infini, ce que démontrent les difficultés mêmes que nous éprouvons dans l'application de cette idée; mais il fait ressortir en même temps ce qu'elle a de vague, et surtout il insiste sur ce que ce n'est point une idée intuitive. Le profond philosophe a bien saisi ce que la doctrine du panthéisme, malgré sa monstruosité, a d'extrêmement dangereux. Aussi la réfute-t-il par l'exposition d'une forte et profonde métaphysique, bien plutôt que par une discussion polémique, arme si souvent inefficace ou perfide. Cependant, il passe en revue les théories panthéistiques les plus célèbres et leur porte le coup mortel. — Somme toute, ce volume est toujours, comme l'a dit Mgr Dupanloup, « une belle et » grave lecture, » dont tous ceux qui se plaisent aux études philosophiques voudront se procurer le bonheur.

Que si l'on veut, maintenant, jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la *Philosophie fondamentale*, Balmès lui-même va le développer devant nous. « J'arrive au terme de ma course, dit-il dans son dernier » chapitre; que l'on me permette de jeter un coup d'œil sur le long » chemin que je viens de parcourir. Je m'étais proposé d'examiner les » idées fondamentales de notre esprit, considéré soit en lui-même, soit » dans ses rapports avec le monde. Dans ses rapports avec les objets, » notre esprit nous a présenté deux faits primitifs : l'intuition de » l'étendue et l'idée de l'être. Sur l'intuition de l'étendue repose toute » la sensibilité objective; sur l'idée de l'être, tout l'ordre intellectuel » par rapport aux idées indéterminées. De l'idée de l'être, nous avons » vu sortir les idées d'identité, de distinction, d'unité, de nombre, de » durée, de temps, de simplicité, de composition, de fini, d'infini, de » nécessaire, de contingent, de muable, d'immuable, de substance, » d'accident, de cause, d'effet. Dans l'ordre subjectif, nous trouvons, » comme faits de conscience, la sensibilité ou l'être sensitif, l'intelli- » gence et la volonté; ce qui nous donne des idées intuitives de modes » d'être déterminés et distincts des modes d'être des objets étendus. » Ainsi, tous les éléments de notre esprit se réduisent aux idées intui- » tives d'étendue, de sensibilité, d'intelligence et de volonté, et aux » idées indéterminées qui toutes reposent sur l'idée de l'être. De l'idée de » l'être combinée avec celle du *non-être* naît le principe de contra-

» diction : ce principe ne nous donne par lui-même que des notions » indéterminées. La science n'a d'objet réalisable que si l'être se pré- » sente avec une forme déterminée. Notre intuition en fournit deux : » l'étendue et la conscience. La conscience nous offre trois modes » d'être : sensibilité ou l'être sensitif, intelligence et volonté. L'étendue » considérée dans sa pureté, comme nous l'imaginons dans l'espace, » est la base de la géométrie. Cette même étendue, modifiée de di- » verses manières et mise en rapport avec notre sensibilité, est la base » de toutes les sciences naturelles ou qui ont pour objet le monde » matériel. L'intelligence est l'objet de l'idéologie et de la psychologie. » La volonté, en tant que mue par des fins à accomplir, est l'objet » des sciences morales. L'idée de l'être engendre le principe de con- » tradiction, et avec lui les idées générales et indéterminées dont la » combinaison produit l'ontologie ; ces idées circulent dans toutes les » sciences, comme un fluide vivifiant. — Tel je conçois l'arbre des » sciences humaines, dont je me proposais d'examiner les racines dans » la *Philosophie fondamentale* (pp. 411-413). » — Cette exposition ne recommande-t-elle pas assez par elle-même l'étude de la théorie conçue par cet esprit original et vigoureux ? C.-M. André.

77. **LA TERRE-SAINTE**, *Voyage des quarante pèlerins de 1853*, par M. Louis Enault. — 1 volume in-12 de VIII-424 pages plus une carte (1854), chez L. Maison ; — prix : 4 fr.

78. **NOTES D'UN PÈLERIN** *de Lyon à Jérusalem*, par M. A. Bonjour. — 2e édition, 1 volume in-12 de XII-192 pages (1854), chez Girard et Josserand, à Lyon, et chez Julien, Lanier et Cie, à Paris ; — prix : 1 fr. 50 c.

79. **JÉRUSALEM, LA COTE DE SYRIE ET CONSTANTINOPLE** *en* 1853, par M. Louis Bunel. — 1 volume grand in-8° de XIII-468 pages plus 8 lithographies à plusieurs teintes et de nombreuses gravures sur bois dans le texte (1854), chez Manavit, à Toulouse, et chez Ambroise Bray, à Paris ; — prix : 7 fr.

80. **JOURNAL D'UN PÈLERINAGE EN TERRE-SAINTE**, *exécuté en* 1852, *du mois d'août au mois de décembre*, par M. l'abbé Wonner, curé de Notre-Dame de Metz. — 1 volume in-12 de 386 pages plus un plan (1853), chez Pallez et Rousseau, à Metz, chez Lecoffre, et chez Grimbert et Dorez, à Paris ; — prix : 2 fr. 50 c.

81. **LES PÈLERINS D'ORIENT**, *Lettres artistiques et historiques sur un voyage dans les provinces danubiennes, la Turquie, la Syrie et la Palestine, avec mission du Gouvernement*, par M. Félix Pigeorry. — 1 volume in-12 de XVIII-554 pages plus une carte et un plan (1854), chez E. Dentu ; — prix : 4 fr.

648 pages, chez Julien, Lanier et Cie, au Mans et à Paris ; — prix : 5 fr.

Manrèze, ou *les Exercices spirituels de saint Ignace mis à la portée de tous les fidèles dans une exposition neuve et facile.* — 12e édition, 1 vol. in-12 de 530 pages, chez J.-B. Pélagaud, à Lyon et à Paris ; — prix : 2 fr.

Notre tome V, p. 467, contient un compte rendu de la 1re édition de cet ouvrage.

Méditations *sur les vérités essentielles de la religion, composées pour les ecclésiastiques* par le docteur Michel Kroust ; *trad. sur la 5e édit., et modifiées de manière à devenir utiles soit aux pieuses lectures des fidèles, soit aux instructions de MM. les curés,* par M. l'abbé Sergent, vicaire général de Nevers. — 2 vol. in-12 de 370 et 470 pages, chez Louis Vivès ; — prix : 10 fr.

Mémoires *d'un curé de campagne,* par M. A. Devoille. — 1 vol. in-12 de 370 pages, chez Vermot ; — prix : 2 fr.

Œuvres spirituelles *du Père Vincent* Huby, de la Compagnie de Jésus, *revues et corrigées* par M. l'abbé ***. — 1 vol. in-12 de 340 pages, chez Périsse frères ; — prix : 1 fr.

Ce volume comprend : une Retraite sur l'amour de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; — des Réflexions sur l'amour de Dieu ; — des Maximes spirituelles.

Pasteur (le bon), *Cours d'instructions neuves et pratiques, destiné à MM. les curés et les vicaires des villes et des campagnes,* publié par une Société d'ecclésiastiques. — *3e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.* 1 vol. in-8o de 550 pages, chez Pouillard, imprimeur à Charleville ; — prix : 6 fr. 50 c.

Père (le) des pauvres, *Vie de M. Bénigne Joly, chanoine de l'église abbatiale et collégiale de Saint-Etienne de Dijon, et instituteur des religieuses hospitalières de la même ville,* par dom Antoine Beaugendre, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. — Nouvelle édit., revue et corrigée par M. l'abbé Tresvaux, chanoine de Paris. — 1 vol. in-12 de xvi-404 pages plus un portrait, à la Société de Saint-Victor ; — prix : 2 fr. 50 c.

Protestantisme (le) *et la règle de foi,* par le R. P. Jean Perrone, recteur général du collége Romain ; *ouvrage traduit de l'italien, avec l'agrément de l'auteur,* par M. l'abbé C.-A. Peltier, *avec une notice historique sur la vie et les ouvrages du P. Perrone,* par M. l'abbé F.-E. Chassay. — 3 vol. in-8o de 600 à 700 pages chacun, chez Louis Vivès ; — prix : 16 fr.

Soirées (les) de St-Pétersbourg, ou *Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence; suivies d'un traité sur les sacrifices,* par le comte J. de Maistre. — *7e édit.,* 2 vol. in-8o de 450 pages chacun, chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris ; — prix : 12 fr.

Theologia *dogmatica et moralis, ad usum seminariorum,* auctore J.-J. Fraignier, professore in seminario Lædonensi (diœcesis San-Claudiensis). Opus revisum et correctum a professoribus ejusdem seminarii. — *De locis theologicis. Fasciculus primus.* — 1 vol. in-18 de 190 pages, chez Jacques Lecoffre et Cie ; — prix : 3 fr. 50 c.

Theologia *ex sancto Ligorio et aliis probatissimis antiquis auctoribus methodice digesta, et seminariorum cursui accommodata. Tractatus de actibus humanis, de conscientia, de legibus, de peccatis, de passionibus, de virtutibus moralibus, et vitiis oppositis.* — 6 vol. in-12 de 600 pages chacun, chez Vagner, à Nancy, et chez Gaume frères, à Paris ; — prix : 14 fr.

Valeur (de la) *de la raison humaine,* ou *Ce que peut la raison par elle seule,* par le P. Chastel, de la Compagnie de Jésus. — 1 vol. in-8o de 560 pages, chez Leroux et Jouby ; — prix : 6 fr.

Vie (la) *de Jeanne de la Noue, fondatrice de l'hospice de la Providence de Saumur et de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, servantes des pauvres,* par M. J.-A. Macé, aumônier de l'hospice de la Providence. — 1 vol. in-12 de 328 pages plus un portrait, à la Societé de Saint-Victor ; — prix : 1 fr. 60 c.

Vie *de la B. Marianne-de-Jésus de Parédès y Flores, surnommée le Lis de Quito, Vierge séculière d'Amérique,* par le P. Boero, de la Compagnie de Jésus ; *trad. de l'italien,* par M. l'abbé Céleste Alix. — 1 vol. in-12 de 100 pages, chez Julien, Lanier et Cie, au Mans et à Paris ; — prix : 1 fr.

Vie de la sainte Vierge *d'après les Méditations d'Anne-Catherine Emmerick, religieuse augustine du couvent d'Agnetenberg, à Dulmen, morte en* 1824 ; rédigée par Clément Brentano ; trad. de l'allemand, par M. l'abbé E. de Cazalès, vicaire général de Montauban. — 3e édit. 1 vol. in-12 de 500 pages, chez Ambroise Bray ; — prix : 3 fr. 50 c.

14e ANNÉE. N° 4. *Octobre* 1854.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par divers décrets des 12 juillet, 16 août et 5 septembre dernier, approuvés par le Souverain Pontife le 7 du même mois de septembre, a condamné les ouvrages suivants :

Horæ apocalypticæ. Le Profezie di Daniele, e l'Apocalisse di S. Giovanni apostolo. (*Heures apocalyptiques. Les Prophéties de Daniel et l'Apocalypse de l'apôtre saint Jean*). Turin, 1853.

Gianavele, ovvero i Valdesi di Piemonte; Storia del secolo XVII, *narrata da* Vincenzo ALBARELLA (*Gianavele, ou les Vaudois du Piémont; Histoire du* XVIIe *siècle, racontée par* Vincent ALBARELLA). Turin, 1853.

Storia civile della Toscana, dal 1737 *al* 1848, *di* Antonio ZOBI (*Histoire civile de la Toscane, de* 1737 *à* 1848, par Antoine ZOBI). Florence, 1853.

Storia del dispotismo, *ossia Papi*, *Imperatori e Re*, *ec.*, *di* M. DE LA CHATRE e G. LATTI (*Histoire du despotisme*, ou *Papes*, *Empereurs et Rois*, etc., par M. DE LA CHATRE et G. LATTI). Turin, 1851.

Le Pigrioni più celebri di Europa, *di* E. ALBOIZE e A. MAQUET, autori della *Storia della Bastiglia, coll' aggiunta delle prigioni più rinomate d'Italia. Prima verzione del francese* (*Les Prisons les plus célèbres d'Europe*, par E. ALBOIZE et A. MAQUET, *avec un Appendice sur les prisons les plus renommées d'Italie. Première traduction du français*). Florence, 1848.

La Pace, ossia l'Impero delle Cifre sostituito all' Impero degli uomini : Catechismo popolare dedicate al popolo inglese, *ec.*, dal bar. G. CORVAIA, Siciliano (*La Paix, ou l'Empire des chiffres substitué à l'empire des hommes : Catéchisme populaire dédié au peuple anglais*, *etc.*, par le baron G. CORVAIA, Sicilien). Malte, 1854.

Vizioni, e Locuzioni, e Finezze, conosciute e verificate da più sacerdoti, ricevute dalla sposa del Redentore Maria Gertrude, del seculo presente coadiutrice di S. Chiesa, e di quelle anime che dello stesso Redentore dimentiche non ne hanno corrisposto alle voci. Prima edizione (*Visions, Entretiens et Faveurs véritablement accordées, au jugement de plusieurs prêtres, par le Rédempteur, à son épouse Marie-Gertrude, coadjutrice*

de la sainte Église dans le siècle présent, et à ces âmes qui, après avoir oublié ce même Rédempteur, n'ont pas correspondu à ses intentions. Première édition). Florence, imprimerie de Simon Birendelli, 1853, avec approbation.

L'Ami de la Religion, avec lequel la *Bibliographie catholique* avait toujours eu d'excellents rapports, et du vivant du regrettable M. Picot, et sous les diverses directions qui ont succédé à la sienne, vient, dans son numéro du 26 septembre dernier, de nous consacrer un article dont le motif nous échappe, et dont la forme nous surprend. — S'il ne s'agissait que d'une opinion purement littéraire, nous laisserions volontiers passer, sans en rien dire, une critique dont chaque lecteur pourrait apprécier le mérite et l'opportunité; mais on nous accuse d'avoir manqué au respect dû à un de NN. SS. les Évêques ! On comprend qu'en présence d'un pareil reproche, qui fera toujours peur à notre conscience, nous regardions comme un devoir de protester, et de faire nos lecteurs juges entre *l'Ami de la Religion* et nous.

C'est dans notre compte rendu des *Conférences sur l'histoire évangélique* du P. Finetti (p. 69 de notre numéro d'août dernier), que l'*Ami de la religion* nous a trouvés coupables du délit qu'il nous reproche. Or en quoi, d'après lui-même, nous sommes-nous écartés du respect dû à un de nos Évêques? Ce n'est pas en appréciant autrement que le vénérable prélat les *Conférences* du P. Finetti; car il a soin de dire : « Nous ne pouvons » trouver mauvais que la *Bibliographie catholique* ait, sur les mérites des » Conférences du P. Finetti et sur le genre d'instruction réligieuse qui » convient aux fidèles, une opinion *tout à fait opposée* à celle de Mgr l'É- » vêque de Viviers. » C'est là de la générosité; mais de la générosité mal placée, car nous avons manifesté en toutes lettres, dans notre article, relativement à l'instruction qui convient aux fidèles, une opinion *tout à fait conforme* à celle de Mgr l'Évêque de Viviers; en effet, on lit p. 79 de notre numéro d'août : « La pensée qui a inspiré cette traduction est » excellente, et il est bien désirable qu'elle soit réalisée; rendre fami- » lière aux fidèles l'histoire évangélique, n'est-ce pas une des choses » les plus urgentes pour le temps où nous vivons? » Nous n'avons pas non plus jugé le Père Finetti d'une manière *tout à fait opposée* à celle de Mgr de Viviers, puisque nous avons écrit tout au long : « Nous ne disons » point, QU'ON LE REMARQUE BIEN, que cet ouvrage n'est pas UN BON

» LIVRE de piété... Ces Conférences seront, malgré les défauts de la » forme, UTILES aux fidèles pieux. » Où donc est le dissentiment? Il existe en ce que, malgré le manque presque absolu d'auteurs de ce genre, nous n'avons pas considéré le P. Finetti comme un modèle. — Si l'auteur de l'article auquel nous répondons avait daigné nous lire avec un peu d'attention, il aurait facilement saisi notre pensée, et n'aurait pas écrit la phrase suivante, *tout à fait opposée* à la vérité : « Nous avions pensé qu'un ouvrage ainsi apprécié, par une autorité » aussi compétente, ne pouvait être qu'un livre bon et utile... La *Bi-* » *bliographie catholique* vient de nous apprendre que notre confiance a » été trompée. » Il faut avouer que *l'Ami de la Religion* a une étrange manière de s'instruire. — Sa manière de traduire n'est pas plus édifiante. Nous disons dans l'article attaqué : « Nous nous rangeons complétement à l'avis de Mgr l'Évêque de Viviers pour les défauts qu'il vient » de signaler dans le P. Finetti ; mais nous sommes obligés, à notre » grand regret, d'être beaucoup plus rigoureux. » Ce qui signifie en bonne logique : « Nous avons trouvé, dans les *Conférences* du P. Finetti, tous les défauts qu'y signale Mgr l'Evêque de Viviers, d'abord; mais nous y avons trouvé d'autres défauts encore, très-considérables, ce dont nous sommes très-sincèrement fâchés. Toutefois, ce n'est pas à dire qu'il n'y ait que des défauts dans ce livre, car alors comment pourrions-nous le recommander aux fidèles comme bon et utile, ne faisant de restriction que sur un seul point, à savoir, que ce n'est pas un modèle à suivre? » Or *l'Ami de la Religion* traduit : « Le critique déclare » dans son article qu'*il se range complétement à l'avis de Mgr l'Évêque* » *de Viviers*, mais c'est uniquement *pour les défauts* que le prélat si- » gnale dans le Père Finetti ; quant aux qualités que lui trouve éga- » lement Mgr de Viviers, le critique s'est vu *obligé, à son grand re-* » *gret*, sans doute par zèle pour le bon goût et pour l'éloquence de la » chaire, d'être *beaucoup plus rigoureux*. » L'éloquence de la chaire et le bon goût! Sans doute nous avons la faiblesse de tenir à ces misères; néanmoins, ce n'est pas notre zèle pour le bon goût ni pour l'éloquence de la chaire qui nous a inspiré notre article : c'est notre conscience, dont la voix est parfois assez embarrassante pour un critique impartial. Certes, à ne consulter que nos goûts, nous eussions préféré mille fois nous ranger purement et simplement, sans rien lire, comme *l'Ami de la Religion*, à l'avis de Mgr l'Évêque de Viviers;

quelques autres, de modifier et d'abréger des deux tiers un chapitre tout entier. En cela il mérite nos actions de grâces et nos éloges. Mais pourquoi ne s'est-il pas montré plus sévère encore, en supprimant impitoyablement tant de locutions, tant d'aventures grivoises que nos mœurs et notre langue ne peuvent tolérer, et que les lois de la saine morale surtout doivent rigoureusement écarter des yeux de la jeunesse? Son œuvre, assurément, n'y eût rien perdu au point de vue *littéraire*; et au point de vue moral et chrétien elle y eût gagné beaucoup. C'était même, selon nous, le seul moyen de donner une portée véritable à son œuvre de réhabilitation en faveur d'Avellanéda, et de populariser la lecture du nouveau Don-Quichotte. Car de nos jours, à tout prendre, la jeunesse est à peu près la seule partie de la société qui puisse avoir le loisir et le goût de relire les aventures de l'ingénieux chevalier de la triste figure et de son fidèle écuyer Sancho Panza. Or, elle ne pourra décemment se le permettre qu'autant que le traducteur voudra bien entreprendre pour Avellanéda ce qu'on a fait avec succès pour Michel Cervantès, à savoir, une édition à l'usage de la jeunesse, sévèrement expurgée de tout ce qui pourrait porter atteinte à l'innocence et aux bonnes mœurs.

JANVIER.

87. **LE DROIT DU SEIGNEUR** *au moyen âge*, par M. Louis VEUILLOT, rédacteur en chef du journal *l'Univers*. — 1 volume in-12 de XXVIII-468 pages (1854), chez Louis Vivès; — prix : 3 fr. 50 cent.

Il y a quelque temps, paraissait un livre intitulé *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*. Il avait pour auteur M. Bouthors, greffier en chef de la Cour impériale de cette ville. M. Dupin, chargé d'en faire un rapport à l'Académie des sciences morales et politiques, insistait, dans son analyse, sur le régime, les mœurs et les droits des siècles féodaux. Parmi ces droits, il en était deux, fondés, disait-il, sur les coutumes, qui avaient le privilége d'exciter sa verve irritée. L'un est celui qu'avait le seigneur « de contraindre ses sujets à battre l'eau des fossés » pendant la nuit pour empêcher que les raines et grenouilles *ne lui* » *fassent noise* » en troublant son sommeil; l'autre, désigné simplement aujourd'hui sous le nom de *droit du seigneur*, était surtout jeté comme une abominable insulte à la mémoire de l'aristocratie seigneuriale, et même ecclésiastique. M. Dupin ne doutait pas de son existence. Ce n'était plus seulement sur les récits de quelques chroniqueurs crédules ou de quelques écrivains passionnés que l'ex-procureur général appuyait sa

mercuriale à l'adresse des âges féodaux, mais encore, croyait-il, sur les monuments de la jurisprudence. Et il ajoutait : « Quand de tels faits sont » écrits dans les lois où ils sont qualifiés *droits*, quand le texte de ces lois » est authentique et qu'il est produit, le rôle officieux de la dénégation » devient impossible. » Il allait plus loin encore, et il s'écriait avec indignation : « Ce qu'il y a de plus scandaleux, c'est que les seigneurs même » ecclésiastiques prétendaient à l'exercice de ce droit. » Et alors il citait le texte désormais si célèbre de Boërius (Bohier), jurisconsulte du XVIe siècle, le procès du curé de Bourges devant son métropolitain, un autre procès intenté aux officiers de l'Évêque d'Amiens pour une affaire semblable, et un arrêt du Parlement du 19 mars 1409, qui interdisait l'exercice de ce droit, soit en nature, soit en indemnité. Puis il renvoyait au livre de M. Bouthors les lecteurs curieux de lire d'autres exemples de cette infamie pour d'autres pays que la France. La vérité est pourtant que M. Bouthors est beaucoup plus équitable envers l'Église que ne le ferait supposer M. Dupin, et, dans une note de son ouvrage (p. XI), M. Veuillot lui offre une réparation publique pour l'injustice qu'il avait d'abord commise à son égard en ne parlant de son livre que sur le rapport de son compromettant panégyriste. Ce livre, paraît-il, contient des choses intéressantes, et ce n'est pas dans ses pages que la faim de scandales, excitée par l'orateur de l'Académie des sciences morales, devrait aller chercher pâture. — Quoi qu'il en soit, le rapport de M. Dupin fut un événement. Le *Journal des Débats*, dont on connaît l'humeur antiféodale et antiecclésiastique, chercha à lui donner cours dans le monde. Le 2 mai de cette année, M. Alloury, un de ses rédacteurs, y publiait un article indigné « sur les droits des seigneurs et sur les » mœurs de ces siècles, que l'on ne craint pas aujourd'hui de proposer » en exemple au nôtre. » Cet article fut reproduit avec empressement par plusieurs journaux des provinces et de l'étranger, et désormais la foi à l'infamie connue sous le nom de *droit du seigneur* n'était plus le privilége des vaudevillistes et des folliculaires d'estaminet, mais semblait obligatoire aux hommes les plus graves, fondée qu'on la disait sur les plus authentiques monuments de l'histoire. Décidément, les amis du moyen âge et de l'Église n'avaient plus qu'à se voiler la face et à garder le silence.

Ce rôle convient peu, comme on sait, à M. Louis Veuillot. Bien qu'il n'eût jamais étudié la question dans les chartes et autres papiers poudreux du moyen âge, et qu'il ne la connût, comme nous tous, que par les mo-

dernes historiens ou littérateurs, dont cet ignoble thème défraie depuis trois siècles les déclamations, un instinct secret l'empêchait de croire que de telles abominations fussent passées en droit dans l'Europe du moyen âge, alors que l'Église de Jésus-Christ se chargeait seule de l'éducation morale des peuples. Cet instinct l'inspirait bien, et une fois de plus il était prouvé que le sens catholique est en tout le maître le plus sûr, et qu'il donne aux plus humbles enfants qui le suivent, une intelligence supérieure à celle des savants et des vieillards : *Super senes intellexi, quia testimonia tua meditatio mea est, ... quia mandata tua quæsivi.* Aidé de M. Arthur Murcier, élève de l'Ecole des Chartes, son parent et son ami, il se mit à étudier scientifiquement un problème instinctivement résolu dans sa foi catholique, et les recherches de la science le conduisirent aux mêmes résultats que les inspirations de la foi. — La première esquisse de son travail, destiné surtout à venger l'honneur de l'Église, parut, on s'en souvient, dans *l'Univers.* Invité à le reproduire, il l'a mis en meilleur ordre, rectifié et développé. Désormais, comme nos lecteurs vont en juger, la vieille accusation répétée à satiété avec de faux semblants de science et de conviction, et acceptée comme une triste vérité par les catholiques eux-mêmes, qui réservaient seulement la circonstance atténuante de l'exagération, est démontrée une abominable calomnie.

Le livre de M. Veuillot est divisé en quatre parties. La première contient un aperçu du moyen âge dans ce qui se rapporte au sujet général. — Dans la seconde, l'auteur traite du mariage, et explique le droit religieux des premières nuits, qui a donné lieu au procès dont parle Boërius. — La troisième partie concerne le *droit du seigneur* suivant la loi civile, et contient toute l'histoire du préjugé qui s'est établi à cet égard.— La quatrième partie est consacrée à l'examen de tous les faits et de tous les textes qui ont servi d'appui au mensonge. — Reprenons.

Dans la première partie, M. Louis Veuillot trace donc un tableau du moyen âge, mais du véritable moyen âge, du moyen âge catholique, et non pas de ces siècles d'invasion où l'Église n'avait pu encore exercer son influence sur le monde, ni de ces siècles voisins de l'ère moderne, où les légistes et les hérétiques la lui avaient déjà ravie. Saint Louis est pour lui le type de la maturité de ce moyen âge dont il veut esquisser la physionomie. Il montre alors ce que fit l'Église pour améliorer les barbares, pour appeler les esclaves à la liberté; la persévé-

rance de ses efforts en faveur du serf, de l'ignorant, du pauvre, du petit; il examine surtout l'origine, la nature et le sens de quelques-uns de ces usages, alors tout naturels, et qui nous paraissent aujourd'hui bizarres, sinon ridicules et choquants. Rien n'est oublié, pas même les *raines et grenouilles* qui, dans le silence auquel les a réduites le serf féodal, empêchent encore MM. Dupin et Alloury de dormir. M. Louis Veuillot démontre très-bien que ces charges, toujours légères, étaient des commutations bienveillantes d'anciens droits onéreux, la preuve authentique, à force de bizarrerie, d'une propriété, d'un avantage, d'une jouissance au profit du serf, sans égalité de condition en faveur du seigneur. Nous n'en exceptons pas l'obligation de battre les mares, fossés et étangs, obligation tout accidentelle et non de toutes les nuits, obligation que les serfs de nos modernes seigneurs, connus sous le nom de fermiers, accepteraient volontiers en échange de redevances pour eux un peu plus lourdes. M. Louis Veuillot invite le seigneur de la Nièvre à en faire l'expérience, et se porte garant de l'acceptation de ses vassaux, vavassaux et serfs. Les serfs féodaux voyaient si peu dans ces usages une humiliation et un fardeau, et si bien un avantage réel ou la constatation d'un avantage, qu'ils refusaient quelquefois d'en être délivrés et intentaient procès aux seigneurs qui voulaient les décharger, ou plutôt se décharger eux-mêmes. Voilà donc ce régime féodal, si odieux et si tyrannique, à en croire nos modernes écrivains, mais, en réalité, si on eût laissé l'Église corriger ce qu'il avait de dur et de rude à son origine, la forme politique destinée à devenir la plus conservatrice, la plus libérale et la plus douce, en ce qu'il constituait le pouvoir dans les bénignes conditions du patronage presque gratuit à l'égard du peuple, en même temps qu'il opposait aux entreprises de l'autorité centrale une résistance pleine à la fois de respect, de fidélité et d'indépendance (p. 117). Pour fortifier sa thèse, l'auteur ne manque pas de rapprocher les serfs actuels de l'industrie des serfs féodaux, les charges modernes des charges du moyen âge, et, en face de cette comparaison, on se sent prêt à regretter le régime féodal.

Dans la seconde partie, nous sommes au cœur de la question et de l'ouvrage : il s'agit proprement du *droit du seigneur*. Avant d'y pénétrer plus avant, M. Louis Veuillot croit utile de rappeler ce qu'est le mariage suivant l'Église, et l'idée qu'elle en donnait à ces peuples du moyen âge, victimes ou coupables, nous a-t-on dit, de la plus

monstrueuse violation de ses lois religieuses et naturelles. Il cite donc sur le mariage un chapitre du catéchisme de Bossuet, maître dont des écoliers de la valeur même de M. Dupin n'ont pas à rougir d'écouter les leçons. Il décrit les honneurs dont l'Église environne le mariage, les cérémonies et les prières qui accompagnent sa célébration, les conseils qu'elle adresse aux époux, les efforts qu'elle a faits, pendant toute la durée du moyen âge, pour en maintenir la sainteté, ne craignant pas de frapper de ses foudres les adultères couronnés, de laisser même se séparer de sa communion des nations entières, plutôt que de souffrir que la moindre souillure s'attachât à ce grand sacrement, image de son union virginale avec Jésus-Christ; puis, détournant tout-à-coup les yeux de ce spectacle de pureté et d'innocence, il se trouve en face du texte de Boërius et de ses modernes commentateurs. Quoi! en plein XIIIe siècle, dans la France de saint Louis, sous le pontificat d'Innocent III, l'Église aurait toléré que de telles abominations pénétrassent parmi les peuples chrétiens et jusque parmi ses ministres et dans son sanctuaire! Cela est invraisemblable. Hâtons-nous d'ajouter que cela n'est pas. Et pourtant tout mensonge a son origine. Toute erreur, a dit Bossuet, a son principe dans une vérité dont on abuse. D'où peut donc partir une telle calomnie? On sait l'histoire du mariage du jeune Tobie, dont l'ineffable pureté, au milieu des mœurs corrompues de l'Orient, suffirait à démontrer la divinité des Livres saints. Dans ce peuple au *cœur dur*, qui arracha à son législateur le divorce et la polygamie, il s'est trouvé un homme, dont l'Évangile, ce code des vierges, n'a pas dépassé le type si pur, et dont l'Église a proposé la conduite conjugale pour modèle aux chrétiens. L'exemple de continence du jeune Tobie fut longtemps de conseil et même de précepte dans l'Église catholique. Les conciles, les rituels en portèrent la loi, et non-seulement les saints, mais tous les vrais fidèles s'y conformèrent. En vertu de cette discipline, les premières nuits appartinrent, en effet, au seigneur, mais au *Seigneur-Dieu!* Cependant les mœurs se relâchèrent et voulurent un adoucissement. L'Église garda tant qu'elle put sa discipline, et la maintint encore en mettant la dispense au prix d'une aumône qui rappelait toujours la loi. On finit par réclamer contre l'aumône comme on avait réclamé contre la loi elle-même, et ce fut alors qu'eut lieu le procès du curé de Bourges dont parle Boërius, le procès des officiers de l'Évêque d'Amiens et l'arrêt de 1409. Rien, en effet, à part le texte calomnieux,

inepte ou interpolé de Boërius, rien absolument, ni dans les chroniques, ni dans la jurisprudence du temps, n'autorise à donner au droit du Seigneur le sens immonde que nous rappelons toujours sans oser l'exprimer ; tout, au contraire, oblige à l'expliquer dans le sens religieux que nous avons dit. L'arrêt de 1409, en particulier, cité toujours sans être jamais produit, et publié pour la première fois à la fin du livre de M. Louis Veuillot, ne renferme pas une syllabe que puisse tirer à soi la calomnie.

Voilà quel était le droit de la *première nuit*, prétendu par les *seigneurs ecclésiastiques*. Moins sublime, mais aussi innocent était le droit correspondant réclamé par les seigneurs temporels. Sous ses noms divers, grotesques ou indécents, il n'a jamais existé, entendu comme l'entendent nos modernes écrivains. Les uns font remonter cette prétendue coutume à un roi d'Écosse, nommé Evenus III, ou Ier, ou XVI., personnage antérieur à l'ère chrétienne et plus fabuleux que Pharamond ; les autres à l'empereur Maximin, d'autres enfin au sénat de Rome ou à Caligula ! En tout cas, l'Église ne serait pas responsable d'un usage introduit par des hommes qui relevaient fort peu de sa juridiction. Mais s'est-il maintenu sous ses yeux, avec sa tolérance, dans les âges chrétiens ? Qu'on parcoure les monuments historiques du moyen âge, les arrêts, les sentences : silence universel de la part de l'Église, de l'histoire et des peuples ! Et pourtant on sait la sévérité des décrets pénitentiaux sur les péchés contre les mœurs : comment ne trouve-t-on rien qui, de près ou de loin, fasse la moindre allusion à la plus monstrueuse abomination qui ait pu souiller le mariage, la famille et les mœurs publiques ? — Mais le *Maritagium* (quelque nom qu'on lui donne) n'est-il pas un fait incontestable ? — Sans doute, mais il n'y avait là ni infamie, ni crime, ni abus. Sous le régime féodal, la permission de mariage sur un même fief, et surtout entre serfs de fiefs différents, était mise à prix ou sous condition. Cela résultait de la vassalité et du droit de tutelle. Prix ou condition consistaient en redevances modiques ou compensations joviales, dont plus tard le sens perdu ou dénaturé par l'ignorance ou le mensonge, est devenu l'infect *maritagium* de M. Dupin.

Pour achever la réfutation, il reste à examiner les faits qu'on a donnés pour fondement à la calomnie. C'est la quatrième partie du livre de M. Louis Veuillot. Mais auparavant il raconte l'histoire très-curieuse de l'origine, du développement et de l'incroyable fortune de cette impure

absurdité. Elle remonte au protestantisme, et, de cette source bien suspecte, elle passe dans quelques jurisconsultes avides de décrier l'Église, dans les livres *philosophiques*, dans les écrits de dupes honnêtes, puis dans les vaudevilles et les romans : de là elle a tout envahi, tantôt avec lenteur, tantôt avec des mouvements subits de recrudescence. — Nous ne pouvons suivre l'auteur dans l'examen de tous les faits, plus ou moins obscènes, qu'on oppose toujours. De cet examen, comme de la précédente discussion, il résulte que le *droit du seigneur*, tel qu'on le suppose, n'a jamais existé, et que tout ce que l'on en a dit est pure invention, pur mensonge, pure ignorance; que tel qu'il a existé réellement, il a été une chose légale, naturelle, innocente, et qu'il existe encore, plutôt corrompu que purifié. C'était en ces termes que l'auteur, dans la préface, annonçait sa thèse : ils ont droit de revenir à la conclusion. Et, en effet, M. Louis Veuillot y montre très-bien que, pour les hommes religieux, le seigneur spirituel conserve toujours ses droits; que pour tous, le seigneur temporel ou le seigneur-Etat n'a pas abdiqué les siens, qu'il réclame en taxes plus lourdes que les redevances de la féodalité ; enfin que le seigneur-Public qui, au moyen âge, avait aussi sa part de réjouissance dans la personne du voisin, du valet et du pauvre, se l'adjuge encore en orgies, en quolibets, en usages beaucoup moins purs. « J'ose en appeler, pour finir, dit alors M. Louis » Veuillot, aux souvenirs personnels de M. Dupin. Un personnage de » sa condition n'a pas dû se marier en petite pompe, ni faire un petit » contrat. Je n'y étais pas ; mais assurément tout s'est passé suivant » les lois de l'Église, suivant les lois de l'État, suivant les lois de » l'usage ; et partant, M. Dupin a payé le droit du seigneur au Seigneur-» Dieu, au seigneur-État et au seigneur-Public, exactement comme le » payèrent ses ancêtres et les miens, les vilains et les manants du » moyen âge, qui nous valaient bien sous tous les rapports, et à qui » jamais personne n'a demandé de le payer d'une autre façon (p. 449).» C'est le seul échantillon que nous donnerons de ce style incisif, spirituel, original, quelquefois un peu cru, qu'on se dispense désormais de louer ou de blâmer, tant il est connu de tous les lecteurs. Peut-être M. Louis Veuillot ferait-il bien de traiter ainsi le style de ses adversaires, quelque tentation qu'ils offrent à sa verve mordante. Nous trouvons qu'habile écrivain lui-même, et, par conséquent, grand seigneur littéraire, il se montre trop avide de prélever en sarcasmes le droit du seigneur sur la mauvaise prose des vilains qui entrent en

guerre avec lui. Voilà la seule critique que nous nous permettons de lui adresser, car nous ne saurions le blâmer d'une certaine liberté, et même d'une certaine grossièreté d'expressions, qui lui était quelquefois imposée par ses adversaires, par la nature de son sujet, par les textes et les preuves qu'il ne pouvait supprimer. Nous en avertissons cependant, pour qu'on use de précaution à l'égard de certains lecteurs dont on ne saurait respecter avec trop de scrupule les yeux et l'imagination. — Revenons à l'éloge, et remercions M. Louis Veuillot de l'éminent service qu'il vient de rendre à l'histoire chrétienne. Il l'a lavée, ainsi que nos souvenirs, d'une souillure qui semblait ineffaçable. Désormais notre âme, à nous catholiques, est déchargée d'un poids bien lourd, et nous respirons plus à l'aise. Mais ce livre a une portée plus générale. Outre que, dans sa première partie, l'auteur a rendu en quelques pages son vrai sens à l'histoire du moyen âge, il a invité les savants chrétiens à reviser le procès intenté depuis trois siècles à l'Église par l'hérésie et le philosophisme, en leur prouvant que l'étude consciencieuse arrive toujours à l'origine et à l'extirpation du mensonge, quelque profondes, quelque étendues qu'en soient les racines. Encore quelques livres comme celui-ci, et le vœu du comte de Maistre aura reçu son accomplissement : l'histoire sera refaite. En attendant, voilà une calomnie que n'accueilleront plus les hommes sérieux, et qui ne trouvera plus de refuge qu'au théâtre, au cabaret ou aux bureaux du *Siècle :* impossible de tomber plus bas avant de disparaître dans le gouffre de l'oubli.

U. Maynard.

88. **HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE,** *depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, par M. l'abbé J. Darras, ancien professeur au séminaire de Troyes. — Tome 1er, in-8° de xii-604 pages (1854), chez Louis Vivès, et chez Diard (ancienne maison Goujon et Milon); — prix : 5 fr. le volume (l'ouvrage aura 4 volumes).

Il n'est personne qui ne reconnaisse que les travaux historiques des écrivains allemands renferment des trésors d'une érudition variée, étendue, et toujours sérieuse ; mais l'esprit philosophique dont ils portent généralement l'empreinte excite une certaine défiance, et fait craindre que la philosophie de l'histoire ne nuise à l'histoire même des faits, qui en sont pourtant l'objet et la base. — Il faut avouer cependant que, lorsqu'il est question de l'histoire de l'Église, ce reproche n'a plus la même portée. Ici, en effet, l'historien n'est pas réduit à juger

les faits d'après les systèmes incertains que l'étude des sociétés humaines, si diverses, si mobiles, peut faire jaillir de son esprit; l'Église est une et toujours identique à elle-même dans son principe et dans sa constitution; son développement, qu'on pourrait appeler organique, tant les lois qui le déterminent sont rigoureuses et infaillibles, a un but bien arrêté et clairement défini. L'historien est donc en possession de principes sûrs, qui lui permettent d'apprécier les événements dans leurs rapports avec la nature intime de l'Église et avec la fin qu'elle doit atteindre; et c'est pour lui un devoir d'aider ainsi le lecteur à acquérir l'intelligence des faits dont traite le récit. — Nous avons cru devoir faire cette courte réflexion sur une méthode si souvent louée et si souvent condamnée, parce que M. l'abbé Darras semble vouloir, dès les premières lignes de sa préface, jeter un discrédit trop peu mérité sur les œuvres de ce genre qui nous sont venues d'outre-Rhin, et dont la faveur avec laquelle elles ont été accueillies en France atteste suffisamment le mérite. — Quoi qu'il en soit, voulant, pour éviter tous les excès, se placer entre les historiens philosophes qui négligent trop les faits ou qui les font disparaître dans des considérations métaphysiques plus ou moins solides, et les historiens, indignes de ce nom, qui ne savent donner qu'une stérile nomenclature de dates et d'événements sans liaison, M. l'abbé Darras publie le premier volume d'une *Histoire générale de l'Église* qui n'a d'autre prétention que celle d'être un livre élémentaire, destiné à servir de texte à un cours d'histoire de l'Église.

Le plan que l'auteur a suivi se déduit naturellement de la définition qu'il donne de l'histoire de l'Église. « L'histoire de l'Église, » dit-il, est l'histoire du développement de la société catholique, instituée par Jésus-Christ, gouvernée par les Souverains Pontifes, et, » sous leur autorité immédiate, par les évêques établis par eux dans » chaque diocèse (Préface). » De cette définition il résulte que, dans l'histoire de l'Église, doit paraître au premier rang la hiérarchie, et surtout l'institution qui est le fondement de la hiérarchie aussi bien que de l'Église elle-même, c'est-à-dire la papauté, source de tout pouvoir religieux, et centre d'où partent et vers lequel convergent tous les faits accomplis dans la société chrétienne. N'est-il pas naturel, nécessaire, que l'influence des Souverains Pontifes sur le développement de la société qu'ils gouvernent soit en rapport avec le rang suprême qu'ils occupent et la puissance souveraine dont ils sont revêtus? On ne peut

donc, sans diminuer l'importance capitale du rôle qu'ils remplissent dans l'Église, négliger de faire ressortir l'action des Papes à toutes les époques de l'histoire; aussi applaudissons-nous à la pensée qu'a eue M. l'abbé Darras de placer en tête de chaque période historique le nom du Souverain Pontife qui y préside, « faisant, selon ses propres expres- » sions, pour les Papes, chefs visibles de l'Église, ce que tous les histo- » riens profanes ont fait pour les rois de chaque époque. » C'est donc sous l'action de la papauté que se succèdent et se déroulent, dans leur ordre chronologique, tous les événements qui appartiennent à l'histoire de l'Église : persécutions, luttes, hérésies, conciles, et tout ce qui s'y rattache à des titres divers : discussions théologiques, polémique religieuse, discipline, droit canonique, liturgie; car, ajoute M. l'abbé Darras, chacune de ces sciences a sa racine dans l'histoire de l'Église, et serait incompréhensible sans elle. — Cette dernière assertion serait d'une entière évidence si M. l'abbé Darras avait donné une définition plus complète de l'histoire de l'Église. Nous l'avons dit, un des traits caractéristiques qui distinguent l'Église de toutes les sociétés purement humaines, c'est la connaissance parfaite de son but, de sa fin dernière, qui est d'élever l'humanité jusqu'à l'union avec Dieu par la vérité et la grâce dont elle seule renferme le principe et la source. Peut-être n'eût-il pas été hors de propos d'exprimer cette idée fondamentale dans la définition; du moins elle aurait fait comprendre comment les développements de la doctrine provoqués par les discussions et la polémique, les manifestations de la vie de l'Église dans le culte et la liturgie, les formes diverses des institutions religieuses et monastiques, etc., appartiennent essentiellement à l'histoire ecclésiastique.

M. l'abbé Darras divise l'histoire de l'Église en huit époques : la première s'étend depuis Jésus-Christ jusqu'à la conversion de Constantin (1-312); la seconde, depuis la conversion de Constantin jusqu'à la chute de l'empire d'Occident (312-476); la troisième, depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à son rétablissement dans la personne de Charlemagne (476-800); la quatrième, depuis Charlemagne jusqu'à Sylvestre II (800, 999); la cinquième, depuis Sylvestre II jusqu'à Boniface VIII (999-1303); la sixième, depuis Boniface VIII jusqu'à Luther (1303-1517); la septième, depuis Luther jusqu'au traité de Wetsphalie (1517-1648); la huitième, depuis le traité de Wetsphalie jusqu'à l'avénement de Pie IX au souverain pontificat (1648-1846). Après chaque époque, l'auteur, dans un tableau complémentaire, expose l'ensemble des doctrines et l'enchaîne-

ment logique des événements, c'est-à-dire la philosophie des faits accomplis.

L'*Histoire générale de l'Église* ne laisse rien à désirer pour le détail des faits : relations des martyres les plus illustres, biographies des grands personnages et des docteurs de l'Église, récits des événements politiques qui ont exercé une certaine influence sur le monde religieux, tout ce qui peut intéresser un lecteur catholique lui est présenté dans cet ouvrage. On se surprend même à oublier qu'on a entre les mains un livre élémentaire, destiné à servir de thème aux développements donnés par le professeur, et peut-être est-ce un défaut ; la concision, plutôt que l'abondance des détails, devant faire le mérite d'un résumé. Cependant nous devons signaler une lacune. Dans le premier chapitre, M. l'abbé Darras fait un tableau de l'état moral et religieux du monde à l'avénement de Jésus-Christ ; mais il ne s'occupe que de la société païenne, et il néglige de faire connaître la société juive au moment où le divin soleil de justice s'élevait de son sein, pour de là répandre sa lumière sur le monde tout entier. Cependant il est impossible d'avoir une intelligence parfaite des faits évangéliques si l'on ne connaît pas la scène sur laquelle ils ont été accomplis.

Parmi les jugements portés sur les ouvrages des Pères de l'Église, beaucoup laissent dans l'esprit des idées justes, nettes et précises, mais quelques-uns sont trop vagues ou trop peu développés ; tel est, en particulier, l'article consacré à saint Augustin : le mérite extraordinaire de ce grand Docteur exigeait que l'historien donnât au lecteur une connaissance plus complète des œuvres et une appréciation plus approfondie de la doctrine du saint Évêque d'Hippone ; or, ce n'est que de la *Cité de Dieu* que M. l'abbé Darras fait une véritable analyse, et encore est-elle rejetée dans le chapitre qui sert de conclusion à la deuxième époque. — Il nous semble aussi que l'auteur est trop attaché à l'ordre chronologique et rapproche trop la forme de son histoire de celle des annales ; il en résulte que le récit d'événements qui se développent et se prolongent à travers plusieurs années est souvent abandonné et repris plusieurs fois ; ce qui causera de l'embarras à l'élève obligé de rétablir l'unité de ces fragments épars. — Nous faisons ces légères critiques avec d'autant moins de scrupule, qu'il y a beaucoup à louer dans l'*Histoire générale de l'Église*. M. l'abbé Darras a su mettre à profit les travaux plus étendus de ses devanciers : aussi son livre se recommande-t-il par une vraie et solide science, et par

une grande connaissance des premiers temps de l'Église. Il cherche constamment à dégager des faits le dogme fondamental de la suprématie d'honneur et de juridiction des Souverains Pontifes, et à le faire resplendir de tout son éclat dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Nous ne dirons pas cependant que M. l'abbé Darras est ultramontain : la vivacité de la polémique a fait attribuer à ceux qui acceptent ce titre une allure militante et provocatrice que notre savant auteur repousse de toutes ses forces ; nous dirons donc tout simplement que M. l'abbé Darras est catholique, mais comme l'Église elle-même, en demeurant fortement uni à la base et au principe de la catholicité, à la Chaire de Saint-Pierre. A ce point de vue, cette histoire se recommande à tous ceux qui veulent puiser à des sources pures. — Quant au style, il est clair, facile, vivant et animé, cependant sans exagération. Que les volumes suivants ressemblent à celui qui a paru, et M. l'abbé Darras aura rendu un véritable service à l'étude si importante et si difficile, sans un guide sûr, de l'histoire ecclésiastique. J. Marchal.

89. **HYMNI LATINI** *medii ævi. E Codd. mss. edidit et adnotationibus illustravit* Franc.-Jos. Mone, archivii Carlsruhensis præfectus. — Tome 1er, *Hymni ad Deum et Angelos.* — 1 volume in-8° de x-464 pages (1853), chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau ; — prix : 7 fr. (L'ouvrage complet aura 2 ou 3 volumes).

Nous avons déjà plusieurs collections de ce genre : celle de Tomasi, celle d'Arevalo, celle de Daniel ; mais aucune d'elles ne remplit les conditions d'un semblable travail, ou parce qu'elles sont incomplètes, ou parce que le texte en est corrompu et peu conforme aux manuscrits. M. Mone, préposé aux archives de Carlsruhe, a voulu enfin élever un monument digne de la religion et de la science. Notons d'abord que nous n'avons pas ici un livre de piété, mais un ouvrage proprement littéraire, c'est-à-dire que l'auteur ne destine pas son travail à l'Église et à la liturgie, mais aux savants et aux amateurs de la poésie chrétienne du moyen âge. Aussi son premier soin a-t-il été de rétablir le texte des hymnes d'après les manuscrits, sans s'occuper des différences qui en résultent avec le texte consacré par l'usage liturgique, et il a négligé celles qu'il ne pouvait pas soumettre à un semblable contrôle ; dans toutes il a conservé ou rétabli la forme métrique. Le texte est suivi de l'énumération des manuscrits consultés, et de notes assez étendues, renfermant la critique à laquelle chaque hymne peut donner lieu. Ce premier commentaire est écrit en allemand. Viennent enfin les

tous genres renvoyés à la fin du volume. Il trouve là réunis des morceaux nombreux, variés, bien choisis, empruntés aux grands orateurs de toutes les époques, d'une étendue souvent assez considérable, accompagnés quelquefois de jugements et d'observations critiques, et pouvant très-bien lui servir de sujets d'étude et d'analyse littéraire.

En somme, par la régularité et les justes proportions du plan, par l'exactitude et la clarté des définitions, par la sagesse des préceptes, par le bon goût et la convenance du style, par le nombre et le choix varié des exemples, et, ce qui n'est point à dédaigner dans des ouvrages de ce genre, par la division bien entendue des matières et la netteté parfaite du texte, ce *Cours élémentaire de rhétorique* nous paraît être le type à peu près complet d'un bon livre classique, vraiment digne de ce nom. Les lecteurs de la *Bibliographie catholique*, accoutumés à remarquer ici même, dans les articles de M. l'abbé Verniolles, la délicatesse de son goût et la maturité de son jugement, ne s'étonneront pas de nos éloges ; et nous, au risque de blesser sa modestie, nous n'avons pas cru que notre titre de collaborateur et de confrère dût affaiblir les droits de la vérité en faveur d'un ouvrage que nous regardons comme un véritable service rendu à l'enseignement des lettres, et qu'à ce titre nous recommandons très-vivement à tous ceux qui ont à cœur le bien et l'instruction de la jeunesse. JANVIER.

114. LE DIRECTOIRE DU PRÊTRE *dans sa vie privée et dans sa vie publique*, par le P. Benoît VALUY. — 1 volume in-18 de XIII-214 pages (1854), chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris ; — prix : 1 fr.

Divers Ordres religieux ont, outre leur règle, un Directoire destiné à guider les membres dans le détail de leurs observances ; c'est un secours qui rend la pratique de la règle plus uniforme et plus parfaite. Le P. Valuy a voulu procurer cet avantage aux ecclésiastiques séculiers, et il l'a fait avec bonheur. Son livre est un trésor pour le clergé, et nous comprenons facilement que S. E. Mgr le Cardinal Archevêque de Lyon en ait autorisé l'impression. L'auteur divise son ouvrage en deux parties et en plusieurs sections. Dans la première partie, il traite des devoirs de piété, des pratiques de dévotion, des vertus, des écueils, des soins corporels et des affaires domestiques. La seconde renferme des avis sur l'entente cordiale au presbytère, l'entrée dans une paroisse, le culte divin, l'instruction, les sacrements, les âmes à diriger, les moyens de réforme, les défauts à éviter, les contradictions et le dé-

clin de l'âge. Chaque section est composée de plusieurs chapitres, auxquels on ne peut reprocher que d'être trop courts, tant ils se font lire avec plaisir. Le P. Valuy, qui se livre à la prédication des retraites pastorales, connaît bien les mœurs des ecclésiastiques et les obstacles à la piété sacerdotale. C'est un observateur attentif, dont les remarques sont judicieuses : c'est un conseiller éclairé, dont les avis sont pleins de sens. Nous ferons cependant une réserve touchant une décision qui se trouve au bas de la page 148 : nous la trouvons trop relâchée. —Le style du P. Valuy est correct, facile, et a même quelque chose de piquant, qui rappelle celui de La Bruyère. Une lecture attentive ne nous a fait remarquer que deux locutions contre lesquelles on pourrait réclamer ; c'est : *en votre endroit* au lieu de *par rapport à vous*, et *l'arrivée en paroisse* pour *l'entrée dans une paroisse*. Ces manières de parler sont sans doute usitées dans le pays qu'habite l'auteur ; mais nous ne les croyons pas françaises. Au reste, c'est bien peu auprès des bonnes choses que ce livre contient. Nous savons qu'un prélat très-zélé pour la sanctification du clergé, et qui vient d'annoncer récemment la parole de Dieu à celui de Paris, fait grand cas du *Directoire du prêtre*. Nous formons le vœu que ce livre soit lu et médité par tous les ecclésiastiques. S'ils suivaient fidèlement les conseils qu'il renferme, ils marcheraient à grands pas dans les voies de la perfection.

TRESVAUX.

115. **L'EMPIRE CHINOIS**, faisant suite à l'ouvrage intitulé : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, par M. HUC, ancien missionnaire apostolique en Chine. — 2e édition, 2 volumes in-8° de XXIV-472, et 488 pages plus une carte (1854), chez Gaume frères ; — prix : 12 fr.

116. **CHINE MODERNE**; première partie, par M. PAUTHIER ; seconde partie, par M. BAZIN (collection de l'*Univers pittoresque*). — 1 volume in-8° de 675 pages à deux colonnes, avec planches (1853), chez Firmin Didot frères ; — prix : 6 fr.

Il se passe actuellement en Chine des événements dont on s'occuperait beaucoup si l'attention n'était pas portée d'un autre côté. Que la dynastie actuelle disparaisse dans la lutte qu'elle soutient, ou que la Chine reçoive de profondes modifications de la révolution qui se prépare, il est intéressant d'avoir des notions exactes sur ce pays, généralement peu et mal connu, et au sujet duquel on a débité une multitude de fables. Les relations publiées jusqu'à ce jour sont tombées dans deux excès. Dans celles des missionnaires du XVIe siècle, l'administration chinoise est vantée outre mesure ; celles des missionnaires mo-

dernes la dénigrent trop. M. l'abbé Huc, qui a visité toutes les provinces de cet immense empire, qui y a séjourné pendant quatorze ans, et qui en parle la langue, se trouvait donc dans les meilleures conditions pour nous faire connaître ce pays.

Ainsi que le titre l'annonce, son nouveau livre fait suite aux *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet,* publiés par lui il y a quelques années, et dont la *Bibliographie catholique* a rendu compte dans son tome IX (p. 475). Dans son premier ouvrage, M. l'abbé Huc nous avait laissés sur la frontière du Thibet. Nous entrons aujourd'hui avec lui en Chine, et comme il s'agit d'un récit qui se continue jusqu'à l'arrivée de l'auteur à Canton, nous allons recueillir sur la route quelques-unes des principales particularités de mœurs et autres dont ces deux volumes sont remplis.

Le suffrage universel est pratiqué en Chine; on ne s'en doutait guère. Il est vrai qu'il est restreint à la nomination d'un seul fonctionnaire, qui se rapproche assez des maires de nos villages. Tout le monde est électeur et éligible, et il paraît que les mandarins n'interviennent point dans ces comices, dont les résultats sont satisfaisants. Ces espèces de magistrats communaux « sont chargés de la police et servent d'inter» médiaires entre les mandarins et le peuple dans les affaires qui sont » au-dessus de leur compétence (t. I, p. 98). » Les Chinois ne jouissent pas de la liberté de la presse et ils ne la réclament pas; ils trouvent même extraordinaire qu'on puisse s'occuper des affaires de l'État pour lesquelles des fonctionnaires spéciaux reçoivent des traitements. Il y a du bon sens chez ce peuple. Il existe bien une feuille quotidienne intitulée *Gazette officielle de Péking*, sorte de *Moniteur universel*, dans laquelle sont publiés tous les actes officiels et où l'on trouve un aperçu des principaux événements; mais l'empereur revoit tout ce que l'on imprime dans cette feuille, que les gazettes officielles des provinces reproduisent en partie. On serait bien privé en France si la presse politique était réduite à ces simples proportions. Il n'en est pas de même de l'enseignement, auquel est accordée la plus entière liberté. Veut-on fonder une école dans un village? les principaux habitants se réunissent et choisissent un instituteur; c'est ce qui fait que l'instruction primaire est très-répandue dans ce pays. Le maître d'école ne se borne pas à enseigner aux enfants la lecture et l'écriture, il est chargé en outre de leur apprendre les éléments de la civilité qui, en Chine, est excessivement minutieuse.

En matière religieuse, les Chinois sont aussi parfaitement libres

sceptiques, ils ne croient à aucune religion, et le gouvernement ne les inquiète nullement à cet égard; seulement, il prohibe l'exercice des sectes qui, sous une apparence religieuse, tendraient au renversement du pouvoir. Il paraît que le christianisme est placé dans cette catégorie, et c'est une des raisons qui expliquent le peu de conquêtes qu'il a faites depuis trois siècles. Les persécutions qu'on n'a pas cessé de faire souffrir aux chrétiens ne semblent pas à M. l'abbé Huc le principal motif qui ait rendu nos missions aussi peu fructueuses. Il attribue ces fâcheux résultats à l'indifférentisme radical dont les Chinois sont infectés, et qui ne les prédispose pas à recevoir les enseignements qu'on leur porte. La passion de l'or domine ce peuple, dont toutes les tendances sont positives; il ne voit rien au-delà du présent, et la cité de Dieu n'a point de splendeurs pour son esprit.

Le respect pour les autorités est général : il consiste dans un grand nombre de révérences et de formules cérémonieuses que les Chinois accomplissent avec une merveilleuse ponctualité. Cependant il arrive quelquefois que des collisions se produisent entre les magistrats de la police et le peuple, quand celui-ci se croit injustement maltraité; dans ce cas, les curieux se prononcent contre l'agent du pouvoir, absolument comme en France. Mais en quoi les Chinois ne nous ressemblent guère, c'est dans l'ordonnance des repas. Ils commencent par le dessert et finissent par le potage. Leur vin est chaud et tout fumant. Les fourchettes sont remplacées par deux légères baguettes, et, à la place de serviettes, ils se servent de petits morceaux de papier dont chaque convive a près de lui une abondante provision. Le tabac est en si grand usage en Chine, qu'on quitte la table entre les services pour aller fumer. Cette détestable coutume ne menace-t-elle pas de s'introduire chez nous?

Les femmes jouent un triste rôle. Esclaves du mari qui les achète, elles ne sont point admises à sa table ; elles doivent le servir debout et sans parler, et même allumer sa pipe. Cette dégradante situation tient aux idées qu'on a dans ce pays sur la nature de la femme. Les écrivains moralistes, dont les productions circulent partout, contiennent des maximes comme celles-ci : « Il faut écouter sa femme et ne pas la croire. » — La mère la plus heureuse en filles est celle qui n'a que des garçons. » — La fille la plus timide a du courage pour médire. » — Comment un peuple qui a de pareilles opinions sur la femme aurait-il quelque respect, quelque considération pour elle?

Puisque nous en sommes aux maximes des Chinois, en voici quel-

ques-unes qui ne seraient pas indignes de Larochefoucauld : « Le » plaisir de bien faire est le seul qui ne s'use pas. — On n'a jamais tant » besoin de son esprit que lorsqu'on a affaire à un sot. — Les grandes » âmes ont des vouloirs, les autres n'ont que des velléités. — Accueillez » vos pensées comme des hôtes, et traitez vos désirs comme des en» fants. » Il y a certainement dans ces aphorismes de la finesse, de la sagacité, et même de la profondeur.

Un Chinois veut-il tirer vengeance de son ennemi? il se suicide. Cette singularité a pour cause principale la législation qui fait retomber la responsabilité de ces meurtres sur la personne qui en a été l'occasion. Il en résulte des procès très-coûteux, et qui entraînent même quelquefois la perte de toute une famille ; alors le suicidé est amplement vengé.

Il est d'autres points où les mœurs chinoises offrent moins de dissemblance avec les nôtres. On sait que les emplois publics ne sont conférés qu'aux gradués académiques. Voici comment s'y prennent ceux qui ont plus d'argent que d'esprit. Ils font passer leur examen à de pauvres diables qui se présentent en leur nom et qui leur transmettent, moyennant finances, le diplôme que leur savoir a obtenu. Ce procédé n'est pas inconnu parmi nous ; il se pratiquait il n'y a pas longtemps encore, et peut-être n'a-t-il pas entièrement disparu.

Le gouvernement de la Chine n'est pas aussi absolu qu'on serait tenté de le croire ; outre certaines lois qui le circonscrivent, il est tempéré par de vieilles coutumes. Ainsi, un mandarin qu'on venait de nommer préfet d'une ville, se disposait à se rendre à son poste. Les habitants, auxquels ce fonctionnaire n'agréait point, envoyèrent au vice-roi de la province une députation des notables, dans le but d'obtenir le changement de résidence de ce préfet ; n'ayant point été écoutés, ils s'entendirent pour lui faire une réception qui l'obligeât à partir. Cet acte d'opposition pacifique fut couronné de succès. Le mandarin quitta la ville, et le gouvernement en envoya un autre à sa place. Il y a des pays libres où la condescendance du pouvoir envers les administrés n'irait pas jusque là. — Les intrigues des fonctionnaires pour obtenir de l'avancement sont rigoureusement prohibées. On y punit les recommandations à l'Empereur non motivées par des services réels. Chez nous, l'apostille de hauts personnages n'est pas honorée d'une semblable sévérité : cette forme de recommandation est devenue si banale qu'elle a fini par perdre à peu près tout crédit.

Nous pourrions multiplier ces détails de mœurs, qu'on trouve nombreux dans le livre de M. l'abbé Huc. Notre but sera atteint, si nous inspirons le désir de lire cet ouvrage, aussi instructif qu'intéressant.

Comme on doit la vérité aux forts, nous terminerons par deux critiques. La forme du récit successif employée par l'auteur l'a exposé à des *répétitions*, et il n'a pas échappé entièrement à cet écueil, propre au genre de composition qu'il a adopté. On trouve particulièrement dans le premier volume des descriptions et des circonstances de voyage qui se ressemblent et qui nuisent à l'intérêt. L'emploi très-fréquent de la première personne jette aussi un peu de monotonie dans le récit. On lit souvent des phrases comme celle-ci : « Nous dîmes donc à » notre domestique que *nous* n'étions plus visibles ; *nous* fermâmes la » porte à clef, et *nous nous* couchâmes sur une natte de rotins. » M. l'abbé Huc a si bien prouvé qu'il connaît les ressources de sa langue, que nous n'hésitons pas à attribuer ce dernier défaut à une inadvertance.

Le livre de MM. Pauthier et Bazin est d'un genre tout différent. Savants sinologues, ces deux auteurs ont eu recours aux sources écrites, et en ont extrait tout ce qui leur a semblé propre à atteindre le but qu'ils se sont proposé, et qui consiste à donner sur la politique, l'administration, la littérature, l'industrie de la Chine moderne les notions les plus exactes possibles. Le livre de M. l'abbé Huc nous offrait tout à l'heure une succession de tableaux animés et des observations de mœurs prises sur le vif ; la science domine dans celui qui nous occupe en ce moment.

La première partie de la *Chine moderne* s'ouvre par une division politique de cet empire, suivie de la description de Péking et de plusieurs autres villes importantes. Les dix-huit provinces administratives qui composent le céleste Empire, sont énumérées ensuite avec des détails qu'on n'avait point encore lus jusqu'à ce jour. Puis, les attributions politiques des différents ministères sont déterminées avec une grande précision. Vient ensuite une étude de la *langue chinoise écrite et parlée*, où les développements abondent sans nuire à la clarté. Enfin quelques pages sur la philosophie terminent l'œuvre de M. Pauthier. Tel est le cadre de cette première partie, telles sont les matières qu'elle renferme. Il est juste de constater que ce travail paraît avoir été fait avec beaucoup de soin ; les documents officiels ont seuls été consultés, et

les notions qu'y a puisées l'auteur sont exposées par lui avec beaucoup de méthode et de lucidité.

La deuxième partie, due à la plume de M. Bazin, professeur de chinois à l'*Ecole des langues orientales*, a pour but principal de faire connaître le théâtre et la littérature modernes. L'auteur a employé le meilleur moyen de donner une idée de ces deux genres de production intellectuelle : il a procédé par citations de fragments choisis et reliés entre eux au moyen de l'analyse des parties retranchées. Il les a accompagnés d'observations judicieuses, qui dénotent un écrivain exercé dans la critique des œuvres dramatiques. L'impression qui nous est restée de la lecture de ces fragments n'est pas très-favorable à la Chine moderne. Ni son théâtre, ni sa littérature, composée de romans, nouvelles, etc., ne brillent d'un éclat bien vif; mais si le mérite littéraire de ces œuvres est médiocre, l'instruction qu'on en retire pour la connaissance des mœurs ne l'est pas. Les Chinois ont l'esprit fin, observateur, minutieux; ces qualités, ils les portent dans leur littérature, qui reflète assez bien la vie de ce peuple cauteleux, cupide et corrompu. On trouve, en outre, dans cette deuxième partie, des détails fort curieux sur la culture du thé, sur la fabrication de la porcelaine, sur le travail de la laque, etc.

Pour caractériser, en terminant, les deux ouvrages qui viennent de nous occuper, nous dirons : le livre de M. l'abbé Huc s'adresse surtout aux moralistes et aux gens du monde; celui de MM. Pauthier et Bazin convient plus particulièrement à ceux qui s'occupent de statistique, de politique et de la comparaison des littératures. Du reste, loin de s'exclure, ils se complètent l'un l'autre. A. Rispal.

117. **ESQUISSES**, par M. Alfred de Courcy. — 1 volume in-12 de VI-344 pages (1854), chez Douniol; — prix : 3 fr.

Ce titre d'*Esquisses* est modeste, mais il a le mérite d'être sincère, ce qui n'arrive pas toujours, et il convient parfaitement au livre auquel il sert de frontispice. Il est aisé de voir, en effet, que les sujets dont il se compose ne prétendent nullement à la profondeur. Ce sont le plus souvent d'agréables causeries sur les questions du jour ou l'esprit du temps; telles sont celles qui ont pour titres : *Nos Prévisions*, *Pierre et Paul*, *la Cigale et la Fourmi*, *une Réforme électorale*, *mon ami Bernard*. On y trouve d'innocentes plaisanteries contre les *frères et amis* et leurs procédés plus ou moins dépourvus de bon sens, et quelquefois

aussi de bonne foi. Quoique ces petites satires n'aient plus le même à-propos que lorsqu'elles furent écrites, il y a quelques années, elles seront lues avec plaisir par ceux qui ont été témoins de la naissance, de la vie et de la mort de la dernière République, car elles leur retraceront un tableau fidèle de ce qu'ils ont vu. *Une Entrevue* offre le piquant récit d'une déception matrimoniale, et pourrait faire le sujet d'une jolie et innocente composition dramatique. *Le Pont des Arts* est une petite boutade inspirée par la suppression du privilége qu'avait autrefois ce pont de faire payer un sou à ceux qui en usaient. M. de Courcy regrette cet heureux temps où l'on pouvait, sans craindre une foule importune, voir couler la Seine et contempler à loisir les monuments célèbres dont on y est comme entouré. *Paul et Virginie* pourra paraître à certains un paradoxe, pour ne rien dire de plus: quant à nous, nous applaudissons à ces quelques pages d'une saine critique, qui ne se laisse pas éblouir par la réputation qu'on a faite à ce roman, et qui ose y reprendre plus d'un passage comme également condamnable au point de vue moral et au point de vue littéraire. — Le morceau capital du livre est, sans contredit, *le Breton*, qui en remplit à lui seul plus du tiers. Quoique M. de Courcy n'y dise presque rien que d'autres n'aient dit avant lui, et que nous ne puissions savoir par nous-mêmes depuis que les voies ferrées et autres nous font pénétrer si facilement jusqu'au cœur de la Bretagne, on aime à parcourir avec lui les campagnes, les manoirs, les villes de cette antique province, à en étudier les mœurs, demeurées encore originales malgré les transformations nombreuses qui ont renouvelé en quelques années la face de la France. — *A propos d'un papillon* termine heureusement le volume par une histoire dont le dénouement est une conversion d'autant plus touchante qu'elle était moins espérée. — Nous recommandons volontiers ces *Esquisses* aux personnes qui veulent consacrer une heure ou deux à une lecture innocente, en les assurant qu'elles y trouveront quelque charme. Nous désirerions seulement qu'en faveur d'un âge pour qui le moindre mot peut être dangereux, M. de Courcy eût modifié ou retranché quelques lignes aux pages 57, 58, 79, 81, 85 et 233.

D. Saucié.

118. **Études** *sur l'état actuel de la religion en France, sur ses causes, sur les maux qu'on en doit craindre, et sur les moyens de l'améliorer*, par M. B. d'Exauvillez, directeur de la publication mensuelle l'*Ange-Gar-*

n'est pas seulement dit avec la douce autorité que donne l'esprit de la charité chrétienne ; tout cela est mis en action, tout cela parle aux yeux en quelqne sorte en même temps qu'à la raison et au cœur. — Nous ne reprocherons pas à l'auteur d'avoir adopté un langage à peu près constamment familier ; nous lui savons gré, au contraire, de s'être mis partout à la portée de ses chers cultivateurs ; nous croyons pourtant qu'il eût bien fait d'éviter certains mots, celui de *grands mâtins*, par exemple, qu'il applique aux vaincus d'Austerlitz et d'Iéna (p. 52). A part ce léger défaut, nous n'avons que des éloges à donner à ce livre, auquel nous souhaitons, comme à son aîné, un succès rapide et soutenu.

131. **NOUVEAU COMMENTAIRE** *littéral, critique et théologique, avec rapport aux textes primitifs, sur tous les livres des divines Ecritures*, par M. le docteur J.-Fr. d'Allioli; *traduit de l'allemand en français sur la 6e édition*, par M. l'abbé Gimarey, curé de Saint-Jean-des-Vignes (diocèse d'Autun) ; *traduction revue et approuvée par l'auteur; avec le texte latin et la version française en regard.* — 10 volumes in-8° de 526 à 784 pages chacun (1854), chez Louis Vivès ; — prix : 60 fr.

Nous accueillons toujours avec joie l'annonce d'une nouvelle publication de la Bible, c'est-à-dire de la parole de Dieu écrite sous l'inspiration de l'Esprit saint. Ce sentiment est d'autant plus vif que les occasions qui nous le font éprouver sont malheureusement fort rares. On ne saurait, en effet, compter les éditions des ouvrages profanes, classiques et autres, que la presse reproduit chaque jour, tandis que la *Bible*, ce livre par excellence, comme le dit son nom même, ne se publie qu'en petit nombre et à des époques éloignées. Nous remercions donc sincèrement M. l'abbé Gimarey d'avoir pensé à répandre parmi nous un livre qui, lu avec foi, humilité et soumission entière aux divers sens que l'Église y attache, ne peut manquer de produire des fruits abondants pour le salut des âmes.

L'édition de l'œuvre d'Allioli dont nous avons à nous occuper ici comprend le texte latin de la Vulgate, la traduction française de Sacy avec quelques corrections, les notes du docteur Allioli traduites de l'allemand en français par M. l'abbé Gimarey, qui, de son côté, y a joint quelques remarques. Ce peu de mots suffit pour montrer que le titre de l'ouvrage publié est assez mal conçu, outre que l'œuvre elle-même renferme d'autres défauts plus graves, comme on va le voir.

Nous n'avons rien à dire ni du texte latin qui, suivant M. l'abbé Gi-

marey, « est le même, sans aucun changement, que celui sur lequel a » été faite la version allemande, c'est-à-dire celui que l'Ordinariat de » l'évêché d'Augsbourg a déclaré, après un examen préalable, être en » tout conforme à l'exemplaire du Vatican de l'année 1593, » ni de la traduction française de Sacy, que tout le monde connaît suffisamment; mais nous avons quelques observations importantes à faire sur le travail de M. Allioli.—Ce savant publia en 1830 une traduction allemande de la Vulgate, accompagnée de notes, ouvrage qui a été recommandé par les évêques des divers pays où la langue germanique est en usage, et qui a obtenu le plus grand succès. Le titre porte *avec l'approbation du Saint-Siége;* mais si on s'en rapporte aux déclarations du nonce apostolique à Munich, qui sont au nombre de onze (1830-1837), et à celle du chargé d'affaires (1837), on voit évidemment (t. I, pp. 64-69) que cette approbation s'applique à la traduction allemande du texte biblique, mais nullement aux notes. A la vérité le docteur Allioli, interrogé sur ce point important par M. l'abbé Gimarey, a répondu que son commentaire, aussi bien que sa traduction, avait été l'objet de l'examen de la commission nommée en Allemagne par le Saint-Siége pour prendre connaissance de son ouvrage, et de celui des cardinaux Maï et Mezzofanti, à Rome (*ibid.*, p. 69); mais le savant auteur ne dit pas positivement que son commentaire ait reçu l'approbation pontificale comme sa traduction; et il ne saurait le dire sans se mettre en opposition formelle avec le témoignage si clair et si précis des déclarations dont nous venons de parler. Ainsi, c'est induire le lecteur dans une erreur grave que de ne lui présenter que les notes de M. Allioli, en l'assurant qu'elles sont munies de l'approbation du Saint-Siége. — Nous dirons de même de la dénomination de *commentaires* donnée à de simples notes, assez courtes pour la plupart, et qui, sous ce rapport, ressemblent peu à un commentaire proprement dit. Il est vrai que le mot *commentaire* se prend en certains cas pour une explication quelconque; mais quand il s'agit, comme ici, d'une méthode particulière d'interpréter l'Écriture sainte, il a une signification déterminée, et il s'applique exclusivement à un genre d'interprétation dont le but est de nous faire connaître d'une manière étendue et développée le sens des auteurs sacrés, en expliquant ce qui est obscur, en fixant ce qui est indéterminé, en indiquant surtout la suite et l'enchaînement des idées, en découvrant les beautés du texte original, en discutant et en résolvant toutes les difficultés qui peuvent arrêter le lecteur. Or un simple coup-d'œil jeté sur

les notes de M. Allioli, en y joignant même les remarques judicieuses, mais trop rares, de M. l'abbé Gimarey, suffit pour convaincre que non-seulement elles ne réunissent pas ces caractères essentiels à tout *commentaire*, mais qu'elles ne méritent pas même le nom de simples *scholies*, lesquelles, bien qu'elles consistent en de courtes notes, embrassent les différents objets qui font la matière des commentaires. Au reste, on n'a qu'à comparer ces notes avec le commentaire de D. Calmet ou les explications de Sacy sur le sens littéral et spirituel de la Bible, et on verra facilement tout ce qui manque au travail du docteur allemand, pour qu'on puisse légitimement le classer parmi les commentaires. Cependant, quelque incomplet qu'il soit, ce travail n'en mérite pas moins les éloges et la reconnaissance du public religieux ; et si, pour notre part, nous regrettons que l'auteur n'ait pas annoté une foule de passages qui semblent avoir besoin de quelques éclaircissements (ce que prouvent suffisamment les remarques de M. l'abbé Gimarey), nous ne saurions trop le remercier des observations précieuses dont il a enrichi un grand nombre d'autres, surtout dans les Psaumes, les Prophètes et le Nouveau Testament. Mais nous ne ferions connaître qu'imparfaitement son ouvrage, si nous ne disions rien des préfaces qu'il a mises en tête de chaque livre de la Bible, d'autant mieux qu'elles offrent, pour la plupart, une analyse souvent peu étendue, mais toujours suffisante pour faire comprendre les divers sujets qui s'y trouvent traités, et le but que l'auteur sacré s'est proposé dans la composition de son livre. Tous les lecteurs sauront également gré au docteur allemand d'avoir fait précéder les cantiques sacrés du Roi prophète de l'excellente dissertation de Bossuet sur les Psaumes. Il est inutile d'ajouter qu'un esprit éminemment catholique a dirigé la plume de M. Allioli dans toutes les parties de son travail, et que ses opinions n'ont rien de cette hardiesse et de cette témérité qu'on trouve malheureusement trop souvent dans les écrits de certains critiques allemands qui appartiennent d'ailleurs au catholicisme ; les recommandations nombreuses de l'épiscopat d'outre-Rhin et l'approbation du Saint-Siége, accordée au moins à sa traduction de la Vulgate, témoignent assez de la pureté de ses doctrines.

Il nous reste à dire quelques mots du travail de M. l'abbé Gimarey. Outre sa traduction des notes, laquelle a été revue et approuvée par l'auteur, ce savant ecclésiastique a fait un certain nombre de remarques qui suppléent d'une manière avantageuse aux lacunes qui se trouvent dans l'ouvrage de M. Allioli. Nous affirmons sans hésiter qu'il n'est pas

une seule de ces remarques qui n'ait pour le lecteur une utilité réelle. Notre observation s'applique surtout à celles qui se lisent dans les premiers chapitres de la Genèse, et que l'insuffisance des explications de l'auteur allemand rendait indispensables. Que l'excellent traducteur nous permette pourtant de lui dire qu'au tome IX, p. 371, le lecteur regrettera son silence sur le passage de saint Paul dont les jansénistes ont tant abusé : *Non ego autem, sed gratia Dei mecum*. Une remarque paraissait d'autant plus nécessaire ici, que la réflexion (note 11) : « Le grec » n'est pas différent : Mais la grâce de Dieu qui est avec moi, » s'il faut la prendre à la lettre, est tout à fait inexacte ; car si le texte grec devait être ainsi interprété, le concours de l'homme serait évidemment exclus, puisque le relatif *qui* représentant le mot *grâce*, se trouverait être seul nominatif ou sujet du verbe précédent *travailler*. Dans ce cas, l'expression *avec moi* prouverait, il est vrai, la présence, l'habitation de la grâce dans l'âme humaine, mais nullement le concours de celle-ci dans l'action exprimée par le verbe. — Nous devons mentionner encore l'*Avertissement du traducteur* (t. I, p. XXI et suiv.), d'autant mieux qu'il contient des notions et des réflexions utiles sur l'ouvrage de M. Allioli, sur quelques traductions françaises de la Bible, etc. Tout en nous associant de grand cœur aux éloges qu'il prodigue, en général, au travail du docteur allemand, nous pensons, avec beaucoup de juges compétents, qu'il en exagère le mérite et l'utilité ; car sans parler des commentaires de Sacy et de D. Calmet, inaccessibles par leur étendue à un très-grand nombre de lecteurs, la Bible de Carrière, enrichie des commentaires de Ménochius, outre qu'elle ne le cède pas à celle-ci au point de vue de l'orthodoxie, est beaucoup plus complète, et, par conséquent, toutes les personnes qui entendent le latin, les ecclésiastiques surtout, en tireront infailliblement un plus grand avantage. J.-B. GLAIRE.

132. **DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE**, *contenant, par ordre alphabétique, des notions sûres et complètes sur les antiquités et les arts ecclésiastiques, savoir : l'architecture, la sculpture, la peinture, la mosaïque, les émaux, les vitraux peints, l'orfèvrerie, la céramique*, etc., par M. l'abbé J.-J. BOURASSÉ, chanoine de Tours.— 2 volumes grand in-8° de XVI-1304 et 1168 colonnes, avec de nombreuses planches (1852), aux Ateliers catholiques du Petit-Montrouge ; — prix : 16 fr.

Rendre compte d'un dictionnaire n'est pas chose facile : que dire en effet d'un dictionnaire ? Faut-il parler du plan de l'ouvrage ? Mais tout le monde peut s'en faire une idée ; les articles y sont classés par ordre

alphabétique : c'est un plan invariable. S'agit-il de parler du style? Mais le style doit varier avec les différents sujets que l'auteur a à traiter, il est forcé souvent de

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Un dictionnaire d'archéologie est soumis aux mêmes lois que les autres. Tantôt il établit les principes de la science, et alors il doit être clair et précis; tantôt il en fait voir les poétiques développements, et le style doit grandir avec l'œuvre qu'il décrit. L'auteur doit être simple quand il parle des fondations des édifices sacrés, il doit être gracieux quand il montre les délicieuses guirlandes suspendues aux murailles, et les produits multipliés de la Flore murale qui couvrent les chapiteaux. On comprend qu'il nous serait impossible d'aborder chaque article en particulier, pour faire ressortir ce qu'il a de saillant; nous sommes donc réduits à nous contenter de considérer l'ensemble de l'ouvrage. — Le nom seul de l'auteur est déjà une garantie; on connaît dans le monde savant tout ce que le style de M. l'abbé Bourassé a de correct, de gracieux, de poétique. Les *Cathédrales de France*, l'*Archéologie chrétienne*, les *Esquisses historiques sur les principales églises du diocèse de Nevers,* le texte des *Vitraux de la cathédrale de Tours,* de nombreux articles publiés dans différents recueils scientifiques, et même dans le nôtre, l'ont fait distinguer depuis longtemps. On le retrouve ici tel qu'on l'a précédemment connu. Ce dictionnaire, ouvrage digne d'un bénédictin, ne se compose pas d'articles secs et arides, présentant quelques notions superficielles : ce sont des traités presque complets sur les principales branches de la science archéologique, rédigés avec un goût exquis. L'auteur ne s'est pas laissé circonscrire par le programme qu'il s'était posé; il ne s'est pas borné à présenter les principes de l'archéologie sacrée, à indiquer la signification et la valeur des termes employés dans cette science : il nous offre une véritable encyclopédie, et on pourrait dire que son ouvrage peut remplacer tous ceux qui ont été écrits sur cette matière. S'agit-il des sciences qui sont en rapport avec l'archéologie sacrée, il se gardera bien de les passer sous silence, mais il se contentera d'en exposer les principes d'une manière plus succincte; c'est ainsi qu'il envisage les monuments druidiques, la numismatique, le blason, etc., qu'il traite pour ainsi dire en passant. Il s'étend davantage sur la céramique, la plastique, les émaux, les vitraux, les légendes, la symbolique, l'iconographie, la paléographie; il initie ses lecteurs aux secrets de ces différentes branches

de la science qui se rattachent à notre archéologie chrétienne et qui la complètent. — Si nous voulons avoir une idée de la large place qu'occupe dans ce dictionnaire l'archéologie proprement dite, nous n'avons qu'à l'ouvrir aux mots *Agapes*, *Appareil*, *Autel*, *Architecture*, *Baptistère*, *Catacombes*, *Écoles*, etc., etc.

Tout en établissant les principes généraux de la science et en nous faisant connaître ses détails multipliés, l'auteur a compris que son travail demeurerait incomplet, s'il n'aidait pas ses lecteurs à appliquer aux monuments les principes émis, et à reconnaître les caractères propres à chaque âge. Le difficile est toujours l'application de la théorie; cette difficulté disparaît à l'aide de la monographie des différentes cathédrales de France et des pays circonvoisins, ainsi que des abbatiales les plus célèbres. L'histoire vient à son tour apporter son témoignage et corroborer pour ces monuments les données archéologiques. Cette partie du travail de M. l'abbé Bourassé peut être considérée comme le guide du touriste et de l'archéologue chrétien. — Cependant il ne se borne pas à l'étude extérieure de nos temples, à l'examen sérieux du travail architectural dans l'intérieur, ni à la description des édicules qui les complètent : les différents genres d'ameublement, les décorations du sanctuaire, les vases destinés au divin sacrifice, les ustensiles du culte, les vêtements sacrés qui en rehaussent l'éclat, en un mot tout ce qui, de près ou de loin, doit concourir à nos augustes cérémonies, trouve ici sa place.

L'avantage le plus important que présente un dictionnaire est, sans contredit, de faciliter les recherches, et de ménager par là même au lecteur un temps précieux; mais cet avantage est acheté au prix de plusieurs inconvénients. M. l'abbé Bourassé a fait disparaître un des principaux en ajoutant à son œuvre un plan d'ensemble. — Dans des appendices, il fait un résumé des caractères architectoniques, réunissant dans le même cadre les études partielles, et présentant ainsi un petit cours d'archéologie chrétienne. Un tableau synoptique vient ensuite développer les principaux caractères propres aux différentes époques, de manière à mettre sous les yeux du lecteur tous les membres d'architecture qui composent nos édifices religieux. Il semble qu'on ait devant soi une de nos basiliques, avec toutes ses parties constitutives. On peut les étudier en détail dans cette espèce d'opération anatomique. — Un troisième appendice, intitulé : *Tableau méthodique propre à faciliter l'étude raisonnée de l'archéologie sacrée à l'aide du dictionnaire*,

offre le plan d'un vaste traité renfermant toutes les matières qui doivent entrer dans un cours complet d'archéologie religieuse. Ce tableau, joint au dictionnaire, peut tenir lieu à un professeur d'archéologie de tous les autres livres qui ont paru sur cette science; ici se rencontrent tous les documents nécessaires au maître, pour qu'il puisse exciter dans une classe un vif intérêt et soutenir l'attention.

Depuis qu'on s'occupe en France d'une manière sérieuse de développer les principes de cette science, on a cherché à tirer de l'oubli de précieux ouvrages longtemps couverts de plusieurs couches de poussière, et qu'on regardait avec dédain; parmi ces ouvrages précieux se trouve un traité du moine Théophile sur les arts au moyen âge. C'est une véritable encyclopédie de l'art chrétien au XIIe siècle. M. l'abbé Bourassé n'a pas balancé à ajouter à son *Dictionnaire* une traduction de cet intéressant travail, avec le texte en regard et de nombreuses notes explicatives. C'est une heureuse idée; ce nouvel appendice a bien son mérite, et nous devons en savoir gré à l'auteur.

Nous ne dirons qu'un mot des trois tables qui complètent cet ouvrage; la première, sous le titre de *Bibliographie archéologique*, présente un catalogue de tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, avec le titre de leurs œuvres; la seconde donne un nouveau catalogue de tous les auteurs cités dans *le Dictionnaire*, avec l'indication des pages où se trouvent les citations; la troisième est une table analytique des matières.

Malgré la clarté qui distingue les définitions, malgré la précision qu'on remarque dans l'exposition des principes et dans le développement des caractères architectoniques, l'ouvrage eût laissé quelque chose à désirer, si l'auteur n'avait pas cherché à rendre plus sensibles encore ces différents caractères; il l'a fait en réunissant, à la fin de chaque volume, un grand nombre de gravures sur bois. — Nous ne balançons pas à prédire à M. l'abbé Bourassé que son œuvre aura un succès durable. C'est une bonne fortnne pour tout archéologue, qu'un livre qui réunit les différentes branches de la science, et qui les développe d'une manière aussi lucide, aussi sûre et aussi complète. CROSNIER.

133. **ESSAI PHILOSOPHIQUE** *sur les droits de la raison, en réponse au P. Chastel, à ses partisans et à ses adversaires*, par M. l'abbé Charles BERTON, vicaire à la cathédrale d'Amiens. — 1 volume in-12 de 320 pages (1854), chez Vaton; — prix : 2 fr.

La *Bibliographie catholique* s'est vue plusieurs fois dans la nécessité

pénible de traiter certains opuscules du P. Chastel avec une juste sévérité. M. l'abbé Berton vient de montrer, avec un talent remarquable, combien ces critiques sont fondées. Il prouve avec toute l'évidence possible, et presque jusqu'à satiété, en trois cent vingt pages, ce que nous n'avions pu qu'indiquer à peine en quelques lignes; toutefois, il distribue aussi, chemin faisant, leur part d'observations critiques aux écrivains qui se sont attachés à suivre ou à combattre le P. Chastel. — Il serait vraiment fâcheux que ce petit volume fût perdu dans la foule des livres médiocres qui pullulent, et dont la bonne littérature a tant à rougir. C'est un travail distingué, marqué du cachet du véritable talent, puisqu'il fait penser. L'auteur a su positivement ce qu'il voulait, et il a fait précisément ce qu'il a voulu, tout en sentant très-bien qu'il pouvait faire autrement et mieux; mais il n'a prétendu qu'à être utile le plus directement et le plus immédiatement possible. Il n'est pas de ceux qui voient sans peine les catholiques dépenser à guerroyer entre eux, pour des opinions libres, des forces et un temps précieux, tandis qu'il serait si désirable de s'unir pour empêcher les dernières bandes éparses de l'incrédulité de se rassembler et de former une nouvelle armée. Frappé du grand préjudice que les vrais principes doivent souffrir de la marche imprimée à la controverse sur la puissance de la raison humaine par les opuscules du P. Chastel, il s'est présenté pour faire la réponse « modérée et complète » qui devenait nécessaire, et pour mettre enfin, s'il est possible, un terme à de fâcheux malentendus. Son unique intention a été de protester promptement contre des publications qui peuvent exercer une fâcheuse influence; toutefois il ne l'a pas fait sans de longues hésitations. Ces longues hésitations venaient, dit-il, de ce qu'il désirait qu'une voix plus imposante que la sienne s'élevât pour clore des débats qui s'envenimaient sans s'éclaircir. — Voilà, certes, un but louable, des vues saines et élevées, une intention généreuse; mais il est à regretter que la modestie de l'auteur lui ait inspiré le parti de n'intervenir que tardivement dans la lutte. Sans doute le renom et l'autorité sont beaucoup en littérature et en philosophie; cependant, quand on a le regard aussi perçant et la faculté d'analyse aussi délicate que M. l'abbé Berton, on a bien aussi le droit de prendre la parole, même des premiers, jusque dans les discussions de l'accès le plus difficile. Il faut avouer aussi qu'il n'est pas toujours aisé de saisir le moment opportun pour dire son mot dans une controverse dont les acteurs marchent sans paraître se préoccuper de ce qu'on

pages, chez Mme veuve Poussielgue-Rusand ; — prix : 12 fr.

Méditations *sur les vérités et les devoirs du christianisme, pour chaque jour de l'année*, par Mgr Richard Challoner, vicaire apostolique de Londres; *ouvrage trad. de l'anglais* par M. l'abbé E. Vignonet. — 3 vol. in-12 de 470 pages chacun, chez Ambroise Bray; — prix : 6 fr.

Mémoires du président Hénault, *de l'Académie française, écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière-neveu*, M. le baron de de Vigan. — 1 vol. in-8° de 450 pages, chez Dentu; — prix : 6 fr.

Morale (la) de l'Évangile *comparée aux divers systèmes de morale. Leçons faites à la Faculté de théologie, en Sorbonne, pour servir d'introduction au Cours de théologie morale*, par M. l'abbé L. Bautain, vicaire général et promoteur du diocèse de Paris. — 1 vol. in-8° de 464 pages, chez Vaton; — prix : 6 fr.

Pèlerinage *en Terre-Sainte*, par M. l'abbé Azaïs, aumônier du Lycée impérial de Nîmes, l'un des 40 pèlerins de 1853. — 1 vol. in-12 de 390 pages, chez Louis Giraud, à Nîmes, et chez Étienne Girard, à Paris; — prix : 3 fr. 50 c.

Nous avons parlé déjà (p. 141) des divers ouvrages publiés sur la Terre-Sainte à l'occasion du pèlerinage de 1853. — Nous examinerons prochainement celui-ci.

Philosophia *juxta inconcussa tutissimaque divi* Thomæ *dogmata, logicam, physicam, moralem et metaphysicam quatuor tomis complectens*, auctore P.-F. Antonio Goudin. *Novissime recensuit et edidit* Roux-Lavergne.—Tomus primus, *Logica*. — 1 vol. in-12 de 290 pages, place Louvois, 3; — prix : 4 fr.

Portraits historiques, par M. Pierre Clement. — 1 vol. in-8° de 550 pages, chez Didier; — prix : 7 fr.

Les portraits qui composent ce volume sont ceux de Suger, — Sully, — le président de Novion, — le comte de Grignan, — le garde des sceaux d'Argenson, — Jean Law, — Machault d'Arnouville, — les frères Paris, — l'abbé Terray, — le duc de Gaete, — et le comte Mollien.

Prémices (les) *de la vie*, ou *Bonheurs, joies et douleurs de la jeunesse*, par Mme la comtesse de Bassanville, élève de Mme Campan. — 1 vol. grand in-8° de 390 pages, illustré par Baunheim, chez Lehuby; — prix : 7 fr. 50 c.

Récits (les) de l'année, *Historiettes et Nouvelles*, par Mme la comtesse de Trogoff. — 1 vol. in-12 de 430 pages plus 8 vignettes coloriées, chez Lehuby; — prix : 3 fr.

Religion (la) *depuis Adam jusqu'à la fin du monde, ses diverses époques, sa divinité, ses dogmes, son unité, son esprit, son immutabilité, ses actes obligatoires et de conseil, le bonheur qu'elle procure à l'homme (réflexions morales et pieuses)*, par M. l'abbé C.-A. Bernard, secrét. gén. de l'évêché de Dijon. — 2 vol. in-12 de xii-538 et xii-540 pages, chez Douniol; — prix : 8 fr.

Souvenirs du Calvaire, ou *la Passion méditée d'après l'Évangile; ouvrage traduit de* L. Marchetti, par M. l'abbé J.-P.-L. M. — 1 vol. in-18 de 216 pages, chez Ambroise Bray; — prix : 2 fr.

Theologia ex S. Liguorio *et aliis probatissimis auctoribus methodice digesta, et seminariorum cursui accommodata*. — 6 vol. in-12 de 600 pages chacun, chez Vagner, à Nancy, et chez Gaume frères, à Paris; — prix : 14 fr.

Les divers traités que nous avons mentionnés il y a 3 mois (p. 152) composent le 1er volume. — Depuis lors 4 volumes ont paru et renferment : 1° *Tractatus de jure et de contractibus*; — 2° *Tractatus de decalogo*; — 3° *Tractatus de pœnitentia*; — 4° *Tractatus de matrimonio*. — Il ne reste plus à publier qu'un volume.

Traité du zèle *pour attirer les petits enfants à Jésus-Christ*, traduit de J. Gerson *avec notes*, par M. l'abbé Tridon. — In-12 de 162 pages, chez Louis Vivès; — prix : 1 fr. 50 c.

Vie, *vertus et miracles de la bienheureuse Germaine Cousin, bergère, d'après les documents authentiques*, par M. Louis Veuillot. — 1 vol. in-12 de 380 pages, chez Louis Vivès; — prix : 3 fr.

Voyage autour de la mer Morte *et dans les terres bibliques*, par M. F. de Saulcy, membre de l'Institut. — Chez Gide et chez J. Baudry.

Ce voyage, entièrement terminé, comprend :

1° *Relation du voyage*, par M. de Saulcy. — 2 vol. in-8° de 830 pages chacun : — prix 15 fr.

2° Architecture et sculpture, *sites archéologiques et vues pittoresques*, 57 planches in-4°; — prix; 135 fr.

3° Une grande Carte de la Syrie, in-folio, *et 12 planches d'itinéraires*, in-4°; — prix 36 fr.

4° Le Catalogue des *mollusques terrestres et fluviatiles, recueillis pendant le voyage*; 128 pages in-4° accompagnées de 4 planches; — prix : 12 fr.

5° Le Catalogue *des plantes observées pendant le voyage*; 30 pages in-4°; — prix : 6 fr.

6° Le Catalogue *des espèces d'insectes coléoptères recueillis pendant le voyage*; 16 pages in-4; — prix; 6 fr.

Le prix de l'ouvrage complet est de 200 fr.

14e ANNÉE. N° 5. *Janvier* 1855.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index,

Un décret récent, dont nous ne connaissons pas la date precise, m que nous avons tout lieu de croire authentique, car il nous parvient par une correspondance de la *Volkshalle* et presque tous les journaux religieux l'ont reproduit, a condamné les ouvrages suivants :

Beatrice Cenci, *Storia del secolo* XVI, di F.-D. GUERAZZI. (*Beatrix Cenci, Histoire du* XVIe *siècle, par* F.-D. GUERAZZI).

Die philosophie ohne Schleier, von dr THURMER. (*La Philosophie dévoilée*, par le docteur THURMER).

Kaiser Joseph II, von Carl.-Aug. SCHIMMER, (*L'Empereur Joseph* II, *par* Charles-Auguste SCHIMMER).

Essai sur l'éducation, par M. l'abbé F. OSSIÈRES.

Le Nouveau Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, par M. M.-N. BOUILLET, défendu par un décret du 1er juillet 1852, ayant été corrigé d'après les observations de la S. Congrégation de l'Index, la nouvelle édition de cet ouvrage, qui doit être publiée à Paris dans le courant du mois de janvier 1855, est permise, le précédent décret conservant toute sa force contre les éditions antérieures.

---

148. LES ANGES DE LA BIBLE, ou *Les Anges auprès de l'homme*, par M. Alexandre GUILLEMIN, ancien avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'État. — 2 volumes in 8° de XII-560 et 662 pages (1854), chez Douniol, à Paris, et chez J.-B. Pelagaud et Cie, à Lyon et à Paris ; — prix : 15 fr.

Ce livre est une espèce de cours d'histoire, de dogme et de morale catholiques, où tout est rapporté à l'action des anges. Partant de ce principe, que Dieu agit toujours par intermédiaire dans le monde surnaturel, l'auteur voit partout ces messagers célestes, que la Bible mentionne expressément ou sous-entende leur intervention. — Après quelques notions préliminaires sur les anges, sur leur création, leur hiérarchie, leur mission ; quelques considérations sur les démons, sur

leur chute, leurs embûches, empruntées, soit à un mandement récent de Mgr l'Evêque du Mans, soit au livre *des Esprits* de M. de Mirville, l'auteur ouvre la Bible à la première page de la Genèse, pour ne la fermer qu'à la dernière page de l'Apocalypse, et, parcourant successivement tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, il raconte les principaux faits des livres historiques, en montrant toujours les anges comme les auteurs directs et immédiats des œuvres divines, ou bien il cherche leur inspiration et les preuves de leur touchant ministère dans les livres sapientiaux et prophétiques. — Pour jeter dans son travail plus de vie et de variété, il traduit en vers les principaux cantiques de la Bible et les plus beaux passages des Prophètes. Tout en lui tenant compte des difficultés presque insurmontables d'une semblable version, disons, pour être justes, que ces essais n'ont souvent de poétique que le rhythme, et qu'on y cherche vainement la divine poésie de l'original. L'auteur est plus heureux lorsqu'i fait ressortir de ses récits ou de ses analyses les leçons dogmatiques ou morales qu'ils renferment. Malgré une légère affectation de style, il y a là un vrai trésor pour la foi et la piété.

Il est, on doit le comprendre, plus d'une analogie entre ce travail et tant d'autres de même nature, où l'on a voulu résumer la Bible dans son histoire et dans ses enseignements. Le côté original de celui-ci est, dans le rapport de tous les faits et de toutes les doctrines au monde angélique. Du reste, on ne saurait étudier sous trop d'aspects divers le divin livre des révélations, ni trop multiplier, ni trop répandre, surtout parmi la jeunesse, les ouvrages puisés, comme celui de M. Guillemin, à la triple source des saintes Écritures, de la tradition catholique et d'une foi animée par une vive piété. C. Millé.

149. ANNÉE LITURGIQUE, par le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. — *L'Avent liturgique*, 1 volume in-12 de XXIV-510 pages; prix : 3 fr. 75 c. — *Le temps de Noel*, 2 volumes in-12 de VIII-502 et 640 pages; prix : 7 fr. 50 c. — *Le temps de la Septuagésime*, 1 volume in-12 de II-398 pages ; prix : 3 fr. 75 c. — *Le Carême*, 1 volume in-12 de IV-658 pages ; prix : 3 fr. 75 c., chez Julien, Lanier et Cie, au Mans et à Paris.

Le R. P. Dom Guéranger soulevait, dans ses *Institutions liturgiques*, une question brûlante, qui devait être, et qui fut en effet, vivement agitée. Cette question paraît aujourd'hui jugée en France. Mais quand même l'abbé de Solesmes n'aurait pas gagné sa cause, quand même le débat

soulevé par lui n'aurait pas amené le mouvement de retour à la liturgie romaine qui s'est manifesté dans un si grand nombre de diocèses, il aurait encore rendu un éminent service à l'Église, en appelant, en poussant les esprits du côté de la science liturgique, si importante, et cependant si négligée parmi nous.

L'ouvrage dont nous rendons compte aujourd'hui traite encore cette grande question que Dom Guéranger a prise pour l'objet des études de toute sa vie; mais ce n'est pas un ouvrage de polémique: le temps de la polémique est passé; c'est un livre de science et de piété, plus encore peut-être un livre de piété que de science. L'auteur veut faire revivre parmi les fidèles les grandes traditions de la prière, et pour cela il leur ouvre les inestimables trésors de la liturgie, trésors qui sont à eux, mais dont ils ne jouissent plus, parce qu'ils les ignorent. Au commencement de ce siècle, alors que le christianisme était comme détruit en France, que ses prêtres étaient dispersés, ses temples fermés, et que l'impie avait fait cesser les fêtes de Dieu sur notre terre, Chateaubriand, saisissant le côté poétique du culte chrétien, écrivit des pages ravissantes sur ces fêtes qu'on ne célébrait plus, et fit voir dans la liturgie catholique dédaignée des richesses poétiques incomparables. Ce n'est pas directement ce côté de la liturgie que l'abbé de Solesmes fait ressortir dans son ouvrage; c'est le sens profond des symboles, le véritable esprit religieux des fêtes, c'est, bien mieux que M. de Chateaubriand, le génie du christianisme qu'il expose; car, on peut le dire, tout le génie du christianisme est dans sa liturgie; ses dogmes sont enfermés sous tous les symboles du culte et exprimés dans tous les chants; sa morale sublime et pure découle de toutes les fêtes; le cycle de ces fêtes parcourt successivement tous les mystères, et contient les enseignements complets de la foi. C'est pourquoi rien n'est plus propre à faire pénétrer dans l'essence même du christianisme que l'intelligence de sa liturgie; et, par cela même, rien n'est plus propre à susciter tout à la fois et à diriger le sentiment religieux des peuples. Si ce sentiment a besoin, pour se produire, pour se soutenir, pour se fortifier, de l'appui du culte extérieur; si les symboles, les rites, les chants, sont le langage naturel par lequel il s'exprime, qui répond mieux à ce besoin profond de l'âme humaine que la liturgie catholique, où sont renfermés tant de trésors de doctrine, d'amour et de poésie? Quelle forme plus parfaite, et en même temps plus sûre, de la prière? Dans ces régions de l'invisible et du divin, où les écarts sont si dangereux et si faciles, la liturgie

catholique emporte et guide les âmes; nulle erreur, nulle illusion n'est à craindre, car l'esprit de Dieu assiste l'Église. « Tantôt, sous l'impulsion » de cet esprit qui anima le Psalmiste et les Prophètes, elle puise dans » les livres de l'ancien peuple le thème de ses chants; tantôt, fille et » sœur des saints Apôtres, elle entonne les cantiques insérés aux livres » de la nouvelle alliance; tantôt enfin, se souvenant qu'elle aussi a » reçu la trompette et la harpe, elle donne passage à l'esprit qui l'ani- » me, et chante à son tour un cantique nouveau; de cette triple source » émane l'élément divin de la liturgie (*Avent*, p. VI.) » — Mais indépendamment de l'excellence intrinsèque et de l'autorité de la liturgie comme enseignement dogmatique et moral et comme prière, est-ce qu'il n'y a pas un charme incomparable à redire ces prières que nous ont léguées les siècles de foi, qui ont traversé les âges pour venir jusqu'à nous, et qui retentiront sous les voûtes de tous les temples de la chrétienté tant que durera l'immortelle Église, c'est-à-dire jusqu'à la consommation des siècles? Est-ce que par ces antiques et vénérables formules, qui suggèrent aux fidèles les mêmes pensées, les mêmes sentiments et les mêmes paroles, tout en laissant place encore au travail de chacun, et en prenant, comme la manne, tous les goûts, la communion des âmes n'existe pas mieux que quand chaque fidèle isolément parle à Dieu son langage? Nous croyons donc, comme l'abbé de Solesmes, que pour donner aux fidèles l'intelligence de la religion, soutenir leur foi, et prêter à leurs sentiments religieux une expression, il n'y a rien au-dessus de la liturgie. C'était là ce qui, dans les siècles chrétiens, entretenait la foi des peuples. « Ils se nourrissaient alors avec délices de » la manne cachée sous les paroles et les mystères de la liturgie. Initiés » ainsi au cycle divin des mystères de l'année chrétienne, les fidèles, » attentifs à l'esprit, savaient les secrets de la vie éternelle, et, sans » autre préparation, un homme était souvent choisi par les pontifes » pour devenir prêtre ou pontife lui-même, afin de répandre sur le peu- » ple chrétien les trésors de doctrine et d'amour qu'il avait amassés à » leur source (*Avent*, p. VII). » De nos jours, de qui est compris le symbolisme du culte chrétien? Qui entend quelque chose à l'économie des fêtes de l'Église? Pour combien le chant, les cérémonies, les ornements même, si pleins de mystères, sont-ils autre chose qu'un spectacle pour les yeux et les oreilles, sans signification précise pour l'esprit? Le zèle catholique organise en ce moment une sorte de croisade pour amener les populations à la sanctification du dimanche; louables efforts, que Dieu

bénit tous les jours; mais pour qu'ils soient plus fructueux, pour qu'ils atteignent complétement leur noble but, apprenons donc aux hommes du peuple qui n'ont peut-être trouvé à l'église que l'ennui, quand parfois ils y sont allés, les grandes choses qui s'y font et qui s'y chantent; donnons-leur le sens de ces mystérieuses cérémonies, de ces fêtes pompeuses; alors ils les aimeront, ils y reviendront avec délices; le culte, pénétrant à la fois leurs sens et leurs âmes, les transportera et les fixera dans la région surnaturelle des mystères. Nous considérons l'*Année liturgique* de Dom Guéranger comme un puissant, comme un indispensable auxiliaire de cette grande ligue du dimanche.

La première partie de l'*Année liturgique* est consacrée à l'*Avent;* la seconde renferme l'explication du service divin de *Noël à la Purification;* la troisième conduit la liturgie de la *Purification au Carême;* la quatrième traite de l'Office divin *depuis le mercredi des Cendres jusqu'au samedi de la quatrième semaine de Carême.* Ces quatre parties ont déjà paru. — La cinquième renfermera seulement la *semaine de la Passion et la Semaine sainte.* La sixième ira de *Pâques à l'Ascension.* La septième expliquera les offices divins *depuis l'Ascension jusqu'au Saint-Sacrement.* La huitième conduira *depuis la fête du Saint-Sacrement jusqu'à l'Assomption.* Enfin la neuvième conclura l'année, et contiendra les Offices *depuis la fête de l'Assomption jusqu'au samedi de la dernière semaine après la Pentecôte.* Chacune de ces parties renfermera un Ordinaire spécial, un Propre du Temps et un Propre des Saints; et le tout se complétera au moyen d'un manuel que l'auteur publiera sous le titre de Journée liturgique.

Tel est le vaste plan que Dom Guéranger a déjà à moitié rempli. Voici comment il l'exécute. — D'abord, avec une érudition vaste et sûre, mais sobre et modérée, il donne les éclaircissements historiques nécessaires sur l'origine et l'objet d'une fête; ensuite il interprète, mais sans subtilité, et en s'appuyant toujours sur l'autorité des docteurs de l'Église, le symbolisme de la fête; enfin, comme toutes les fêtes chrétiennes ont pour but la sanctification du fidèle, il dit avec quels sentiments il faut parcourir, conformément aux intentions de l'Église et à la nature du mystère qui fait l'objet de la solennité, le cycle entier de l'année liturgique. Après cela, il donne le texte des principaux offices de chaque fête. Naturellement, il s'attache de préférence à la liturgie romaine; cependant, comme son dessein est de donner aux fidèles la *partie la plus substantielle et la plus nourrissante de la liturgie*, il ne

néglige pas d'aller puiser dans les antiques liturgies des Églises particulières, liturgies qui, pour avoir moins d'autorité que la liturgie de l'Église-Mère, ne laissent pas que d'être vénérables, et il emprunte pour chaque fête aux liturgies ambroisienne, gallicane, gothique ou mozarabe, grecque, arménienne et syrienne, leurs plus riches trésors de prières.

Toutes ces pièces sont traduites en français par Dom Guéranger, et avec un rare bonheur. Ce n'était pas un travail facile. Pour faire passer dans une langue comme la nôtre, avec leur naïveté et leur onction, les vieilles prières, il fallait joindre, à un savoir solide et à une piété tendre, une souplesse de style peu commune.

Le Christ est l'objet de toutes les fêtes de l'Église. Cependant, autour de lui, comme son glorieux cortége, il y a la Vierge sa mère, les anges et les saints que l'Église honore aussi de son culte, sans rien ôter à la gloire du Christ, puisque au fond c'est le Christ qu'elle honore en eux. L'ouvrage du savant abbé de Solesmes offre l'admirable vie de tous ces saints, écrite par l'Église elle-même dans sa liturgie, et c'est encore un des motifs qui nous font recommander vivement son ouvrage. Est-il une lecture plus utile aux fidèles que la Vie des saints? Est-il une Vie des saints plus autorisée, plus authentique que celle qu'a écrite l'Église elle-même? Que les fidèles se nourrissent de ces pieuses légendes, et ils deviendront des saints à leur tour : le culte de la sainteté doit produire la sainteté.

Voulant que rien ne manque à son recueil sous le rapport de la commodité pratique, et désirant que les fidèles en puissent user même à l'église, l'auteur y a inséré le texte et la traduction de l'Office des dimanches et fêtes, suivant le rite actuel parisien. De plus, il a mis en tête de chaque volume, avec la paraphrase, plutôt que la traduction, de l'Ordinaire de la Messe, des prières du matin et du soir, toujours à peu près les mêmes substantiellement, mais tournées habilement de manière à faire entrer le fidèle dans l'esprit des fêtes à chaque saison liturgique.

En présence de ce beau travail, de ces grands efforts au sein de l'Église catholique pour initier les fidèles à l'intelligence de la liturgie, nous demandons ce que deviennent les déclamations de tant d'adversaires de mauvaise foi, à propos des Offices mystérieux de l'Église, et de sa langue latine.

F. Lagrange.

150. **DE L'ATTITUDE** *que les catholiques doivent prendre à l'égard de l'industrie*, par M. Adolphe BAUDON (*Extrait du* Correspondant *du* 25 *septembre* 1854). —In-18 de 64 pages (1855), chez Douniol ; —prix : 50 cent.

« L'industrie n'est plus seulement aujourd'hui un des moyens de » satisfaire les besoins matériels de l'homme ; c'est une puissance » véritable, avec laquelle les nations doivent compter, et qui tend » chaque jour à généraliser son action (p. 5). Ce fait est d'une im- » portance capitale ; les catholiques l'ont considéré théoriquement » tantôt comme un bien, tantôt comme un mal ;... mais ils n'ont pas » songé d'ordinaire à en presser les conséquences, ni surtout à voir » quelle attitude était à prendre envers ce pouvoir nouveau (p. 7). » M. Baudon vient donc leur rappeler qu'ils ne peuvent rester indifférents, qu'ils doivent nécessairement prendre une position, et chercher à diriger ce grand mouvement imprimé à la société. Pour plus de clarté, l'auteur divise son travail en deux parties. Il étudie d'abord l'état présent de l'industrie en France, le bien ou le mal qu'il cause, en cherchant les remèdes au point de vue social et religieux ; puis il fait voir aux catholiques quelle est l'attitude qu'ils doivent prendre dans ces circonstances.

Le développement de l'industrie en France a coïncidé avec la grande commotion des idées voltairiennes ; de là la répulsion instinctive des hommes religieux contre les entreprises industrielles, en sorte que l'industrie compte aujourd'hui dans ses rangs beaucoup de catholiques indifférents, beaucoup de protestants, quelques juifs, et un très-petit nombre de catholiques zélés. Dira-t-on que les catholiques doivent avoir de l'éloignement pour l'industrie, par cela seul qu'étant catholiques ils sont nécessairement plus détachés des intérêts de la terre ? Mais l'histoire est là pour répondre à cette objection, d'ailleurs respectable, que jamais l'Église n'a voulu s'isoler du développement industriel, et que, loin de le maudire comme une chose terrestre et coupable, elle a toujours préféré le bénir afin de l'épurer et de le tourner vers le ciel. C'est que l'Église a compris dans tous les temps, comme elle comprend encore, ce que la logique et le bon sens disent assez clairement, que l'industrie, suivant qu'elle est, ou non, chrétienne, a une immense action en bien ou en mal sur la société. Que l'industrie soit donc chrétienne, et le mal, s'il ne disparaît pas entièrement, diminuera du moins dans une grande proportion. Le chef d'établissement sera pour ses ouvriers un véritable père : il veillera à maintenir

seconde partie contient trois livres, qui traitent de l'état de l'Église, du gouvernement de l'Église, enfin des personnes et des choses soumises au pouvoir de l'Église, tels que le mariage, l'appel comme d'abus, les biens ecclésiastiques, etc. — Nous voudrions pouvoir citer quelques passages qui feraient mieux connaître l'importance et l'utilité de ce livre, en même temps que la manière dont y sont traitées les questions, par exemple, les paragraphes relatifs au pouvoir du Souverain Pontife, à son droit d'interdire la lecture des mauvais livres, de porter des lois, etc.; ceux qui regardent la coutume, l'autorité qu'ont les constitutions des Souverains Pontifes, etc. « Dans toute société, dit l'éminent » Cardinal, il est nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui règle les droits » et les devoirs des divers ordres, les actes, les choses, les affaires, les » jugements, par des lois équitables, en ordonnant ce qu'on doit faire » et en défendant ce qui ne doit pas être fait. Sans lois, ni la famille, ni » la cité, ni la nation, ni le genre humain ne pourraient subsister. Or, » le pouvoir de faire des lois appartient à ceux qui sont établis pour » régir, gouverner, administrer la société, et c'est au Souverain Pontife » que notre Seigneur Jésus-Christ a confié, dans la personne du bien- » heureux Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner » l'Église universelle. Le concile de Florence l'a ainsi défini : *Summo » Pontifici in B. Petro pascendi, regendi et gubernandi universalem » Ecclesiam a Domino nostro Jesu Christo plena potestas tradita est.* » Le Souverain Pontife tient donc de Jésus-Christ le pouvoir de faire » des lois auxquelles l'Église universelle est tenue d'obéir et de se con- » former. — Par conséquent, ces sortes de lois appartiennent au droit » commun ecclésiastique, et la plus grande partie du droit canon en » est issue, tellement que ces lois sont très-usitées, et qu'elles ont toute » autorité dans le culte divin, dans le soin et le gouvernement du peu- » ple chrétien, dans l'administration des choses ecclésiastiques, dans les » jugements, en un mot dans toute la discipline ecclésiastique (p. 50). »

Nous regrettons de ne pouvoir multiplier les citations. On verrait que ce n'est pas ainsi que procèdent la plupart de nos canonistes français. Quelques-uns sont encore imbus d'opinions toutes contraires. — Bien que le savant Cardinal Soglia ne fasse point de controverse, il répond incidemment, et seulement en établissant des principes fixes et incontestables, à une foule de questions qui ont été agitées de nos jours, en sorte que son livre, destiné, en réalité, aux jeunes théologiens des séminaires, peut être aussi lu avec fruit par tous ceux qui s'occupent

de droit canon. On y remarquera, par exemple, que l'appel comme d'abus, dans les causes ecclésiastiques et spirituelles, que quelques prêtres n'ont pas craint de porter au conseil d'État, c'est-à-dire à l'autorité civile, contre la défense des saints canons, est, de l'avis commun des canonistes, nul et illicite, parce que la connaissance de ces choses n'appartient qu'à l'Église (p. 374).

Le style est d'une bonne latinité, simple et facile à comprendre. — Nous reviendrons bientôt sur cet ouvrage, en rendant compte du second volume, qui traitera du *droit privé ecclésiastique*.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de féliciter et de remercier le véritable éditeur, que nous avons eu l'avantage de connaître à Paris, et qui remplit aujourd'hui à Rome de hautes et importantes fonctions, d'avoir fait connaître plus spécialement à la France ces *Institutions*, par cette nouvelle édition qu'il a revue et augmentée, et à l'impression de laquelle il a présidé. Sa science du droit canon, sa pratique des affaires, l'intérêt qu'il porte à l'Église de France, et les souvenirs qu'il y a laissés, nous les rendront doublement précieuses.

André (d'Avallon).

163. **DU PROTESTANTISME** *et de toutes les hérésies dans leurs rapports avec le socialisme, précédé de l'Examen d'un écrit de M. Guizot*, par M. Auguste Nicolas, auteur des *Études philosophiques sur le christianisme*. — 2e édition, revue et considérablement augmentée, avec une lettre de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux à l'auteur. — 2 volumes in-12 de LII-460 et 494 pages (1854), chez Vaton; — prix : 7 fr.

L'examen détaillé que nous avons fait de cet ouvrage au moment de sa première apparition (Voir notre tome XII, p. 193), nous dispense, croyons-nous, d'en donner aujourd'hui une nouvelle analyse. Nous suivrons seulement les grandes lignes du travail de M. Nicolas, et nous indiquerons, chemin faisant, les changements et les additions considérables dont cette seconde édition a été l'objet.

Après la lettre si honorable adressée à l'auteur par S. Em. le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, vient, sous le titre d'*Explication*, une réponse aux protestants froissés et à certains catholiques dont la tolérance, fille de l'indifférence, serait assez disposée à laisser la vérité, suivant une expression de Vinet, faire toute seule ses affaires. Telle n'est pas la pensée de M. Nicolas. Celui qui possède la vérité ne doit pas la garder captive dans son cœur, surtout lorsqu'il s'agit de

l'avenir du christianisme et de la civilisation. *Il a cru, c'est pourquoi il a parlé.* L'espérance est venue en aide à sa foi. Dans le premier calme qui suit la tempête, alors que quelques éclairs attardés montrent encore aux yeux les ruines amoncelées, il est bon de se demander la cause de tant de redoutables phénomènes; et, malgré quelques hommes qui, héritiers de la légèreté voltairienne, s'obstinent à méconnaître l'influence des doctrines, on peut faire entrer dans l'opinion, comme un point jugé, le rapport de filiation légitime qui unit le socialisme au protestantisme. *J'ai aimé, c'est pourquoi j'ai parlé*, ajoute enfin l'auteur. Là, il se défend d'avoir voulu déchaîner la persécution contre le protestantisme. C'était surabondant, car son livre, si empreint de modération et de charité, se défendait de lui-même. Les catholiques sont bien éloignés d'appeler une persécution qui serait le seul moyen de galvaniser le cadavre du protestantisme; mais les adversaires de M. Nicolas agissaient en cela comme les dieux d'Homère: ils soulevaient sur ses pas des fantômes afin de l'entraîner loin du vrai champ de bataille, et de détourner l'attention du fond du débat, beaucoup plus redoutable pour eux qu'un danger chimérique de persécution.

Ce procès vidé avec la presse opposante, l'auteur reproduit la préface et l'introduction de son premier travail, réfutation, si l'on s'en souvient, d'un écrit de M. Guizot; puis il rentre dans le corps de l'ouvrage: *Du protestantisme dans ses rapports avec le socialisme.* Rappelons ici qu'il voulait prouver d'abord que le protestantisme va se perdre dans le socialisme par deux grands affluents: le *naturalisme* et le *panthéisme;* ensuite, que la civilisation moderne, loin de lui être redevable de ses grands éléments de tolérance, de liberté, d'activité intellectuelle et de moralité, a été arrêtée dans sa marche par la révolte du XVIe siècle, et n'a repris sa course en avant que grâce à l'action du catholicisme, qui seul déjà lui avait communiqué son impulsion première: de là les trois livres dont se compose l'ouvrage. Parcourons chacun de ces livres, et signalons-en les additions et les changements principaux. — Le chapitre 5e du Ier livre: *De la situation faite à la propriété par la Révolution*, se termine par six pages nouvelles, destinées à prouver l'insuffisance, le danger même de la théorie de M. Thiers, qui, dans son livre sur la propriété, la fait résulter du seul travail, et ne la considère que comme un droit. Elle n'a de fonde-

ment solide qu'autant qu'à l'idée du travail se joint celle de la Providence, et le devoir au droit. Ce n'est pas le travail en général, mais le travail *réussi* qui produit la propriété. Or, *incrementum dat Deus;* et il ne donne cet accroissement qu'à la condition que la propriété s'imposera le devoir de se faire la dispensatrice des biens de ce monde; car autrement elle n'aurait pas sa raison d'être. — Le chapitre 8e et final de ce livre est entièrement ajouté. C'est un *aperçu général*, servant à la fois de résumé et de transition : il résume ce qui précède, en rappelant que le mouvement du XVIe siècle a amené la chute des croyances, consommée au XVIIIe siècle, deux révolutions dont la seconde est fille de la première ; que cette chute des croyances a entraîné celle de l'ordre social auquel elles servaient de fondement ; que la société ne se relèvera de ses ruines qu'à la condition d'en abjurer la cause, c'est-à-dire l'esprit du protestantisme, le philosophisme, la liberté d'examen, la liberté de penser, appliquée à l'ordre surnaturel, en un mot le naturalisme qui, mettant dans ce monde la fin des destinées humaines, donne naissance au socialisme, destruction de tout ordre social; il sert de transition en établissant déjà que l'homme ne peut rester longtemps sans solutions aux grandes questions qui sont sa vie; que, par conséquent, du naturalisme, dernier terme des négations commencées par Luther, sort enfin le rationalisme qui, aspirant à remplacer la religion, à trouver des dogmes nouveaux, va se perdre dans l'abîme du panthéisme.

Le panthéisme, en effet, et, par suite, le fatalisme et le communisme, tel est le terme fatal auquel aboutit toute doctrine qui se place en dehors du christianisme véritable. — Ici encore on se rappelle que M. Nicolas, dans la première édition de son ouvrage, s'était cru obligé de faire une revue de toutes les hérésies, depuis les premiers siècles chrétiens jusqu'au protestantisme qui les renferme toutes, puisqu'en niant le principe de l'autorité catholique, il offre un cadre à toutes les erreurs. Il voulait montrer que le rapport du protestantisme avec le panthéisme, et, par celui-ci, avec le socialisme, n'était pas un phénomène particulier et spécial, mais une loi rigoureuse de la logique de l'erreur; il voulait encore combattre par là le protestantisme dans ses ancêtres comme dans ses descendants. Nous sommes très-fiers d'avoir contribué à lui faire reconnaître que l'unité de son livre était brisée par cette trop longue parenthèse, et de l'avoir amené à resserrer son plan.

Il a donc rejeté en appendice ce précis historique des hérésies antérieures au XVIe siècle, et il a profité de l'espace qu'il se ménageait ainsi pour insister davantage sur l'exposé de la doctrine protestante dans Luther et dans Calvin. Au lieu des quelques pages qui leur étaient d'abord consacrées, il a fait deux chapitres distincts. Dans l'un, il montre Luther, par sa doctrine de la justification par la foi seule, qui a pour corollaire celle du serf-arbitre, de la prédestination et du fatalisme, anéantissant la personnalité humaine, l'absorbant dans la divinité, ou plutôt faisant tout homme dieu, c'est-à-dire souverain ; justifiant ainsi les instincts les plus pervers et ouvrant les portes aux théories destructives de la société, comme on le voit dès l'origine du protestantisme, qui tourna aussitôt au socialisme et au communisme. Dans l'autre, il montre Calvin se précipitant plus profondément encore dans l'abîme de la justification, de la prédestination et du fatalisme, et renchérissant sur Luther par la doctrine de l'inamissibilité de la foi et de la justice. — Le dernier chapitre de ce livre est encore entièrement nouveau. Il est né d'une objection que M. Nicolas transforme en preuve nouvelle de sa thèse. Le protestantisme, avait dit M. Franz de Champagny dans le *Correspondant*, exagère les droits et la liberté de l'individu : comment donc engendrerait-il le socialisme qui en est l'anéantissement? — Si cette objection était sérieuse, elle irait à renverser par la base l'œuvre de M. Nicolas, et à prouver, contre le vœu et les convictions de son auteur, que c'est le protestantisme qui peut surtout nous sauver du socialisme. Mais le protestantisme ne produit que l'individualisme, qui n'est pas du tout l'opposé du socialisme, car tous les deux ont pour *substratum* commun l'égoïsme. Qu'est-ce, en effet, que l'individualisme? C'est cette disposition des âmes qui, n'étant plus unies en société par l'unanimité des croyances et l'esprit de charité qu'elles inspirent, *s'isolent* pour mieux jouir des biens de ce monde dans lesquels elles ont renfermé toute leur activité. Qu'est-ce que le socialisme? C'est cette disposition des âmes qui, n'étant plus unies en société par l'unanimité des croyances et l'esprit de résignation qu'elles inspirent, se *liguent* pour mieux ravir la jouissance des biens de ce monde vers lesquels elles ont dirigé toute leur activité (t. II. p. 52). Jouir, voilà donc l'objet unique et commun de l'individualisme et du socialisme, ce qui montre suffisamment qu'ils ne sont pas opposés. Aussi, enrichissez le socialiste, et il deviendra individualiste; appau-

vrissez l'individualiste, et il deviendra socialiste. Ce n'est pas l'individualisme qui est le contraire du socialisme, mais *l'individualité*. Tous les deux revendiquent l'individu et le dégagent du collectif, mais l'individualité pour mieux se donner à la société, et l'individualisme pour mieux l'exploiter; l'individualité en vue du devoir et du sacrifice, l'individualisme en vue du droit et de l'égoïsme. Aussi le siége de l'individualité n'est pas le même que celui de l'individualisme. L'individualité a son siége dans l'être spirituel et moral; elle constitue ce qu'on appelle proprement la personnalité, ou mieux encore le *caractère*. L'individualisme a le sien dans la partie inférieure et sensuelle de l'homme, et constitue la *passion* (t. II, p. 57). D'où il suit que la personnalité se dégage, que le caractère devient original et indépendant, en raison directe de la conviction de l'esprit et du dévouement de la volonté; et qu'au contraire ils s'abaissent et s'effacent à mesure que l'égoïsme grandit et que les croyances s'éteignent. Or, il est facile de juger quel coup mortel le protestantisme a porté aux caractères en ébranlant l'autorité, fondement des croyances, et en chassant de ce monde l'esprit de sacrifice, et, par là, combien il a préparé le triomphe du socialisme. Car l'individualité seule, en multipliant les caractères forts et indépendants, les âmes détachées des biens de la vie et de la vie elle-même, entretient dans la société la distinction et suscite la résistance à toutes les tyrannies, tandis que l'individualisme, en isolant les individus dans leur faiblesse égoïste, facilite leur absorption dans cette servitude commune qu'on appelle le socialisme. L'individualisme protestant, fruit de la décomposition des croyances, et, par suite, des intelligences et des âmes, pousse donc au socialisme au lieu d'en détourner, et l'individualité catholique, au contraire, noble résultante de la fixité des doctrines, de l'énergie des convictions et de la fermeté des caractères, lui oppose une insurmontable digue. C'est le christianisme qui a introduit l'individualité dans le monde en affranchissant la conscience du joug de l'État, en proclamant la séparation des deux puissances, grand principe de liberté et de civilisation, caractère des sociétés modernes. C'est le catholicisme qui l'y a toujours maintenue en luttant avec héroïsme contre toutes les usurpations tentées sur le domaine de la foi, tandis que le protestantisme, qui n'avait ni principes sûrs ni autorité spirituelle pour résister à la tyrannie temporelle, l'a sacrifiée à l'Église-État et aux Césars-Pontifes, c'est-à-dire qu'il l'a refoulée jusqu'aux âges païens, où elle s'est anéantie. — Tout ce chapitre

est admirable et vaut seul un long ouvrage ; à lui seul aussi il établit péremptoirement le rapport logique du protestantisme avec le socialisme. Nous nous arrêtons dans cette analyse, bien que M. Nicolas appuie sa thèse sur d'autres arguments, car nous nous apercevons, quoique un peu tard, qu'entraînés par le charme de ces belles idées, nous avons dépassé de beaucoup les limites d'un compte rendu d'une seconde édition.

Nous traverserons plus vite le troisième livre qui traite du protestantisme comparé au catholicisme par rapport à la tolérance, aux lumières et aux mœurs. — Dans le premier chapitre, l'auteur cite de nouveaux traits de l'intolérance protestante ; il insiste sur l'oppression de l'Irlande, et il explique le caractère de l'intolérance catholique, s'inspirant de la charité pour les hommes qu'elle veut préserver de l'erreur et du mal. L'addition la plus importante à ce chapitre, nous pourrions dire encore à tout l'ouvrage, avec la grande thèse sur l'individualisme et l'individualité, est un long appendice sur la révocation de l'Édit de Nantes. Nous en entretiendrions plus longuement nos lecteurs, si nous n'avions pas bientôt à y revenir à propos de l'*Histoire des réfugiés protestants*, de M. Ch. Weiss. Qu'il nous suffise de dire ici que M. Nicolas, en étudiant successivement et les faits qui ont précédé et amené la révocation, et la révocation en elle-même, et enfin son exécution, arrive à dégager le catholicisme de toute responsabilité dans les actes condamnables qui ont accompagné cette grande mesure, et à lui faire honneur, au contraire, de la tolérance qui a fini par triompher. — Signalons dans le chapitre *du protestantisme par rapport aux lumières* les pages nouvelles où l'auteur prouve par les faits, à l'encontre de l'opinion qui attribue à la Réforme un rôle avantageux dans le progrès de l'esprit humain, que son premier cri fut poussé à la fois contre l'Église et contre la philosophie, contre les lumières, contre la raison, et que son résultat immédiat fut la chute des lettres, des écoles, des études, et le règne de la plus épaisse ignorance ; — et dans le chapitre suivant, celles où de nombreux témoignages viennent établir que la licence de la doctrine et des écrits de la Réforme s'est produite également dans les faits et dans les mœurs. — La fin de ce chapitre a été détachée et développée dans cette édition pour former un chapitre distinct sous le titre d'*objections et réponses*. Parmi les pages ajoutées, nous avons remarqué surtout la comparaison entre les nations protestantes et les nations catholiques, d'où il résulte que la primauté appartient à ces dernières, si l'on prend

pour unité de valeur, non la matière, mais l'homme, et, dans l'homme, ce qui le constitue et le distingue, l'âme. Or, qu'on mesure et qu'on compare avec cette règle les sociétés protestantes et les sociétés catholiques, et on reconnaîtra que celles-ci, étudiées soit au sommet, soit à la base, dans ce qu'elles produisent de plus éminent ou dans le peuple, dans leurs institutions, dans leurs œuvres, dans leurs grandes individualités ou dans les masses, ont sur celles-là une incontestable supériorité morale. — Enfin l'ouvrage se termine par une lettre de M. Augustin Cochin à l'auteur sur l'état du paupérisme en Angleterre. Elle confirme tout ce qui précède, en montrant l'impuissance du protestantisme, malgré tant d'efforts et de ressources, à soulager la misère, parce qu'il manque de la vertu divine de charité que possède seul le catholicisme.

Voilà donc une édition vraiment nouvelle, nous pourrions presque dire un ouvrage nouveau. L'auteur a profité de la critique avec autant de loyauté que de talent. Docile aux conseils de la critique bienveillante, il n'a pas craint d'améliorer son œuvre en quelques points importants; en garde contre les attaques de la critique hostile, il a renforcé ses preuves, développé son plan de défense, dressé sur le terrain de la vérité une forteresse inexpugnable à l'erreur, du haut de laquelle, plus que jamais, il est en droit de s'écrier : « Le protestantisme, c'est le socialisme; le catholicisme, c'est la civilisation. » U. MAYNARD.

164. **RELATION D'UN VOYAGE AU THIBET** *en* 1852, *et d'un voyage chez les Abors en* 1853, par M. l'abbé KRICK, de la Société des Missions étrangères, supérieur de la mission du Thibet pour le Sud; *suivie de quelques documents sur la même mission*, par MM. RENOU et LATRY. — 1 volume in-18 de VIII-224 pages (1854), chez Vaton; — prix : 1 fr. 80 cent.

« Les fidèles de l'Occident tournent avec intérêt les regards vers » deux contrées où brillait autrefois le flambeau de la foi, trop tôt éteint » sous le souffle de la persécution. Ils se demandent, avec une pieuse » anxiété, si l'on ne verra pas bientôt la vivifiante lumière de l'Évangile » éclairer de nouveau le Japon et le Thibet. Le Saint-Siége, à la sol» licitude duquel rien n'échappe de ce qui intéresse l'agrandissement » du royaume de Jésus-Christ, a confié à la Société des Missions étran» gères la noble tâche d'évangéliser les îles lointaines et la terre du » lamanisme... (p. I). » Le petit livre que nous avons sous les yeux

ont eu leurs jours; la passion, le préjugé du moment, les ont soutenus; mais que sont-ils devenus depuis? N'approfondissons pas trop cette question : il y a des curiosités dangereuses.

Le livre de M. Saint-Marc Girardin est précédé d'une préface que nous voudrions pouvoir transcrire ici. L'esprit y abonde ; non cet esprit artificiel et de mauvais aloi qui consiste dans certaines combinaisons de mots et dans la recherche du paradoxe; mais cet esprit qui jaillit d'une pensée fine et juste heureusement exprimée. L'auteur y fait sa profession de foi littéraire : il se déclare éclectique. Son admiration pour la littérature grecque et pour celle de notre XVIIe siècle ne l'empêche pas de goûter les beautés de Shakespeare. Cette situation mixte a des inconvénients : elle expose à des reproches et à des éloges contradictoires. Les uns vous enrégimentent sous leur drapeau; la bannière des autres porte également votre nom : vous êtes à la fois classique et romantique; c'est trop, quand on ne veut être ni l'un ni l'autre. Elle a aussi ses avantages : quand le moment de la guerre est passé, et que les illusions sont dissipées, on peut se relire sans éprouver de grands mécomptes. Il y a bien, en outre, dans cette préface, une teinte de mélancolie inspirée par la perte des institutions parlementaires. Les regrets de M. Saint-Marc Girardin sont exprimés en trop bons termes pour être critiqués; ils ont d'ailleurs quelque chose de voilé qui rendrait la discussion difficile. — Quant au livre en lui-même, nous nous bornerons à signaler les études sur les *anciens poèmes épiques des Germains*, sur l'*introduction du christianisme en Germanie*, sur *Hamlet*, sur les *poésies du moyen âge*, etc, L'auteur a surtout bien fait ressortir le genre de mérite d'Hoffmann. D'accord avec M. Saint-Marc Girardin sur la plupart des jugements littéraires portés par lui, nous différons en ce qui concerne *la Pucelle* de Chapelain. Sans doute le docte critique n'a pas voulu faire un chef-d'œuvre de ce malheureux poème épique ; mais il nous a paru vouloir redresser l'opinion commune, et, en ce point, nous croyons qu'il s'est trompé. A peine trouverait-on dans cet amas d'alexandrins, — il y en a environ quatorze mille, sans compter les douze chants qui sont restés manuscrits, — deux ou trois douzaines de vers où l'expression et la pensée, heureusement associées, frappent l'esprit et le charment; mais on en rencontre souvent comme les deux qui suivent :

Et sur les champs salés fait reposer les flots.
. . . .
Ainsi quand l'onde émue est la plus abboyante.

Chapelain avait l'âme honnête; il ressentait pour son héroïne une sincère admiration; c'est beaucoup; ce n'est pas assez pourtant. Que n'eut-il un peu plus de talent et d'inspiration poétique! A. Rispal.

197. **VIE DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE**, par le B. Raymond de Capoue, *son confesseur, suivie d'un appendice contenant les témoignages des disciples de sainte Catherine, ses souvenirs en Italie et son iconographie*, par M. E. Cartier. — 1 volume in-12 de XII-474 (1853), chez Ambroise Bray; — prix : 3 fr. 50 c.

Ce volume fait partie de la *Bibliothèque dominicaine*, dont nous avons jà parlé (t. XI, p. 575), et dont la publication a pour but de remettre en lumière les vertus des saints et des saintes qui ont appartenu à un Ordre illustre à plus d'un titre. Écrit avec une piété ardente, une admiration profonde, et tous les scrupules de la bonne foi, il raconte les prodiges d'une existence où tout est merveille, et qui s'accomplit beaucoup plus, ce semble, dans le monde surnaturel, que dans la région des sens et des terrestres épreuves. Il a été composé autrefois par le bienheureux Raymond de Capoue. C'est une bonne fortune pour nous que la Vie d'une grande sainte écrite par un saint éminent. Nul plus que ce religieux ne réunissait à un haut degré les qualités qui font les historiens. Celui qui nous initie à tous ces nombreux miracles de la grâce, n'est pas un homme crédule, qui accepte sans contrôle les rumeurs populaires, qui a pu se laisser entraîner aux fantaisies de l'imagination, ou dont on a pu surprendre la simplicité par de grossiers artifices : c'est un religieux éclairé, d'une science incontestable, d'une sainteté reconnue. Il expose devant l'Église ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu par lui-même. Il est promis à la vierge de Sienne comme confesseur par une grâce toute spéciale; il devient le dépositaire de tous les secrets de cette âme si pure; il l'accompagne dans les voyages qu'elle entreprend pour la cause de la religion, par des temps si troublés, par des chemins longs et périlleux. Lorsqu'il n'est pas témoin ou acteur dans cette vie où tout confond les vaines opinions humaines, il cite les personnages distingués qui lui ont attesté la vérité des faits qu'il nous raconte. Faut-il le dire? Il a eu lui-même des doutes; il s'est environné des plus sévères précautions pour n'être pas dupe de quelque illusion ou de quelque erreur; il discute avec soin les prodiges qu'il signale, et s'il veut que nos hésitations soient vaincues, c'est que lui-même a dû triompher des siennes devant la splendeur de la vérité. Enfin, s'il fallait ajouter quelque chose

encore à tous ces motifs, nous dirions que le bienheureux Raymond de Capoue, qui descendait du célèbre Pierre des Vignes, chancelier de l'empereur Frédéric II, passa successivement par tous les degrés de son Ordre. Il en fut nommé le maître général en 1380 ; il le gouverna en cette qualité pendant 19 ans, et en développa l'heureuse fécondité par des actes glorieux, qui sont inscrits dans les annales de l'Église. Le Souverain Pontife Urbain VI, qui connaissait sa haute intelligence, dont l'étendue n'avait d'égale que son dévouement, lui confia les affaires les plus délicates et les plus difficiles. Sa reconnaissance voulut l'élever aux premières dignités du sacerdoce catholique : l'humilité du bienheureux s'y opposa constamment ; mais son illustre ami l'en dédommagea par les louanges les plus flatteuses : il l'appelle, dans les brefs qu'il lui adresse, ses yeux, sa bouche, ses pieds et ses mains. Il réclame pour lui la vénération de l'empereur, des rois, des cardinaux et des peuples. Nul historien n'apporte donc plus de titres à notre confiance dans un sujet où tout sort des conditions ordinaires de la nature, et où le surnaturel est la loi et la règle.— La Vie d'un saint ou d'un grand homme est peu susceptible d'analyse ; nous allons présenter néanmoins, en suivant le bienheureux Raymond de Capoue, les lignes les plus saillantes de la physionomie à la fois si attrayante et si radieuse qu'il a esquissée.

Catherine naquit à Sienne, dans une condition plus que médiocre, vers la fin du XIVe siècle. Elle se consacra à Dieu dans un âge où il semblait qu'elle ne pouvait encore le connaître. A six ans, pour le mieux servir, elle rechercha la solitude. A sept ans, elle consacra sa virginité à notre Seigneur, qui lui apparut sur son trône dans sa majesté divine, et elle vit les secrets de la Cour céleste, que l'homme ne peut raconter. Dès lors elle rompit tout commerce avec le monde ; elle se livra toute entière à l'oraison, elle affligea son corps délicat par les veilles, les jeûnes et les disciplines. Ses compagnes, entraînées par ses paroles et ses exemples, imitaient sa conduite. Plus tard, elle refusa les partis qu'on lui offrait, coupa sa chevelure et méprisa les injures et les persécutions que lui valurent ses pieuses résistances. Elle remplissait l'office de servante dans la maison de ses parents, où son plus cher désir était de paraître petite, vile et méprisable aux yeux de tous. Avec la permission de son père, elle distribuait d'abondantes aumônes aux pauvres ; elle soignait avec amour les malades et les lépreux ; elle surmontait les tentations du démon et les combats continuels de l'enfer avec le bou-

clier de la patience et les armes de la foi ; elle consolait par tous les moyens qui étaient en son pouvoir les captifs et les opprimés. Jamais il ne sortit de ses lèvres une parole qui ne fût pieuse et sainte ; personne ne s'approcha jamais d'elle sans la quitter plus instruit et meilleur qu'il ne l'avait abordée. Sa science lui était venue d'en haut ; elle enseignait sans avoir eu de maîtres. Lorsque des professeurs des saintes Écritures, lorsque d'illustres évêques lui proposèrent les questions les plus difficiles sur la divinité, elle leur répondit avec tant de sagesse, que non-seulement elle désarma leur colère, mais même elle excita leur admiration. Il y a plus : quelques-uns, ravis de la sagesse toute divine de cette jeune fille, à laquelle le Ciel ne cachait aucun secret, distribuèrent aux pauvres de Jésus-Christ tout ce qu'ils possédaient, pour embrasser l'indigence de la Croix et mener une vie *tout évangélique*.

L'abstinence de Catherine fut surprenante et son austérité prodigieuse. Elle rejeta de bonne heure l'usage du vin, de la viande et de toute espèce d'assaisonnement. Elle finit même par se priver de légumes. Elle ne prit d'autre pain que le pain céleste dont le vrai chrétien se nourrit au sacrement de l'autel. Il lui arriva quelquefois de jeûner depuis le jour des cendres jusqu'à l'Ascension du Sauveur. Elle allait aux repas comme à un supplice ; au contraire, elle volait à la sainte communion, qu'elle recevait à peu près tous les jours, comme à un banquet céleste. Elle portait sous ses pauvres vêtements un cilice qui déchirait sa chair virginale ; une ou deux planches, voilà le lit sur lequel elle prenait quelques instants de repos. Elle dormait rarement deux heures pendant le jour et la nuit ; le reste de son temps, elle le consacrait à de pieuses veilles, à la prière et aux œuvres de miséricorde. La fièvre, la maladie, l'éprouvaient sans cesse ; ajoutons à cela les stigmates dont elle était honorée, ses extases, et les luttes contre l'ennemi du salut qui, témoin jaloux de la sainteté des élus, cherche à les séduire et à éteindre, s'il le peut, ces brillantes lumières de *notre* firmament. — Catherine posséda aussi l'esprit de prophétie : elle annonça des événements qui devaient s'accomplir, et révéla les choses les plus cachées. Quand elle alla trouver Grégoire XI à Avignon, elle lui parla du vœu qu'il avait fait de retourner à Rome : ce vœu était demeuré un secret pour tous, et Dieu seul pouvait le connaître.

La vie publique de la sainte n'est pas moins digne de nos hommages que sa vie cachée et privée. « Elle fut au XIVe siècle, dit M. Cartier, ce

» que saint Bernard avait été au XIIe, la lumière et le soutien de l'É-
» glise. Au moment où la barque de saint Pierre est le plus agitée par
» la tempête, Dieu lui donne pour pilote une pauvre jeune fille qui se
» cachait dans l'arrière-boutique d'un teinturier. Catherine va sur la terre
» de France arracher le Souverain Pontife Grégoire XI aux douceurs de
» sa patrie ; elle ramène les Papes d'Avignon au tombeau des Apôtres,
» véritable centre de la chrétienté. Son zèle s'enflamme à la vue des
» désordres qui préparent le schisme d'Occident, et elle déploie pour les
» combattre une prodigieuse activité. Elle s'adresse aux cardinaux, aux
» princes, aux rois ; elle négocie la paix entre les peuples et le Saint-
» Siége, ramène à Dieu une multitude d'âmes, et communique par ses
» enseignements et ses exemples une sève nouvelle à ces grands Ordres
» religieux qui sont les forces vives de l'Église. Urbain VI réclame ses
» conseils ; elle accourt à Rome, soutient par sa parole puissante le
» Sacré-Collége effrayé de l'orage qui commence, et en présence des
» maux qui bouleversent l'héritage du Christ, elle s'offre à Dieu comme
» une victime (pp. III et IV). »

Son apparition sur la terre fut courte. Elle y vécut trente-trois ans dans la lutte, l'amour de Dieu, la souffrance et le dévouement. Ce fut à Rome qu'elle rendit à Dieu son âme angélique. Elle mourait, comme elle le dit elle-même à ceux qui environnaient le pauvre grabat sur lequel s'accomplissait son douloureux sacrifice, « elle mourait brûlée et consumée » par son zèle pour la maison de Dieu. » Ses funérailles furent célébrées à l'église de la Minerve, dans la chapelle de Saint-Dominique, et son ombeau placé à la droite du maître-autel dans la chapelle du Rosaire. — Elle fut canonisée en 1461. Un bref d'Urbain VIII, en date du 16 février 1630, changea le jour de sa fête. Elle est fixée maintenant au 30 avril.

L'Italie tout entière est encore pleine des souvenirs de sainte Catherine. A Rome, deux couvents de Dominicains honorent sa mémoire. Bien des églises s'élevèrent sous son vocable ; les peuples gardèrent partout pour elle des prières, des chants, des parfums et des fleurs. Mais c'est à Sienne surtout, où le voyageur ému s'empresse d'aller visiter la modeste cellule de Catherine, qui n'avait pas cinq mètres de long sur trois de large, que sa fête est une fête toute nationale. La maison de la rue de l'Occa, où elle habitait, se pare de toutes ses richesses ; les autels revêtent leurs plus beaux ornements ; l'étroite enceinte où la sainte abrita les grâces dont Dieu la récompensait, resplendit de lumières ; des en-

blèmes et des vers touchants, qui rappellent les principaux événements de sa vie, décorent ses murs. Les rues environnantes sont jonchées de feuillages, pavoisées de drapeaux; toutes les fenêtres sont ornées de riches tentures. A neuf heures, les longues files de la procession quittent l'église de Saint-Dominique. Le clergé, la confrérie de Fonte-Branda et les frères de la Nuit accompagnent sa statue d'argent. Elle parcourt en triomphe sa ville natale, elle si humble, si cachée autrefois. Sur la place publique, les autorités, le gonfalonnier et la magistrature sortent du palais pour se joindre au brillant cortége. On va visiter la maison de la bienheureuse; puis on monte à l'église de Saint-Dominique, où un jeune noble du collége des Tholomei prononce l'éloge de l'*illustre concitoyenne*. Ce discours est quelquefois le début d'un grand talent; il est toujours pour le reste de la vie un utile et beau souvenir. — Quand vient la nuit, tout le coteau de Fonte-Branda s'illumine; on récite le rosaire aux pieds des madones; on chante des cantiques en l'honneur de la sainte; on se promène au milieu des lumières; on goûte enfin tout ce bonheur des fêtes chrétiennes, qui seules ont des soirs sans fatigue et des lendemains sans tristesse.—Il nous a été donné d'assister, il y a quelques années, à un de ces touchants anniversaires en l'honneur de sainte Catherine. Nous y avons reconnu avec bonheur que l'Italie est encore la terre classique et privilégiée de la piété catholique.

Ce volume, qui vient accroître les trésors déjà si nombreux des livres chrétiens, renferme, outre la Vie de la sainte, les témoignages qui ont été rendus à la virginale pureté de son cœur par d'illustres personnages qui l'ont connue, la bulle de sa canonisation, à laquelle nous avons emprunté nous-mêmes quelques traits, les souvenirs qu'elle a laissés après elle dans plusieurs parties du monde, et notamment en Italie, et enfin son iconographie.—On le voit, rien ne manque à cet ouvrage, où le style est simple, facile, d'une élégance soutenue. Il porte avec lui tous les caractères d'une œuvre originale plutôt que la contrainte d'une traduction. Si, dans quelques-uns de ses détails, il doit rencontrer la raillerie de l'incrédule qui, tristement emprisonné dans la matière, n'admet que ce qu'ont vu ses yeux, ce qu'ont palpé ses mains, il nourrira la piété des fidèles, il ranimera dans leurs cœurs les nobles dévouements de la charité, il excitera l'émulation du bien, au souvenir de toutes les vertus que les serviteurs de Dieu ont pratiquées ici-bas dans un degré si héroïque.

H. Denain.

Œuvres de J.-L. de Guez, sieur DE BALZAC, conseiller du roi en ses conseils, l'un des premiers académiciens; publiées sur les anciennes éditions, par M. L. MOREAU. — 1 vol. in-18 de 600 pages, chez Jacques Lecoffre et C ; — prix : 6 fr.

Les OEuvres de Balzac ont été publiées de 1624 à 1658 ; elles renferment : le Prince ; — le Discours ; — Lettres et Pensées.

Pensées d'Humbert *sur la religion, appuyées de faits et d'exemples*, par M. l'abbé MULLOIS, premier chapelain de la maison de l'Empereur. — 1 vol. 12 de 392 pages , à la Société de Saint-Victor ; — prix : 1 fr. 60 c.

Physicien (Le petit), *contenant un recueil d'expériences de physique amusante, de fantasmagorie, de tours de gobelets.*—In-18 de 108 pages, chez Ruel aîné; — prix : 50 c.

Prêtre (Le saint), ou *Nécessité et moyens d'acquérir ou de perfectionner la sainteté sacerdotale*, par M. l'abbé H. DUBOIS. — 1 vol. in-12 de 536 pages, chez Jacques Lecoffre et Cie ; — prix : 2 fr. 60 c.

Roman (Le) du renard, *version épurée, avec notice* par M. J. COLLIN DE PLANCY. — In-18 de 192 pages, à la Société de Saint-Victor ; — prix : 60 c,

Souvenirs militaires *de la République et de l'Empire*, par le baron BERTHEZÈNE, lieutenant-général, etc , *publiés par son fils, et dédiés à S. M. l'empereur Napoléon III.* — 2 vol. in-8° de 424 pages chacun plus 1 portrait, chez Dumaine ; — prix : 15 fr.

Le général Berthezène est mort en 1847, à l'âge de 72 ans.

Substances (Des) alimentaires, *et des moyens de les améliorer, de les conserver et d'en reconnaître les altérations,* par M. A PAYEN, membre de l'Institut. — 1 vol. in-16 de 320 pages, chez Hachette et Cie ; — prix : 3 fr.

Bibliothèque des chemins de fer.

Sujets de circonstances, ou *Recueil d'allocutions et de discours pour toutes les circonstances ordinaires et extraordinaires du ministère pastoral.* — 4e édition, revue , corrigée et considérablement augmentée, 1 vol. in-8° de 430 pages, chez Lelaurin-Martinet, à Mézières ; — prix : 6 fr. 50 c.

Trésor *des classes ouvrières*, ou *Entretiens sur leurs plus chers intérêts ; Ouvrage de Mme* LEPRINCE DE BEAUMONT, *revu, corrigé et appuyé de traits historiques* , par M. l'abbé JORRY.— 1 vol. in-12 de IV-286 pages plus 1 gravure, à la Société de Saint-Victor ; — prix. 1 fr.

Veillées (Les) *de l'Ouvrier*, par Mme WOILLEZ. — 1 vol. in-12 de 290 pages plus 1 gravure, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix : 1 fr. 25 c.

Bibliothèque de la jeunesse chrétienne.

Vérité (la) *sur les songes, ouvrage ayant pour but de combattre les préjugés populaires et de donner des songes une explication raisonnable et morale*, par Mme Marie CURO. — In-8° de 48 pages, chez Ruel aîné ; — prix : 50 c.

Vie de la très-sainte Vierge *d'après les saintes Écritures et les Pères de l'Église*, par Henri LE MULIER. — Tome Ier, in-8° de 438 pages, chez Pilon ; — prix : 6 fr.

Ce volume renferme la vie idéale, figurée et prophetique de Marie avant sa naissance, sa vie réelle pendant son voyage sur la terre.

Vie de Saint Jean-François Régis, *Apôtre du Vélay , du Vivarais et des Cévennes*, par le P. DAUBENTON ; *augmentée d'une notice sur le pélerinage à la Louvesc, et d'une relation des miracles qui s'y sont opérés jusqu'en* 1834. — 1 vol. 12 de 468 pages, chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 1 fr. 80 c.

Vie *du R. P. Libermann, fondateur de la Congrégation du saint Cœur de Marie, et premier supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie*, par l'AUTEUR DE L'HISTOIRE DE SAINT LÉGER. — 1 vol. in-8° de VIII-608 pages plus 1 portrait, chez Julien, Lanier et Cie, au Mans et à Paris ; — prix : 6 fr.

Voyage en Perse, par MM. Eugène FLANDIN, peintre, et Pascal COSTE, architecte, attachés à l'ambassade de France en Perse ; *publié sous la direction d'une Commission composée* de MM. L. BURNOUF, H. LEBAS et Ach. LECLÈRE, membres de l'Institut, chez Gide et chez J. Baudry.

Cet ouvrage, entièrement terminé, forme 6 volumes ainsi distribués :

PERSE ANCIENNE, 4 vol. in-folio contenant 215 planches, avec titres et tables ; *texte archéologique*, rédigé par M. Flandin, d'après les notes des deux artistes et formant 1 vol. in-folio ; — prix, texte et planches, 1,050 fr.

PERSE MODERNE, 100 planches in-folio à 2 teintes par M. FLANDIN, avec titre et table ; — prix : 400 fr.

RELATION DU VOYAGE, par M. FLANDIN, 2 vol. in-8° de 480 pages chacun, avec une carte ; — prix : 15 fr.

Le prix de l'ouvrage complet est de : 1,460 fr.

14e ANNÉE. N° 9. *Mars* 1855.

---

198. **DES TABLES TOURNANTES**, *du surnaturel en général et des esprits*, par M. le comte Agénor DE GASPARIN. — 2 volumes in-12 de XXIV-566 et 582 pages (1854), chez E. Dentu ; — prix : 8 fr.

199. **DES ESPRITS** *et de leurs rapports avec le monde visible, d'après la tradition*, par M. l'abbé THIBOUDET. — 1 volume in-8° de 360 pages (1854), chez Louis Vivès ; — prix : 3 fr. 50 c.

Quels qu'aient été la pensée secrète et le but réel de M. de Gasparin en composant son ouvrage, il a moins réussi à faire un livre de science et de philosophie, qu'un pamphlet passionné contre les croyances, l'histoire et le culte catholiques. Presque à toutes les pages, il accuse l'Église d'ignorance et de profanation des saintes Écritures, de barbarie et de superstition dans sa conduite : peu s'en faut qu'il ne résume tout son symbole, toute sa vie et toute sa liturgie dans la sorcellerie et les pratiques magiques. Nous dirons plus tard quelle est sa pensée en matière de surnaturel, ce qu'elle croit sur l'action des puissances diaboliques en ce monde ; mais, avant tout, notons bien que ce n'est pas là le point fondamental de la polémique entre elle et le protestantisme, et qu'il y a, dans la tactique nouvelle de M. de Gasparin, plus d'injustice et d'ignorance que de véritable adresse. Que les phénomènes miraculeux aient cessé depuis les Apôtres, comme il le prétend, ou qu'ils continuent à se manifester, comme nous le croyons, au sein de l'Église catholique ; que l'intervention des démons dans le domaine de la nature et dans le monde moral soit plus ou moins active et plus ou moins fréquente : c'est sans doute une question à examiner entre nous, mais question pourtant toute secondaire, et subordonnée à la question autrement grave de l'autorité et du libre examen. De celle-ci, en effet, dépend la solution de toutes les autres, qu'il s'agisse de l'interprétation des divines Écritures ou du jugement à porter sur les faits mystérieux qui frappent à chaque instant nos regards autour de nous et dans l'histoire. L'étude du livre de M. de Gasparin va prouver une fois de plus la nécessité de l'autorité catholique et l'impuissance du libre examen protestant en matière religieuse.

Ce livre, comme le titre l'indique, a été écrit à l'occasion des phénomènes contemporains dits des *tables tournantes ;* mais parti de ce point, l'auteur a transporté la discussion sur le vaste terrain du surnaturel, et là, il a voulu embrasser toute l'histoire et expliquer les faits prodi-

gieux qui en remplissent les annales. Ces faits, il ne les nie pas tous, dans le passé pas plus que dans le présent; il est même un des plus chauds partisans des phénomènes contemporains; mais tous ceux qu'il ne peut s'empêcher d'admettre, il a la prétention de les expliquer par des causes naturelles. Il s'établit donc dans une position intermédiaire entre les sceptiques et les supernaturalistes, c'est-à-dire entre la science orgueilleuse ou la frivolite ignorante qui nient, de parti pris, tous les faits extraordinaires, et la *superstition* qui les explique par l'intervention des puissances surhumaines, bonnes ou mauvaises.

Passons vite sur la partie de ce livre consacrée aux faits contemporains. M. de Gasparin a tenu en Suisse bureau ouvert de magnétisme, appliqué aux *tables tournantes.* Dans ses séances nombreuses et prolongées, il a multiplié les expériences, et il nous en donne les procès-verbaux détaillés. A l'en croire (et nous ne songeons pas à contester), il a obtenu à plusieurs reprises des rotations et des soulèvements sans contact. Tous ces faits sont entrés désormais dans son symbole scientifique, car il s'était entouré de toutes les précautions possibles contre la fraude et l'illusion. Aussi les défend-il avec toute l'ardeur de la foi contre les négations irréfléchies et contre les théories imaginées à cette occasion par nos savants modernes. Ces phénomènes présentent à ses yeux un caractère mixte : ils supposent un agent matériel, fluide ou autre, comme l'on voudra, et l'action de la volonté, si bien qu'ils ne se produisent pas sans le concours simultané de la force physique et d'une énergie morale due à la ferme confiance de les obtenir. Du reste, en tout conformes aux dispositions d'esprit et de cœur de ceux qui font l'expérience, ils procèdent évidemment d'eux-mêmes et ne peuvent être attribués à une cause surnaturelle.— Et de là l'auteur est amené à traiter, dans une seconde partie, du surnaturel en général, et à poser des principes dont il fera ensuite l'application à toutes les espèces de surnaturel apocryphe, c'est-à-dire, comme nous le verrons, à tout surnaturel qui n'a pas pour lui l'autorité des saintes Écritures. Non pas qu'il ose soutenir absolument qu'aucun prodige divin ou diabolique ne se soit accompli en fait depuis les Apôtres; mais seulement qu'il n'est pas possible d'en constater certainement un seul, ce qui équivaut à une négation radicale. Aussi veut-il combattre, comme opposé au bon sens et à la révélation divine, tout le surnaturel extrabiblique. Pour cela, il examine d'abord la valeur réelle des preuves sur lesquelles on l'appuie, et spécialement du témoignage; il signale ensuite les divers motifs de

suspicion qu'il y remarque et il le soumet à une confrontation avec la sainte Écriture ; il en énumère enfin les explications, suivant lui très-naturelles et très-suffisantes.

Pour infirmer la valeur du témoignage, il amoncelle dans ses pages des fables ridicules, auxquelles personne ne croit et n'a jamais cru sérieusement, bien qu'elles aient eu cours dans les traditions populaires ; et, poussant plus loin sa thèse, il nie rondement la compétence de l'homme en matière de surnaturel. Entraînement exercé par les idées régnantes, illusion et ignorance, fraude et intérêt, hallucination individuelle ou collective, à ces causes se rapportent tous les témoignages relatifs aux faits miraculeux. C'est, on le voit, un absurde scepticisme, car le fait miraculeux peut se constater par les mêmes moyens que le fait ordinaire, et il ne faut pas d'autres yeux, par exemple, pour s'assurer qu'un fleuve remonte vers sa source que pour suivre le courant de ses eaux vers son embouchure. Qu'on s'entoure de plus de précautions en matière de miracles que dans les faits ordinaires de la vie ; qu'on se garde avec plus de soin contre une illusion plus dangereuse là qu'ailleurs, à la bonne heure, et c'est ce qu'a toujours fait l'Église mais qu'on ne refuse pas absolument à Dieu le pouvoir d'intervenir miraculeusement dans le monde, et, par conséquent, à l'homme les moyens de reconnaître les œuvres extraordinaires de sa droite. Autrement on irait à renverser tous les fondements de la certitude humaine et les fondements mêmes du christianisme. Et M. de Gasparin a bien prévu l'objection. Aussi ne veut-il pas que le christianisme repose sur les miracles, reposant eux-mêmes sur la valeur du témoignage. Les miracles pouvaient être une attestation importante pour les témoins oculaires ; mais pour nous, ils n'ont plus de valeur qu'autant que nous croirons d'abord à la divinité des livres qui les rapportent.

Les miracles ne nous sont donc prouvés que par l'Écriture. — Et l'Écriture ? — par le témoignage de Jésus-Christ. — Et Jésus-Christ ? — par l'affirmation qu'il a faite de sa divinité. Voilà, dit M. de Gasparin, les vrais fondements de l'apologétique chrétienne. — Nous ne contestons pas cette preuve de la divinité de Jésus-Christ. Tous nos apologistes ont établi cette thèse : Jésus-Christ est Dieu, parce qu'il l'a dit. Car autrement il faudrait l'accuser de folie ou d'imposture, et qui l'oserait ? Son affirmation suffit donc à prouver en même temps la divinité des Écritures et la vérité des miracles qu'elles rapportent. Mais remarquons ce qu'il y a d'étroit, de contradictoire et de sophistique dans

l'argumentation de M. de Gasparin. Les miracles, avoue-t-il, étaient une attestation importante pour les témoins oculaires ; et il le faut bien, car, sans miracles, comment auraient-ils ajouté foi à la parole de Moïse, des Apôtres et de Jésus-Christ lui-même, dont, au commencement du moins, le témoignage ne pouvait avoir toute la valeur qu'il eut plus tard lorsque le Sauveur laissa éclater des rayons plus brillants de sa divinité, qu'il a surtout pour nous qui embrassons toute la grandeur de son caractère et de sa mission. Les témoins oculaires pouvaient donc s'assurer des miracles qui étaient pour eux la seule preuve péremptoire de la prédication mosaïque ou chrétienne. L'homme donc, du moins à certaines époques, n'est pas absolument incompétent en matière de surnaturel ; et que devient alors la thèse de M. de Gasparin? De plus, ce que l'homme pouvait hier, pourquoi ne le pourrait-il pas aujourd'hui ; pourquoi ne le pourrait-il pas demain? De quel droit vient-on donc nier la possibilité incessante de constater un fait miraculeux? D'un autre côté, si les témoins oculaires de Jésus-Christ et des Apôtres ont pu acquérir la certitude des miracles, pourquoi ne pourraient-ils pas nous la communiquer par le témoignage, aussi bien que celle de tout autre fait historique? Le témoignage ne doit donc pas être repoussé par cela seul qu'il affirme un miracle, mais seulement examiné avec soin selon les règles d'une sage critique. Enfin, si les miracles de l'ancien Testament sont suffisamment prouvés par l'Écriture, et l'Écriture par le témoignage de Jésus-Christ, il n'en est pas de même des miracles du nouveau Testament, puisque Jésus-Christ n'a pu rien dire de livres qui ont été écrits après lui. Comment donc établir la vérité des miracles du nouveau Testament et la divinité du nouveau Testament lui-même? Sera-ce sur le témoignage des Apôtres? Mais les Apôtres n'ont prouvé leur mission que par les miracles ; car sans doute, pour eux, une simple affirmation ne suffisait pas. Voilà donc l'Écriture prouvée par les miracles, et les miracles par l'Écriture! — Et ici on aperçoit tout le vice du système protestant qui met dans l'Écriture toute autorité. Non-seulement l'Église existait avant l'Écriture, mais c'est elle qui a fait l'Écriture et qui lui a donné, sous l'inspiration divine, toute son autorité. Impossible de croire à la divinité du nouveau Testament si l'on ne croit d'abord à la divinité de l'Église. Aussi voyez ce que sont devenus les saints livres entre les mains du protestantisme! M. de Gasparin a-t-il donc oublié déjà les aveux découragés qu'il a laissés tomber dans son ouvrage *Les Écoles du doute et l'École de la foi?* Là il gémissait élo-

quemment sur la mutilation infligée à la Bible par le rationalisme protestant, qui retranche tous les jours du canon des Écritures tel ou tel livre suivant le caprice de chacun ; sur l'incrédulité même de la plupart des pasteurs, qui ne peuvent annoncer aux peuples la lecture de la parole de Dieu, sans sous-entendre avec hypocrisie : « Si tant est qu'il y » ait dans ce que je vais lire quelque parole de Dieu. » Et quand même le protestantisme croirait encore à la divinité des Écritures qui n'est plus professée que par une petite minorité dans la classe lettrée et enseignante, quel profit en tirerait-il, puisqu'il ne peut s'arrêter à aucune interprétation incontestable? D'ailleurs, une interprétation quelconque est évidemment impossible pour la majorité des protestants, à moins d'une inspiration individuelle, qui serait le plus grand et le plus universel des miracles.

Et c'est pourtant au nom du protestantisme que M. de Gasparin va nous accuser tout à l'heure d'ignorer, de dédaigner la Bible, de la déshonorer par nos méprisables *interprétations*, nous qui la lui avons conservée, de qui il l'a reçue, nous qui l'étudions encore avec tant d'amour et qui publions sur elle de gigantesques ouvrages ! Nous ne comprenons pas la Bible ! Qu'en sait-il ? De quel droit opposerait-il ses interprétations aux nôtres? Nous l'interprétons dans le sens de toute la tradition, depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, en passant par les Pères et par les Docteurs catholiques, c'est-à-dire par la sainteté et le génie. Il est vrai que M. de Gasparin ne parle jamais qu'avec le plus profond dédain de la tradition, et même des Pères des quatre premiers siècles, que ses ancêtres respectaient pourtant, qu'ils s'appellent saint Augustin ou saint Jean Chrysostome. Il n'a point à craindre de représailles, car nous ne nous baisserons pas pour ramasser son dédain et le lui renvoyer. Il nous suffit de faire toucher au doigt les contradictions et les paralogismes de sa doctrine. — Poursuivons l'analyse de son ouvrage.

Les motifs particuliers de soupçonner tout merveilleux, c'est, dit-il, qu'il ne se manifeste guère que chez les personnes en qui domine l'imagination et dont le système nerveux est le plus excitable; qu'il ne se produit que chez les peuples et dans les siècles où le contrôle critique n'existe pas ; qu'il s'explique d'ordinaire par l'intérêt d'une doctrine ou d'une fondation religieuse, et qu'il s'évanouit devant un examen impartial et attentif. Assertions gratuites et fausses, dont nos lecteurs, sans que nous y aidions, feront sûrement bonne justice. — Il en sera de même de l'opposition que M. de Gasparin veut établir entre le démon

des légendes et le démon de l'Écriture. D'abord, dit-il, le démon des légendes est rapetissé et ridicule ; sans doute, l'Écriture parle d'enchanteurs, de devins, de sorciers, mais elle ne reconnaît pas pour cela la réalité des sorcelleries, des divinations et des enchantements. Ensuite, le démon légendaire exerce dans le monde une action permanente, tandis que l'Écriture la circonscrit à certaines époques, comme on le voit par les démoniaques de l'Évangile, qui ont disparu totalement. Le démon légendaire est un diable asservi aux volontés de l'homme, lié à des faits matériels, à une formule, à un geste, à l'emploi de certaines herbes, au choix de certaines heures du jour ou de la nuit, et qu'on cherche à chasser, quelquefois vainement, par des moyens tout aussi matériels, comme l'eau bénite, le crucifix, les exorcismes. Encore une fois, il y a loin de ce *matérialisme* puéril au Satan de la Bible. Et, d'un autre côté, de ce diable ainsi rapetissé, on fait en même temps un rival de Dieu. Lui aussi connaît l'avenir ; il dispose des âmes par delà le tombeau ; il lutte si bien de miracles contre Dieu, que souvent on ne peut distinguer leur action : en un mot, c'est un dualisme véritable introduit dans le christianisme. On conçoit alors la peur qu'excite le diable de la superstition ; ce n'est pas une peur, il est vrai, qui jette dans les bras du Sauveur, mais qui fait chercher un bon directeur, multiplier les pratiques, qui dicte les legs pieux destinés à préserver l'âme des tourments de l'enfer ! — Est-il besoin encore de relever tout ce que ces assertions renferment, les unes de cynisme, les autres d'ignorance et de calomnie? La tradition catholique n'est évidemment pas responsable de ce que l'imagination populaire peut introduire de ridicule dans la légende diabolique. Quant à l'Église, nous verrons tout à l'heure, en analysant le livre de M. l'abbé Thiboudet, qu'elle ne fait jamais le démon si puissant qu'elle le rende indépendant de Dieu ou usurpateur de ses droits ; et qu'en croyant l'action diabolique attachée souvent à certaines formules magiques, aux pratiques de l'idolâtrie, elle suit l'enseignement des Écritures, l'analogie de sa foi et de son culte. Singe et non rival de Dieu, le diable peut aussi, suivant l'expression de M. Thiboudet, avoir ses *sacrements*, auxquels l'Église oppose ses exorcismes. Ce mot de *sacrements* fera peut-être sourire M. de Gasparin : qu'importe ! il n'empêchera pas cette institution d'être divine et admirablement conforme, comme l'a si bien montré saint Thomas, à la double nature et aux besoins de l'homme, dans toutes les circonstances et dans toutes les phases de sa vie. N'insistons pas davantage. Aussi bien la discussion sur la

partie *scripturaire* du livre de M. de Gasparin est tout à fait impossible : que dire à cette exégèse protestante, qui ne repose que sur l'autorité du sens particulier ?

Nous avons déjà laissé entrevoir l'explication naturelle que donne notre auteur de tous les faits merveilleux. Il fait d'abord la part de la fraude et de la crédulité grossière ; ensuite il rapporte tout le reste à l'excitation nerveuse, à l'action de certains fluides, à l'hallucination, soit partielle, soit complète, soit individuelle, soit collective ; c'est-à-dire qu'il nie tout ce qui l'embarrasse, et qu'il torture les autres faits jusqu'à ce qu'ils puissent absolument entrer dans quelqu'une de ses explications naturelles. — On le voit, dans son second volume, à l'application qu'il fait de ses principes naturels ou sceptiques aux phénomènes merveilleux de l'histoire. Il semble d'abord user d'une grande impartialité, et il enveloppe dans la même condamnation les miracles protestants, les miracles jansénistes, les miracles mystiques et les miracles catholiques, c'est-à-dire les camisards des Cévennes, les convulsionnaires de Saint-Médard, les *voix* de Jeanne d'Arc, la croix de Migné, les stigmatisées du Tyrol. Mais c'est surtout au catholicisme qu'il en veut, et c'est sur lui, sur ses croyances, sur son histoire, sur ses pratiques qu'il déverse à pleines mains le ridicule et l'odieux. Après les *faux miracles*, viennent les *faux sortiléges* : la baguette divinatoire, les revenants, la sorcellerie proprement dite, les possessions de Loudun. Inutile d'ajouter que c'est toujours le même système, et que M. de Gasparin puise toujours aux inspirations et aux sources protestantes. Aussi, la plupart des faits indiqués ci-dessus sont-ils dénaturés sous sa plume, étendus violemment sur un lit de Procuste, pour être pliés à la thèse générale de la fraude ou de l'hallucination. Pas plus de surnaturel dans tous les faits du magnétisme animal, magnétisme ordinaire ou même magnétisme magique : il n'y voit, comme dans les tables tournantes, qu'un phénomène mixte : la volonté, et l'agent physique dont elle dispose. — Le merveilleux des *esprits* contemporains se décompose de la même manière, en action fluidique réelle, en hallucinations et en erreurs de témoignages. La théorie surnaturelle de MM. de Mirville et des Mousseaux, contre lesquels l'auteur lutte à chaque page, est reproduite par ceux qui croient la combattre en l'affublant, bon gré, mal gré, d'un déguisement scientifique. Il faut donc laisser les théories savantes de MM. Rogers, Morin, Olfield, etc., pour en revenir à la théorie de M. de Gasparin, qui explique tout comme nous venons de le voir. Le reste

du volume et de l'ouvrage est consacré à l'examen des faits dont ont retenti dernièrement les journaux des deux mondes, et à leur explication naturelle.

Ce livre est détestable, empoisonné. Vite donc le contre-poison! Nous allons le trouver dans le remarquable travail de M. l'abbé Thiboudet. — Existence des esprits, leur nature et leurs dons surnaturels, leurs relations entre eux, leurs rapports avec le monde visible, leur chute, l'état des démons, leur action effective dans le monde visible, faits diaboliques et leurs caractères : en voilà le plan simple, logique et complet. Reprenons.

Les esprits existent. La raison le réclame, l'ordre de l'univers l'exige, tous les peuples, païens et chrétiens, en témoignent, l'Écriture l'enseigne. La raison et la révélation se réunissent donc ici pour nous affirmer l'existence d'êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, sans lesquels il y aurait solution de continuité dans la chaîne de la création. Quelle est leur nature? Très-probablement incorporelle, bien que l'Église n'ait rien décidé sur ce point. Supérieurs à nous par leur essence, ils le sont encore par leurs facultés. Leur intelligence est plus vigoureuse, plus claire, plus élevée dans sa vision, étendue à plus d'objets, soit dans le présent, soit dans l'avenir, bien que leur pénétration ait une limite, qu'ils ignorent, par exemple, l'avenir qu'aucun signe présent ne leur indique, que nulle cause actuellement existante ne saurait amener, qui dépend de la volonté libre de l'homme ou des desseins secrets de Dieu, et qu'ils ne voient de nos cœurs que ce que des signes extérieurs leur révèlent; leur amour a sur le nôtre une supériorité proportionnelle à leur connaissance; leur volonté est plus ferme, étant dégagée du corps, et plus éclairée; leur faculté de transport plus rapide que notre pensée elle-même; leur causalité plus active et plus puissante; et par là ils peuvent mouvoir les corps au point d'opérer non des miracles mais des prodiges, faire entendre des sons, des paroles, produire de la lumière, des apparitions, des fantômes, se montrer eux-mêmes sous forme corporelle, agir sur l'homme, sur son corps directement, sur son âme par les sens et l'imagination. A cette supériorité naturelle ajoutons enfin la supériorité surnaturelle qu'ils tirent de la grâce dans laquelle ils ont été probablement créés, et de la gloire dans laquelle ils vivent. — Entre eux il existe une société, ce qui suppose 1° pluralité: ils sont en nombre immense; 2° inégalité : autant d'espèces que d'individus; 3° surbordination : trois hiérarchies fondées sur leur mode de

connaissance; dans chaque hiérarchie, trois ordres fondés sur la différence de leurs devoirs et de leurs fonctions; 4° relations : elles consistent dans les offices de charité et les ministères divers qu'ils remplissent les uns à l'égard des autres, s'éclairant et s'illuminant à proportion qu'ils se rapprochent de Dieu; 5° enfin, communication : ils ont entre eux un ineffable langage. — Dans leurs rapports avec le monde visible, ils forment avec les hommes une société sous un même roi, qui sera consommée dans le ciel; mais elle commence sur la terre. Ils nous dirigent, nous éclairent, nous conduisent au bien; sont préposés à la garde des individus, des sociétés, et même des corps de la nature : et c'est cette doctrine défigurée qui a été une des sources de l'idolâtrie. — Soumis à une épreuve qui a été probablement la foi au mystère de l'Incarnation, ils sont tombés : de là les démons, dont l'existence est fondée sur les mêmes preuves que celle des Anges. — Dans leur état déchu, les démons ont perdu Dieu, la grâce, toute bonté, toute beauté, toute rectitude. Mais ils ont conservé leur nature avec sa puissance, leur action sur les créatures, qui de bonne est devenue malfaisante. Cette puissance et cette action sont prodigieuses. Ils pourraient, dit Bossuet, tourner le monde comme nous tournons une petite boule. Ils peuvent aussi connaître et annoncer l'avenir, opérer des prodiges dans le sens expliqué plus haut, agir sur les corps par la possession, sur les âmes par la tentation : tel est l'enseignement de l'Écriture et des Pères. Ils habitent l'enfer pour leur faute, l'air pour éprouver le genre humain. — De ce qui précède, il est facile de conclure que leurs rapports primitifs avec le monde visible continuent, mais pervertis. Leur action effective se rattache à cette loi générale du gouvernement de la Providence : La béatitude par la gloire, la gloire par le mérite, le mérite par la victoire, la victoire par le combat, et le combat par les esprits de malice. C'est le péché d'Adam qui leur a ouvert la place et les a rendus souverains. Dès lors ils exercent une action malfaisante sur la nature entière, au dire des philosophes aussi bien que des saints Pères : de là les exorcismes. Mais Dieu limite leur fureur, et leur empire dépend de notre volonté. C'est nous qui augmentons leur pouvoir, ce qui explique leur règne presque absolu dans certains lieux et à certaines époques. — Il existe donc nécessairement des faits diaboliques, dont on peut voir les caractères dans la chute d'Adam : 1° présence d'un esprit surhumain dans un corps appartenant à notre monde; 2° mouvement communiqué à ce corps par cet esprit; 3° mouvement ordonné de manière

à former un langage; 4° langage excitant la curiosité d'abord, devenant ensuite astucieux, puis téméraire, puis enfin hardi jusqu'à nier la parole divine, tendant à détacher l'homme de son souverain et à l'entraîner dans la mort, en l'engageant dans le parti des rebelles par des promesses séduisantes. Ces caractères se retrouvent dans l'idolâtrie, grand moyen de commerce avec les démons, dans les oracles et la magie, que les plus graves autorités proclament diaboliques, et qu'on retrouve sous toutes les latitudes et à tous les âges de l'histoire; dans les évocations des morts et les arts théurgiques que nous avons appelés plus haut les sacrements du diable. Non sans doute que le démon puisse arracher les morts à leur tombeau, encore moins les faire parler; mais il peut susciter des fantômes, et par là tromper les hommes. En un mot, on reconnaîtra encore son action à ces caractères: mouvements contraires aux lois physiques; effets surpassant les forces des agents physiques et humains; usurpation du nom des morts; annonce des choses futures et indication des choses éloignées ou secrètes; tremblements nerveux et perte de la liberté; tendances irréligieuses et immorales. Or, à ces signes, pouvons-nous traiter de diaboliques les faits contemporains? Qu'y voyons-nous? Un mouvement communiqué à divers corps pesants contre les lois physiques: un mouvement intelligent formant un langage et répondant à des questions; la présence d'un agent occulte qui prend quelquefois le nom d'un mort; la prétention de prophétiser, de découvrir les choses éloignées ou secrètes, et de les annoncer: dans le résultat, des maladies physiques, des réputations ternies, des familles divisées, des imaginations en délire, des aliénations mentales. Ne sont-ce pas là les caractères de l'action diabolique? — C'est ici, et ici seulement (or, nous sommes bientôt au terme), que commence la partie problématique et contestable du livre de M. l'abbé Thiboudet. Il ne veut pas que les phénomènes contemporains soient explicables ni par le magnétisme, ni par aucune autre cause naturelle. Or, il ne nous paraît pas démontré que ces phénomènes soient marqués d'un caractère essentiellement diabolique, bien que l'action des esprits malfaisants puisse y être mêlée quelquefois. Toutes les objections qu'il soulève contre les explications naturelles des faits du magnétisme magique, ou des tables tournantes, sont loin d'être insolubles, même celle de la résistance du fluide hypothétique à la volonté, à moins qu'il ne fût démontré (ce qui n'est pas) que les réponses obtenues ne sont pas conformes aux dispositions des personnes qui interrogent.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs en quoi le livre de M. l'abbé Thiboudet peut servir à la réfutation du livre de M. de Gasparin. En mettant en parallèle nos deux analyses, ils saisiront d'un seul regard les rapports contradictoires des deux ouvrages. Or, la doctrine de M. l'abbé Thiboudet n'est pas la sienne : c'est celle des Pères, des Docteurs catholiques, et surtout de saint Thomas, dont nous n'avions jamais admiré davantage le prodigieux génie. Entre ces imposantes autorités et les assertions passionnées de M. de Gasparin, le choix n'est pas douteux, non-seulement pour un catholique, mais pour tout homme de bonne foi. Malgré toute la théologie du livre de M. l'abbé Thiboudet, la lecture en est agréable et facile, grâce à la forme du dialogue dont il a pris la vivacité et la variété, tout en évitant les longueurs, les écarts, que trop souvent elle entraîne.

De tout ce qui précède, il nous reste à tirer deux conclusions : l'une théorique, l'autre pratique. La première ressortira du livre de M. de Gasparin ; la seconde, de celui de M. l'abbé Thiboudet. Ne nous hâtons jamais de crier au miracle ; et tant que l'Église n'a pas prononcé, tant qu'il reste une simple possibilité d'expliquer un fait par les causes naturelles, proclamons-le naturel, ou, du moins, suspendons notre jugement. Telle est la réserve que nous enseigne la critique de M. de Gasparin. Qui peut nous dire que, bien souvent, dans les lois inconnues ou mal étudiées de la nature, il n'en est pas quelqu'une à laquelle se rapporte tel phénomène qu'on serait tenté d'abord d'attribuer à une force surhumaine ? — D'un autre côté (et ce n'est pas la première fois que nous répétons ce conseil de nos évêques), ne jouons jamais avec le merveilleux, de peur d'y contracter des tendances à la superstition, et surtout de peur de tomber, à notre insu, sous l'influence des esprits mauvais, à qui tous les moyens sont bons, comme le prouve M. l'abbé Thiboudet, même les plus puérils et les plus ridicules, pourvu qu'ils réussissent à perdre les hommes.

U. Maynard.

200. **LE BOUCLIER DES ENFANTS DE MARIE** (1), ou *Instruction sur la confiance en la sainte Vierge et sur ses quatre scapulaires, avec*

(1) Nous réunissons dans le présent numéro, suivant notre usage, tous les comptes-rendus des ouvrages récemment publiés pour le Mois de Marie ou sur la dévotion à la sainte Vierge. On les trouvera ci-après aux numeros 205, 208, 212, 214, 215, 216, 222. Nous avons reçu trop tard pour en parler aujourd'hui, trois ouvrages sur la sainte Vierge, intitulés : *la Desolation de Marie ; — Marie reine et mère des Saints*, — et *Marie sur le trône du ciel*. Nous les examinerons le mois prochain.

l'abbé J.-M. Becel. — In-18 de 136 pages, chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 80 c.

Dialogues (les) *de saint Grégoire le Grand*, par M. l'abbé Henry. — 1 vol. in-12 de 292 pages plus 1 gravure, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mad. veuve Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix : 1 fr.

Bibliothèque catholique des familles et des écoles; — 1re série.

Dictionnaire *des altérations et falsifications des substances alimentaires, médicamenteuses et commerciales, avec l'indication des moyens de les reconnaître*, par M. A. Chevallier, professeur adjoint à l'École de pharmacie. — 2 vol. in-8o de 580 et 688 pages plus 11 planches, chez Béchet jeune; — prix : 13 fr.

Discours de M. Berryer, *prononcé à l'Académie française le 22 février* 1855, et **Discours de M. le comte de Salvandy** *au récipiendaire*. — In-8o de 80 pages, chez Didier; — prix : 1 fr.; — in-4o de 32 pages, chez Firmin Didot; — prix : 2 fr. 50 c.

Dissertation *sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Églises de France*, par M. l'abbé Arbellot, chanoine honoraire de Limoges. — 1 vol. grand in-8o de 248 pages, chez Victor Didron, et chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 3 fr.

Doctrine spirituelle de Bossuet, *extraite de ses OEuvres*. — 1 vol. in-12 de xxii-302 pages, chez Douniol; — prix : 2 fr. 50 c.

Encyclopédie de la santé. — *Petites et grandes misères*, par le docteur Jules Masse. — 1 vol. in-18 de 324 pages, rue du Regard, 1; — prix : 3 fr. 50 c.

Rage, choléra, suette, fièvre typhoïde, obésité, constipation.

Évangile médité *et expliqué chaque jour de l'année d'après les écrits des Pères de l'Église et des auteurs les plus recommandables*, par M. l'abbé Eymat, du diocèse de Bordeaux. — *Évangiles des dimanches, du 5e dimanche après l'Épiphanie au 2e dimanche de Carême*. — 1 vol. in-8o de 388 pages, chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 5 fr.

Le 1er volume (Avent, Noel, Épiphanie) a paru en 1852, nous en avons parlé dans notre tome XIII, p. 470.

Exploits héroïques *de Scanderberg, roi d'Albanie*, par le P. Duponcet, de la Compagnie de Jésus. — 1 vol. in-8o de 380 pages, chez Blanchard, à Liége, et chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 2 fr. 50 c.

Voir ci-après *Histoire de Scanderberg*.

Femmes (les). *Conversations et récits*. — 1re série, les **Jeunes filles**, par M. Alphonse de Milly. — 2e édition. — In-18 de 180 pages, à la Société de Saint-Victor; — prix : 60 c.

Gravures religieuses, d'après L. Hallez, in-folio de 4 pages plus 4 planches, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mad. veuve Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix : 5 fr.

Les 4 planches représentent : la sainte Vierge, — saint Stanislas Kostka, — Marthe et Marie, — saint Lazare, peintre. — Le texte est de l'auteur des dessins.

Histoire *de la littérature française*, par M. D. Nisard, de l'Académie française. — 2e édition, 2 vol. in-8o de 500 pages chacun, chez Firmin Didot; — prix : 15 fr.

Histoire de Scanderberg, ou Turks et chrétiens au XVe siècle, par M. Camille Paganel, ancien conseiller d'État. — 1 vol. in-8o de 752 pages, ou in-12 de 552 pages, chez Didier; — prix : in-8o, 7 fr.; in-12, 3 fr. 50 c.

Voir ci-dessus *Exploits héroïques*.

Histoire *des quatre derniers Valois*, par M. F. C. — 1 vol. in-8o de 380 pages plus 4 gravures, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix : 3 fr.

Bibliothèque de la jeunesse chrétienne.

Histoire *du Pape Innocent III et de ses contemporains*, par Frédéric Hurter; *traduite de l'allemand* par MM. A. de Saint-Chéron et J.-B. Haiber, *publiée et précédée d'une introduction* par M. A. de Saint-Chéron. — 2e édition, 3 vol. in-8o de 516 pages chacun plus 1 portrait, chez Lagny frères; — prix : 18 fr.

Hubbard, *Nouvelle du 1er siècle de l'ère chrétienne*, par M. Léonce de la Rochère. — 1 vol. in-12 de 196 pages, chez Julien, Lanier et Cie, au Mans et à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.

Mémoires de M. Dupin. — Tome Ier, *Souvenirs du barreau : M. Dupin, avocat, ancien bâtonnier*. — In-8o de 584 pages, chez Plon frères; — prix : 6 fr.

Ces *Mémoires* formeront 3 ou 4 volumes. Le 2e volume comprendra la vie politique de M. Dupin, de 1827 à 1832.

Soldats (les) sanctifiés, *étude historique*, par M. Marchal. — 1 vol. in-12 de 192 pages plus 1 gravure, chez Lefort, à Lille, et chez Adr. Le Clère et Cie, à Paris; — prix : 80 c.

Souvenirs *contemporains d'histoire et de littérature*, par M. Villemain. — 2e partie, 1 vol. in-8o de 532 pages, chez Didier, — prix : 7 fr.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.

La S. Congrégation de l'Index, par un décret en date du 21 mars dernier, approuvé par le Souverain Pontife le 26 du même mois, a condamné les ouvrages suivants :

Pièces intéressantes nécessaires à examiner, par Pierre-Augustin MÉTAY.

La Chiesa e lo Stato in Piemonte. Sposizione storico critica dei rapporti fra la S. Sede e la Corte di Sardegna dal 1000 *al* 1854, per l'avv. Pier.-Carlo BOGGIO. (*L'Église et l'État en Piémont. Exposition historique et critique des rapports entre le Saint-Siége et la Cour de Sardaigne, depuis l'an* 1000 *jusqu'en* 1854, par l'avocat P.-C. BOGGIO).

Storia de' Musulmani di Sicilia, scrita da Michele AMARI. (*Histoire des Musulmans de Sicile*, écrite par Michel AMARI).

Relation et Mémoire des opposants au nouveau dogme de l'Immaculée Conception et à la Bulle INEFFABILIS, par M. l'abbé LABORDE (de Lectoure).

L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Instituzione di arte poetica*, di Francesco PRUDENZIANO, condamné par un décret du 14 décembre 1854 (dont nous n'avons connu que l'extrait donné par nous en janvier dernier, p. 305), s'est soumis de la manière la plus louable.

Une correspondance de Rome, publiée dans l'*Univers* du 11 avril courant, dit, au sujet du premier des ouvrages condamnés par le décret qu'on vient de lire : « On nous assure que M. Pierre-Augustin Métay, le signataire de *Pièces intéressantes nécessaires à examiner*, est un simple paysan d'un de nos départements de l'Ouest, qui s'est constitué le défenseur du schisme connu dans cette partie de la France sous le nom de *Petite Église*. M. Pierre-Augustin Métay aurait fait plusieurs fois le voyage de Rome avec un mandat et aux frais de ses coreligionnaires. Il y serait allé une dernière fois dans le courant de l'hiver. La mise à l'Index des *Pièces intéressantes*, qu'il avait cru devoir soumettre au Saint-Siége, devrait ouvrir les yeux à ces pauvres aveugles. Si, à la suite de ses premières missions à Rome, il avait pu les tromper sur l'accueil qui lui avait été fait par le Saint-Père, il n'aura plus la même ressource aujourd'hui, et il sera clair

pour tous ceux qui voudront ouvrir les yeux, que le Vicaire de Jésus-Christ ne regarde point comme des enfants soumis les sectateurs de la Petite Église.

» L'erreur des anti-concordataires (car c'est ainsi qu'on les connaît à Rome, comme n'ayant pas voulu reconnaître le Concordat signé par Pie VII et Napoléon) a toujours inspiré au Saint-Siége le plus paternel intérêt. On ne saurait compter toutes les démarches, toutes les condescendances, toutes les tendresses employées pour vaincre l'entêtement et dissiper l'aveuglement de ces pauvres égarés..... Espérons que le peu de succès de leur envoyé sera pour plusieurs un trait de lumière qui leur fera voir l'abîme où ils s'enfoncent de plus en plus, maintenant surtout qu'ils sont sans évêque, sans prêtres et sans ministère; espérons que ce sera un coup de la grâce, qui leur donnera la force de sortir de cet abîme et de rentrer dans le vrai bercail. »

---

224. **MÉNAGE ET FINANCES DE VOLTAIRE**, *avec une introduction sur les mœurs des Cours et des salons au* XVIIIe *siècle*, par M. Louis Nicolardot. — 1 volume in-8° de CXCII-412 pages (1854), chez Dentu; — prix : 7 fr. 50 c.

Ce volume, qui a déjà quelques mois de date, a produit dans la presse une assez vive sensation au moment où il a fait son apparition dans le monde de l'érudition et de la littérature. Il ne pouvait guère en arriver autrement. Il s'attaque à l'homme qui, après avoir été l'idole d'une époque trop féconde en scandales, la représente le mieux par la frivolité de son caractère, la mobilité capricieuse de son esprit, la fougue de ses passions les plus diverses, la persévérance de sa haine contre le christianisme et la dissolution de ses mœurs. Chacun a donc jugé l'œuvre nouvelle d'après ses sympathies ou ses répugnances, d'après ses convictions religieuses ou ses tendances rationalistes, suivant le drapeau sous lequel il s'était enrôlé. — Essayons de donner rapidement une idée de ce volume, en mêlant à cette analyse les réflexions qu'elle pourra nous suggérer.

Dans la pensée de M. Nicolardot, il serait injuste et ridicule de séparer Voltaire « d'un siècle qu'il animait du souffle de sa pensée, » qu'il illuminait des clartés de son génie, qu'il dirigeait ou contenait » par son audace, qu'il séduisait par la finesse de ses flatteries ou » qu'il châtiait d'une main impitoyable sous le fouet de ses sarcasmes (p. VII). » Il convient donc, selon lui, de replacer Voltaire

dans le cadre et dans le jour qui lui sont propres. Nous l'accusons d'avoir été un avare, un fripon et un débauché : examinons quelle a été la moralité des philosophes et des personnages au milieu desquels il a vécu près d'un siècle. Comme on participe inévitablement aux faiblesses ou aux grandeurs de ses contemporains, il deviendra sinon certain, au moins très-probable, que la vie privée de cet homme trop célèbre n'a pas été sans souillures, dès qu'on aura pu prouver que tout avait fléchi autour de lui, et que son époque affichait le mépris de Dieu et de l'âme humaine aussi loin qu'il peut être poussé. — Le volume s'ouvre donc par une introduction qui formerait à elle seule un ouvrage complet. L'écrivain pénètre successivement, le flambeau de l'histoire à la main, dans les Cours de Portugal, d'Angleterre, de Lunéville, d'Allemagne, de Danemark, de Suède, de Prusse, d'Italie, d'Autriche et de France. Qu'y trouve-t-il? Une royauté qui, ayant perdu le sentiment de sa mission, souille partout le diadème dans la fange des passions humaines; qui, tour à tour faible ou tyrannique, pousse les nations au désordre par la violation publique de toutes les obligations morales, et leur apprend à se révolter plus tard contre le prince de la terre, en leur apprenant à se révolter contre le monarque des cieux. Quoi encore? L'oppression de l'Église, des actes de barbarie qui rappellent les fureurs du paganisme antique, des spoliations sanglantes, des déprédations journalières, et les finances de l'État indignement employées à trafiquer des consciences ou à payer des voluptés honteuses. Si, des hautes régions où se dégradait le pouvoir, on descend aux salons des favoris et des maîtresses des princes, des femmes sans pudeur qui tenaient bureau d'esprit, des ministres qui gouvernaient à la place des rois, des généraux les plus vantés et des philosophes qui faisaient le plus de bruit, mêmes scandales. Un athéisme pratique qui s'infiltre dans tous les rangs de la société; les saintes lois du mariage indignement foulées aux pieds; des adultères fameux qui ne prennent plus même la peine de déguiser leur honte; des vices qui ont perdu toute pudeur; la vertu traitée insolemment de préjugé; tout ce qu'il y a de vénérable et de sacré livré à la moquerie et à la dérision publique; sous le nom de philosophie, un vernis d'élégance et de civilisation qui cache la corruption la plus raffinée, l'abaissement progressif des caractères, des âmes sans énergie et sans volonté parce qu'elles sont sans principes et sans convictions ; bref, une longue orgie dans le vin, le sang et la débauche.

Quand on a eu le courage de parcourir avec M. Nicolardot ces sa-

264. HISTOIRE DE SCANDERBEG, ou *Turks et Chrétiens au* XV*e siècle*, par M. Camille PAGANEL. — 1 volume in-12 de LXXXIV-464 pages (1855), chez Didier; — prix : 3 fr. 50 c.

265. EXPLOITS HÉROIQUES DE SCANDERBEG, *roi d'Albanie*, par le P. DUPONCET, de la Compagnie de Jésus. — 1 volume in-8° de 380 pages (1854), chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 2 fr. 50 c.

Voici deux livres tout à fait de circonstance, quoiqu'ils n'aient pas été écrits en vue des événements qui s'accomplissent sous nos yeux ; car il y avait plusieurs années déjà que M. Paganel recueillait les matériaux de son ouvrage quand la guerre d'Orient a éclaté, et les *Exploits héroïques* ne sont qu'une nouvelle édition d'un livre écrit dans d'autres temps et pour d'autres lecteurs. Tous deux, d'ailleurs, ont suivi le même guide, Barlet, ou Barlesius, ou Barlesio, historien contemporain de Scanderbeg, et Albanais comme lui. On ne doit donc pas être étonné des conformités qui se trouvent dans leur récit : le style n'est pas le même, mais le fond est identique en général ; nous nous contenterons de signaler les principales différences.

Tout le monde connaît plus ou moins la vie de Georges Castriot, beaucoup plus célèbre sous le surnom de Scanderbeg (*prince Alexandre*). Né en 1404, de Jean Castriot, prince d'Albanie, il fut donné en otage avec ses trois frères à Mourad ou Amurat II, qui avait forcé Jean de subir cette humiliation. Elevé à la Cour du terrible sultan et dans la religion de Mahomet, il se distingua bientôt par sa force et par son courage, et, ayant gagné la confiance d'Amurat, il en reçut le commandement d'un corps de troupe assez considérable. La victoire lui fut toujours fidèle. Mais il gardait au fond du cœur le désir de soustraire son pays à l'oppression musulmane. La mort de son père, celle de ses frères, que le sultan fut soupçonné d'avoir empoisonnés, augmentèrent ce désir. Enfin, il saisit une occasion favorable, abandonna tout à-coup la cause dont il avait été le plus brillant soutien, s'empara par un hardi stratagème de Troïa, capitale de ses États d'Albanie, et, dès ce moment, fit subir aux Turcs plus de défaites qu'il ne leur avait fait gagner de victoires. Mahomet II ne fut pas plus heureux contre lui qu'Amurat; même après la prise de Constantinople, Scanderbeg osa lui résister, et tant que le héros vécut, jusqu'en 1467, le farouche conquérant ne put espérer de s'emparer de l'Albanie. Mais avec lui disparut la race de ces hommes qui rappelaient les anciens croisés, ou, du moins, on n'en retrouva plus dans les pays qui avaient fait partie de l'ancien empire grec.

— On comprend l'intérêt que doit présenter l'histoire d'un personnage si extraordinaire, dont la vie fut si agitée, dont les exploits paraissent souvent appartenir plutôt à la légende qu'à l'histoire.

Le P. Duponcet s'est contenté d'abréger Barlet. Selon l'usage de son siècle, il donne à Scanderbeg le titre de *roi*, que celui-ci ne porta jamais; il aime les anecdotes (p. 17); il francise les noms turcs et autres (Musache pour Musaki, etc.); pas de notes, une narration courante, aucune des formes de l'érudition moderne; mais il intéresse toujours par un accent de bonne foi et de simplicité qui plaît; pénétré d'admiration pour Scanderbeg, il le représente sans doute avec trop de perfections, il exagère peut-être quand il le donne comme le modèle des héros chrétiens; mais, en somme, il reste dans la vérité historique, telle au moins qu'on peut la connaître. Son livre intéresse, édifie; il convient surtout aux lecteurs ordinaires, sans mériter pour cela d'être banni de la bibliothèque des autres. Un passage (p. 200) où il est parlé d'un vice infâme de Mahomet II aurait pu être retranché ou abrégé.

M. Paganel est un écrivain de notre temps; sa narration est chaleureuse et vive, avec des formes poétiques quelquefois trop fortement accusées (comme l'inversion de la page LXV, ligne 5), avec un peu d'emphase et de néologisme; mais on s'aperçoit bien vite qu'il a recouru aux sources, qu'il a étudié le pays et les peuples dont il parle. Il ne se renferme pas, d'ailleurs, dans l'histoire de Scanderbeg : le second titre de son livre, *Turks et Chrétiens au* XVe *siècle*, lui donnait un plus vaste cadre à remplir, et il l'a fait avec bonheur. On remarquera, en dehors de la vie même de son héros, l'introduction, où il trace le tableau du XVe siècle, les détails topograghiques et chronologiques qu'il donne sur l'Albanie, le livre dans lequel il décrit le *siége de Constantinople*, et plusieurs notes et pièces justificatives pleines d'intérêt. Nous ne pouvons pas être tout à fait d'accord avec lui quand il dit que Catherine II a été justement surnommée *le Grand* (Avant-Propos); nous ne pouvons approuver entièrement les singulières réflexions par lesquelles il justifie la conduite de Scanderbeg promettant la vie sauve à tous les musulmans qui se feront chrétiens (p. 27); nous croyons qu'il tranche trop vite la question de la mort de Zizim (p. 400); si son ouvrage était destiné à la jeunesse, nous voudrions voir retrancher quelques lignes de la page 217; enfin, pour faire la part complète de la critique, nous aurions préféré lire les noms de Mahomet, de Bajazet, d'Amurat, d'Orkhan, etc., avec l'orthographe habituelle, au lieu d'avoir à déchif-

frer les noms de Muhammed, de Baïézid, de Murad, d'Ourkran, etc., et nous aurions écrit *turc* par un *c*, sans croire que le *k* fît un meilleur effet; mais, ce que nous aimons dans son livre, outre l'intérêt constant qu'on y trouve, c'est l'esprit dans lequel il est écrit. Les déplorables résultats de l'islamisme y sont reconnus; la grandeur du christianisme y est montrée, et une note où l'historien Gibbon est réfuté (p. 11), nous a prouvé que M. Paganel n'appartient pas à cette école qui vieillit heureusement, et qui ne voit aucune gloire chrétienne sans chercher à la rabaisser. Digne de faire partie de toute bibliothèque sérieuse, le *Scanderbeg* de M. Paganel peut être recommandé; nous regrettons que le style, beaucoup trop ami du néologisme et de la phrase à effet, ne permette pas d'en conseiller la lecture à la jeunesse dont le goût littéraire n'est pas encore formé. Quelques corrections introduites dans la seconde édition en feront un livre irréprochable, et qu'on pourra recommander sans réserve. J. CHANTREL.

266. **LETTRES** *sur la profession d'instituteur*, par M. A. THÉRY, recteur à l'Académie du Calvados. — 1 volume in-12 de II-452 pages (1853), chez Dezobry et Magdeleine; — prix : 2 fr. 50 c.

L'enseignement primaire, et, par voie de conséquence, la soumission aux lois, le respect de l'autorité, la pureté du foyer domestique, la moralité des classes populaires et la pratique constante des vertus chrétiennes, sont entre les mains de l'instituteur public. Le maître élémentaire touche par tous les points aux intérêts de la société contemporaine; il instruit l'enfance au sein de l'école; dans l'administration municipale, il est le greffier du maire; à l'église, il est l'auxiliaire du curé; il mesure les champs en cas de partage ou de litige; il est appelé à faire partie des nombreuses commissions qui donnent au gouvernement leur avis sur les intérêts locaux; il est consulté par les familles dans le plus grand nombre de leurs transactions. Il est donc éminemment désirable que chaque membre du corps primaire enseignant soit profondément pénétré du sentiment de ses devoirs. « Car, lorsque les » instituteurs sont bons, ainsi que le dit l'auteur dans sa préface » (p. 1), une partie notable de la population s'améliore; quand ils démé- » ritent, la société souffre; dès qu'ils cessent d'être modestes, ils devien- » nent puissants pour le mal. »

Plusieurs ouvrages ont eu déjà pour but d'imprimer aux instituteurs une direction qui réponde aux légitimes espérances ainsi qu'aux nom-

breux besoins de la société. Aucun, suivant nous, ne l'a fait avec autant d'éléments de succès. M. Théry connaît parfaitement les matières qu'il expose ; sa longue expérience de l'enseignement, une carrière honorablement parcourue et le poste élevé qu'il occupe dans l'instruction publique, donnent à ses conseils une autorité incontestable. Nous faisons des vœux pour qu'ils soient écoutés avec toute la docilité que mérite le langage de la raison, échauffé par des inspirations chrétiennes et par des convictions sincères.

Le plan de ce livre est bien simple. Un jeune homme est à la veille de quitter l'École normale où il vient d'achever son cours d'études de trois ans pour aller prendre la direction d'une école publique. Le vieux maître qui a formé ses premières années veut lui servir de guide dans la carrière où il s'engagera dans quelques semaines ; pilote expérimenté, il lui en signalera les écueils, les obligations, les vertus et les qualités fondamentales ou accessoires ; ce sera donc ce qu'il a pratiqué pendant trente années de sa laborieuse existence qu'il remettra sous les yeux de son jeune disciple, afin de lui servir d'avertissement et de sauvegarde, d'encouragement et de leçon. Cette donnée primitive a jeté dans l'ensemble de ces lettres une variété piquante ; elle leur a donné un certain attrait qui soutient le lecteur au milieu de ces questions si souvent agitées, et où la forme seule peut être nouvelle. Par là, l'écrivain se met souvent en scène lui-même, introduit ici une anecdote personnelle, raconte là ce qu'il a pratiqué dans telle ou telle circonstance, appuie ailleurs ses conseils ou ses actes par des citations heureuses, et rachète partout la monotonie du fond par l'agrément des détails. On pourrait intituler ces épanchements sur l'éducation les *Mémoires d'un instituteur*. Il faut avouer, cependant, que, pour quiconque connaît parfaitement tout ce qui manque d'ordinaire aux premiers maîtres de l'enfance par rapport à la précision des idées et à l'habileté à manier leur langue, l'imagination n'accepte pas facilement l'illusion. Cette sagesse dans les conseils, cette raison qui ne bronche jamais dans les grandes choses, cette élocution du cœur si persuasive et si entraînante, cette facilité qui aborde avec le même succès les sujets si compliqués qui constituent l'éducation, ce style toujours vrai, toujours pur sous des formes diverses, ne sont pas l'apanage habituel de l'instituteur primaire. Quand on écrit de cette façon, on est un des maîtres habiles dans l'art de la parole.

Ces lettres débutent par le commencement, c'est-à-dire par le choix

l'économie domestique, elle réglera ses serviteurs et les surveillera avec scrupule. Veuve enfin, elle se convaincra de l'excellence et des avantages spirituels de la viduité, et elle s'appliquera à l'accomplissement des différents devoirs que saint Paul assigne aux veuves. — Telle est l'analyse fidèle de ce bon petit livre, qui peut fournir aux prédicateurs la matière d'instructions analogues, et aux femmes d'excellents sujets de lectures et de méditations.

292. LE DIMANCHE *aux classes élevées de la société, ou Manuel de l'Œuvre du Dimanche,* par M. l'abbé Mullois, premier chapelain de la maison de l'Empereur etc. — 2e édition, 1 volume in-18 de 180 pages (1854). chez Périsse frères, chez Douniol, chez Pélagaud, et au bureau du *Messager de la Charité*; — prix : 75 c. (Remises considérables aux personnes qui, dans un but de propagande, en prendront un certain nombre d'exemplaires.)

Nous avons rendu compte, dans un précédent article (p. 85 du présent volume), du *Dimanche au peuple*. Ce que M. l'abbé Mullois disait alors aux ouvriers, aux pauvres, à ceux qui portent le poids du jour, il vient le dire maintenant aux classes élevées de la société, à ceux qui, par leur position, par leur fortune, par leur influence personnelle, peuvent contribuer le plus à faire respecter cette grande et sainte loi du repos du Dimanche. De quoi s'agit-il? c'est ce qu'il s'applique à déterminer d'abord d'une manière nette : « On a fait de la question du Di- » manche une question de commerce, de bien-être, de liberté, de reli- » gion. Considérée sous tous ces aspects, elle mérite certainement la » plus sérieuse attention ; mais, avant tout, c'est une question d'huma- » nité. C'est ainsi qu'elle doit être présentée. Oui, c'est une question de » charité, de pitié, même de probité de cœur, car le dimanche que nous » avons est pour beaucoup de familles une véritable calamité ; c'est » l'oppression de tout ce qui est faible, de l'ouvrier, de la femme, du » petit enfant... A lui seul il fait plus de misère que la charité de la » France n'en peut guérir, sans parler des traces de dégradation, de » vices et de haines qu'il laisse dans les âmes. La première des cha- » rités est donc de restaurer le dimanche, de refaire un dimanche hon- » nête et chrétien. Ne pas le comprendre, ce serait ne rien entendre » aux plus simples éléments de la charité (p. 5). » L'auteur établit ensuite dans quelques chapitres, la nécessité du repos du dimanche : c'est une loi de Dieu ; cette raison suffit sans qu'il soit besoin d'en chercher d'autres. De plus, le repos du dimanche est indispensable pour la

santé du corps, pour la vie de l'âme. Sans le repos du dimanche, point de famille véritable, point de moralité. — Mais comment arriver à faire accepter cette loi du repos du dimanche? n'y a-t-il pas là de grandes difficultés? — Dans bien des villes déjà on en a triomphé; ce qui s'est fait peut se faire encore, ou, pour mieux dire, peut et doit se faire de plus en plus. Le grand moyen à employer, c'est de fonder partout des associations, non-seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes; il en existe déjà un grand nombre : leurs règlements pourront servir à en établir d'autres. — A l'œuvre donc, et du zèle! mais aussi de la discrétion, de la prudence chrétienne; point d'aigreur, point de récriminations, point d'impatience, si nous voulons fonder quelque chose de durable. Prêchons le repos du dimanche chaque fois que nous en trouvons l'occasion, prêchons-le franchement et sans crainte par nos paroles, mais n'oublions pas que nous devons avant tout prêcher d'exemple. Que les femmes aussi se pénètrent bien de leur devoir, dans cette question, et qu'elles continuent d'être, comme elles l'ont toujours été, un puissant auxiliaire du prêtre pour le salut de l'humanité.

293. **L'ÉGLISE, LA FRANCE ET LE SCHISME EN ORIENT**, *Études historiques sur les chrétientés orientales et sur la guerre contre la Russie*, par M. Eugène Veuillot. — 1 volume in-12 de 464 pages (1855), chez Louis Vivès; — prix : 3 francs.

On l'a répété mille fois depuis deux ans, et la voix de nos évêques est venue donner une sanction vénérable à cette opinion : la guerre d'Orient, au fond, est une guerre religieuse. C'est au nom de la religion que la Russie excite le courage de ses soldats; c'est au profit de l'Église catholique qu'on peut espérer voir la guerre se terminer. En effet, la puissance de la Russie, toute formidable qu'elle soit, n'est vraiment à redouter, quand il s'agit des populations schismatiques de la Turquie, que parce qu'elle se présente au nom d'une confraternité religieuse. Le schisme de Photius se mourait depuis longtemps; il n'avait pu sauver Constantinople du joug Ottoman; il n'est pas capable de relever les populations chrétiennes de l'empire turc; mais la Russie est venue, s'est emparée de son nom, et a vu là un élément de succès pour ses projets ambitieux. Catholique, la Russie se fut tournée vers l'Orient, où un assez beau champ s'ouvre devant elle; schismatique, il lui semble plus facile d'imposer son joug à des populations qui croient voir en elle une protectrice. Cette différence de religion la sépare profondément du monde

occidental, et fait une ennemie d'une nation qui aurait pu si utilement peser dans la balance du monde, et si facilement contribuer au progrès de la civilisation par la propagation de la vérité, qu'elle n'a su jusqu'à présent que persécuter.

Le livre de M. Eugène Veuillot fait parfaitement comprendre ce que nous venons de dire : en jugeant au point de vue religieux l'immense conflit dont nous ne voyons peut-être que les préludes, il s'est placé au cœur de la question. Il ne prétend certes pas que la guerre actuelle soit une continuation des croisades ; il dit même formellement le contraire : « Nous ne sommes plus des croisés, s'écrie-t-il, mais nous som» mes encore des chrétiens. En servant la religion, les croisés ont fait » de très-bonne politique, et nous, en suivant une politique intelligente, » loyale et courageuse, nous servons la religion (p. 7). » Tel est son jugement sur la guerre actuelle : ces deux mots indiquent la différence qu'il y a entre les croisés et nos soldats ; mais que de rapports, à côté de cette différence ! Et que nous avons lieu d'être fiers de voir la France du XIXe siècle, comme celle du moyen âge, marcher à la tête de l'Europe pour la sauver, et pour faire reculer la barbarie !

M. Eugène Veuillot examine successivement l'état religieux des Turcs, celui des schismatiques grecs, la situation de l'Église russe, celle des catholiques en Russie et en Turquie, et il arrive ainsi aux causes immédiates de la guerre actuelle. C'est dans son livre qu'il faut lire des détails peu connus sur les Turcs réformistes et libres penseurs, ceux plus curieux encore qui ont rapport à l'Église russe orthodoxe et aux sectes qui pullulent dans cet empire où paraît régner tant d'unité. Plusieurs chapitres sans doute ne font que répéter des faits déjà connus ; mais on saura gré à l'auteur de les avoir groupés dans un ordre qui permet d'en mieux saisir l'enchaînement, et, par conséquent, d'en mieux comprendre la portée. Ainsi, on a bien entendu parler des Lieux-Saints et des sanctuaires de la Terre-Sainte ; mais à force d'avoir lu par morceaux et à d'assez longs intervalles les documents qui y ont rapport, on n'a plus que des notions vagues et confuses ; les chapitres que M. Eugène Veuillot leur a consacrés rétablissent les faits dans leur vrai jour ; les droits de la France et sa modération sont clairement démontrés, ainsi que les empiétements du schisme et les injustes prétentions de la Russie. L'auteur résume encore avec beaucoup de clarté toutes les menées de la diplomatie russe au sujet du partage de la Turquie ; il dévoile les intrigues de la propagande schismatique et hérétique en Orient, et il

montre ce que l'on peut attendre des établissements catholiques du Levant et de la politique française. — Trois chapitres pleins d'intérêt terminent le volume : le premier intitulé, *la Croix et l'épée*, montre tout le bien qu'a fait la religion dans notre armée et les magnifiques exemples de foi et de piété donnés à tous les degrés de la hiérarchie militaire ; le second est consacré aux *hospitalières anglaises et russes*, et fait ressortir la supériorité sociale et charitable du catholicisme sur le schisme et l'hérésie ; le troisième trace un portrait peu flatté et trop vrai de *l'empire Ottoman ;* l'empereur Nicolas ne mentait pas quand il assurait que la Turquie était très-malade ; il avait le tort de contribuer à empirer l'état du moribond. M. Eugène Veuillot ne croit pas à la régénération de l'empire Ottoman par la vertu de la religion de Mahomet ; les essais de réforme ne lui imposent pas, non plus que toutes les belles tirades écrites en faveur de la nationalité grecque : selon lui, « la guerre » serait funeste et stérile, si elle n'avait point pour résultat d'en finir » avec le Coran comme force politique antichrétienne, et de refouler la » secte de Photius (p. 453). » Ce n'est pas nous qui le contredirons.

Le caractère de notre Recueil et la nature même de ce livre ne nous permettent pas d'entrer dans une appréciation plus développée. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui veulent être mis sérieusement au courant des questions agitées de nos jours ; à part l'intérêt d'actualité, il offrira toujours des pages bonnes à consulter sur la question des Lieux-Saints et sur la situation de l'Église russe dite *orthodoxe*. Ce n'est pas un pamphlet, c'est un livre, et les documents qu'il renferme ne se trouvent pas toujours ailleurs aussi bien coordonnés qu'ils le sont ici. Avons-nous besoin de dire qu'il s'adresse plus spécialement aux lecteurs sérieux et instruits, mais qu'il peut être mis sans inconvénient entre toutes les mains ?

J. Chantrel.

294. ÉTUDES *historiques et politiques sur* **L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE,** par M. E. de Cazalès. — 1 volume in-12 de VIII-446 pages (1853), chez Ambroise Bray ; — prix : 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage, qui a paru d'abord par fragments détachés dans une Revue périodique, et qui a été réuni en un volume dans le cours de l'année 1853, après quelques remaniements et quelques additions indispensables, conserve encore tout l'intérêt de la nouveauté au milieu du grave conflit qui divise l'Europe. Quel que soit, en effet, le dénouement qui se prépare, l'Allemagne n'y restera probablement pas étran-

Histoire d'Olivier de Clisson, *connétable de France*, par M. J.-J.-E. Roy. — 1 vol. in-12 de 192 pages plus 1 gravure, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix : 60 c.

Bibliothèque des Écoles chrétiennes: 2e série.

Histoire du Bas-Empire *depuis l'avénement de Constantin le Grand jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II.* — A. M. SS. C. G. — 2e édit., 2 vol. in-12 de x-428 et 4·2 pages, chez Gaume frères ; — prix : 6 fr.

Histoire du roi Jean Sobieski *et du royaume de Pologne*, par M. N.-A. de Salvandy, de l'Académie française. — Nouvelle édit., revue et augmentée, 2 vol. in-8o de 500 pages chacun, chez Didier ; — prix : 12 fr.

Cette édition est la 5e; la 1re a paru en 1827.

Histoire *du saint Prophète* **Daniel,** ou *les Gloires de la vraie sagesse*, par M. l'abbé Henry. — 1 vol. in-12 de 332 pages plus 1 gravure, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix : 1 fr.

Bibliothèque catholique des familles et des Écoles.

Histoire *populaire de la guerre d'Orient*, par M. l'abbé Mullois — 2e série, in-8o de 128 pages, chez Périsse frères, chez Pélagaud, chez Paulmier, chez Douniol, et au bureau du *Messager de la Charité* ; — prix : 1. fr. 20.

Institutions (les) de Thaulère, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. — Nouvelle édit., 1 vol. in-12 de xx-376 pages, chez Ambroise Bray ; — prix : 2 fr. 50 c.

Cet auteur, qu'on nomme indifféremment *Thaulère, Taulère* ou *Tauler*, est le même dont nous avons annoncé les Sermons (p. 368 du présent volume).

Maître (un) Chrétien. *Notice sur F.-V. Cardenne; Souvenirs, Méditations, Prières, Entretiens, recueillis* par M. J. Mounier, professeur à l'Assomption de Nîmes. — 1 vol. in-12 de 298 pages, chez Louis Giraud, à Nîmes, et chez Étienne Giraud, à Paris ; — prix : 2 fr. 50 c.

Marie-Antoinette, *reine de France et de Navarre. Extraits des Mémoires de Weber, continués depuis la journée du* 10 *août* 1792 *jusqu'à la mort de la reine*, par M. l'abbé Orse. — 1 vol. in-12 de 216 pages, chez Ad. Le Clère et Cie ; — prix : 75 c.

Bibliothèque de la famille, pour la moraliser, l'instruire, la récréer. — 25e livraison ; 3e année.

Maury (*le Cardinal*), *sa vie et ses œuvres*, par M. Poujoulat. — 1 vol. in-8 de 456 pages, chez J. Vermot ; — prix : 7 fr.

Missions de Chine. — *Mémoires sur l'état actuel de la mission du Kiang-nan* (1842-1855), par le Père Broullion, de la Compagnie de Jésus ; *suivi de lettres relatives à l'insurrection* (1851-1855). — 1 vol. in 8o de 488 pages, chez Julien, Lanier et Cie, au Mans et à Paris ; — prix : 5 fr.

Navigation (la) *aérienne*, par M. Arthur Mangin. — 1 vol. in-12 de 192 pages plus 1 gravure, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix : 60 c.

Bibliothèque des Écoles chrétiennes ; — 2e série.

Obéissance (l') *enseignée aux enfants*, ou *Petit traité sur l'obéissance, dédié à l'enfance chrétienne sous les auspices de l'Enfant Jésus, par un* vicaire de la paroisse des missions étrangères. — In-12 de viii-180 pages, à la Société de Saint-Victor, chez Bray, chez Vaton; — prix : 60 c. (au profit de l'Œuvre de la Sainte-Enfance).

Païens (les) *et les chrétiens*, par M le comte Anatole de Ségur, maître des requêtes au Conseil d'État. — 1 vol. in-12 de 364 pages, chez Jacques Lecoffre et Cie ; — prix : 1 fr. 60 c.

Panégyrique de Jeanne d'Arc, *prononcé par Mgr l'Évêque d'Orléans, dans la cathédrale de Sainte-Croix, le* 8 *mai* 1855 — In-8o de 44 pages, chez Gatineau ; à Orléans, chez Jacques Lecoffre et Cie, chez Périsse et chez Vaton, à Paris ; — prix : 1 fr. 25 c.

Principes *généraux d'une* **théodicée pratique**, par M. l'abbé Gabriel, curé de Saint-Merri. — 1 vol. in-8o de xxii-432 pages, chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris ; — prix : 6 fr. 50 c.

Sépulture (la) *chrétienne en France, d'après les monuments du* xi *au* xvie *siècle, avec de belles gravures sur acier*, par M. Arthur Murcier, archiviste paléographe. — 1 vol. in-8 de 260 pages, chez Louis Vivès ; — prix : 5 fr.

Syrie (la), *la Palestine et la Judée. Pèlerinage à Jérusalem et aux Lieux-Saints*, par M. le baron I. Taylor. — 1 vol. grand in-8 de 449 pages plus 40 planches, chez Lemaître ; — prix : 20 fr.

Traité d'éducation *du Cardinal* Sadolet, *et Vie de l'auteur ; trad. pour la première fois avec texte latin, notes explicatives et justificatives*, par M. P. Charpenne, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse. — 1 vol in-8 de 364 pages, chez Plon ; — prix : 5 fr.

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — — aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — — aux PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides

6. Indique les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. Livres absolument MAUVAIS.
M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.
Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns*, et pour des *raisons exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi a toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

D.

E.

F.

G.

H.

du Jubilé séculaire de Notre-Dame-de-la-Treille, par M. l'abbé *Capelle*, 217.

4. 5. Histoire de Danemark et de Norwége, d'après les historiens les plus estimés, continuée jusqu'à nos jours par M J -F. *de Lunblad*, 11.

4. 5. R. Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par M. Henri *Martin*, 106, 505.

3—6. †. Histoire de Jésus Christ, d'après les textes contemporains, par M. *Foisset*, 532.

5. Histoire de la Bourgogne pendant la période monarchique, par M. *Rossignol*, 328.

5. Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, d'après les documents officiels inédits et les manuscrits de sir Hudson Lowe, par M. William *Forsyth*, 81.

4—6. Histoire de la Convention nationale, par M. *de Barante*, 487.

5. 6. Histoire de la Ligue sous les règnes de Henri III et de Henri IV, ou Quinze années de l'histoire de France, par M. Victor *de Chalambert*, 257.

5. R. Histoire de la Restauration et précis des règnes de Louis XVIII et de Charles X, par M. F. *Rittiez*, 381.

Y. Histoire de la société française pendant la Révolution, par MM. Edmond et Jules *de Goncourt*, 329.

A. Histoire de l'Église d'après *Lhomond*, ouvrage entièrement refondu, complété, annoté et continué jusqu'au pontificat de Pie IX, par M. l'abbé V. *Postel*, 595.

A. Histoire de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, bisaïeule de Henri IV, fondatrice et religieuse du monastère d'Argentan, par M. l'abbé E. *Laurent*, 288.

5. Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque, etc., par M. Émile *Bégin*, 535.

4. 5. Histoire de Portugal, d'après la grande histoire de Schœffer, continuée jusqu'à nos jours, par M. *de Marlès*, 11.

4. 5. Histoire de Russie, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, par M. *de Marlès*, 11.

A. Histoire de saint Alphonse de Liguori, par M. D. *S.*, 12.

A. Histoire de sainte Adélaïde, impératrice d'Allemagne, par M. D. *S.*, 11.

3 R. 5. Histoire de Scanderbeg, ou Turks et Chrétiens au xvᵉ siècle, par M. Camille *Pagan l*, 538.

A. Histoire des colonies françaises, par Mme la comtesse *Drohojowska*, 289.

5. †. Histoire des reliques de saint Thomas d'Aquin, par M. E. *Cartier*, 437.

*. †. Histoire du bienheureux Pierre Claver, apôtre des nègres de Carthagène et des Indes occidentales, par M. J.-M.-S. *Daurignac*, 493.

I.

J.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Y.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

B

C.

H.

J.

K.

L.

M.

ERRATA

Page 80, *lignes* 3 *et* 4 : de tous temps, *lisez* de tous les temps.
Page 236, *ligne* 13 : Daubré, *lisez* Daubié.
Page 305, *ligne* 1re : no 5, *lisez* no 7.
Page 326, *ligne* 32 : des résultats, *lisez* ces résultats.
Page 423, *ligne* 8 : *après* plus, *ajoutez* dans ces deux volumes
Page 425, *ligne* 15 : retrancher, *lisez* retoucher.
Page 551, *ligne* 10 : manuscrits, *lisez* monuments.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

